

STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION
2016



STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2016

Cette publication a été réalisée par le
ministère des Finances et Revenu Québec.

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2016

Dépôt légal – Mai 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2292-9177 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022

AVANT-PROPOS

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2016.

Il regroupe des données relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés, à la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé, aux crédits d'impôt accordés aux sociétés, aux prélèvements fiscaux effectués auprès de sociétés provenant de certains secteurs spécifiques, aux cotisations sociales des sociétés et au bilan des sociétés non financières.

Les données fiscales et financières contenues dans le document sont tirées notamment de l'ensemble des déclarations de revenus produites par les sociétés ayant eu des activités au Québec.

Le document est divisé en deux parties. La première présente un sommaire des statistiques fiscales et financières des sociétés. La seconde concerne les tableaux statistiques détaillés portant sur les principales composantes de la déclaration de revenus des sociétés, leur bilan financier et certains crédits d'impôt accordés aux sociétés. L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances au http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2016.xlsx.

De plus, des annexes présentent une définition des composantes des tableaux détaillés, des précisions sur la méthodologie de construction de la population des sociétés ainsi que les principales modifications apportées à la fiscalité québécoise des sociétés qui trouvent application en 2016.

Pour toute information sur ce document, communiquer avec la Direction générale de la politique fiscale aux entreprises du ministère des Finances du Québec au 418 691-2227, à l'adresse courriel dgpfe@finances.gouv.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Direction générale de la politique fiscale aux entreprises
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Liste des graphiques	v
Liste des tableaux.....	vii
Première partie : Sommaire des statistiques fiscales des sociétés en 2016	1
1. Les principales composantes fiscales des sociétés	5
1.1 Un portrait des sociétés réalisant des affaires au Québec	11
1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2015	13
1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés.....	15
1.2.1 Le revenu brut.....	17
1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers.....	18
1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt.....	20
1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2015	22
1.2.5 Les déductions.....	24
1.2.6 Le revenu imposable	26
1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2015	27
1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés	34
1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2015	37
1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés.....	39
1.2.11 Le taux moyen d'imposition	41
1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés	44
1.3.1 Le nombre de sociétés	44
1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	47
1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	52
1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2015.....	54
1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé	57
1.4.1 Le nombre de sociétés	58
1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé	61
1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé.....	63
1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé	66
1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2015	68

2. Un portrait statistique des autres prélèvements effectués auprès des sociétés visant certains secteurs spécifiques	71
2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance.....	71
2.1.1 Le nombre de sociétés.....	72
2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec.....	72
2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance	72
2.2 La taxe compensatoire des institutions financières	74
2.3 La taxe sur les services publics	76
2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles.....	77
2.4.1 L'impôt minier.....	77
2.4.2 Les recettes forestières.....	80
3. L'évolution historique	81
3.1 Le nombre de sociétés	81
3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition.....	83
3.3 Le total des prélèvements fiscaux.....	84
3.4 La taxe compensatoire des institutions financières	87
3.5 La taxe sur les services publics	88
3.6 L'impôt minier	89
3.7 Les recettes forestières	91
4. Les cotisations sociales des sociétés	93
4.1 Le nombre de sociétés	95
4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés	97
5. Le bilan des sociétés non financières	99
5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières	100
5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2015	103
5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières	105
5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières.....	110
5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2015	112
6. Les multinationales ayant des activités commerciales au Québec	115
6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales.....	115
6.2 Un portrait des multinationales.....	119
Deuxième partie : Tableaux statistiques	121
ANNEXE I : Définitions	123
ANNEXE II : Précisions sur la méthodologie de construction de la population	129
ANNEXE III : Principales modifications apportées à la fiscalité des sociétés qui trouvent application en 2016.....	131

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2016	7
GRAPHIQUE 2	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2016	8
GRAPHIQUE 3	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2016	10
GRAPHIQUE 4	Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2016	12
GRAPHIQUE 5	Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2016	17
GRAPHIQUE 6	Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2016	19
GRAPHIQUE 7	Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016	21
GRAPHIQUE 8	Déductions selon la catégorie – 2016	24
GRAPHIQUE 9	Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2016	25
GRAPHIQUE 10	Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2016	26
GRAPHIQUE 11	Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2016	30
GRAPHIQUE 12	Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016	31
GRAPHIQUE 13	Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2016	32
GRAPHIQUE 14	Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016	33
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2016	34
GRAPHIQUE 16	Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016	35
GRAPHIQUE 17	Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2016	36
GRAPHIQUE 18	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2016	39
GRAPHIQUE 19	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016	40
GRAPHIQUE 20	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2016	41
GRAPHIQUE 21	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2016	43
GRAPHIQUE 22	Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2016	51
GRAPHIQUE 23	Crédit d'impôt moyen selon la taille des entreprises – 2016	52
GRAPHIQUE 24	Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2016	53
GRAPHIQUE 25	Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016	62

GRAPHIQUE 26	Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016	63
GRAPHIQUE 27	Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016	64
GRAPHIQUE 28	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016	66
GRAPHIQUE 29	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016	67
GRAPHIQUE 30	Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2016	81
GRAPHIQUE 31	Répartition de l'actif à court terme – 2016	100
GRAPHIQUE 32	Répartition de l'actif à long terme – 2016.....	101
GRAPHIQUE 33	Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2016	102
GRAPHIQUE 34	Répartition du passif à court terme – 2016	105
GRAPHIQUE 35	Répartition du passif à long terme – 2016	106
GRAPHIQUE 36	Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2016	107
GRAPHIQUE 37	Répartition de l'avoir des actionnaires – 2016	110
GRAPHIQUE 38	Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2016	111
GRAPHIQUE 39	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2016	117
GRAPHIQUE 40	Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2016	118
GRAPHIQUE 41	Proportion des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2016	120

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2016.....	5
TABEAU 2	Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2016.....	6
TABEAU 3	Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2016.....	11
TABEAU 4	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2016.....	13
TABEAU 5	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2016.....	14
TABEAU 6	Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2016.....	15
TABEAU 7	Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2016.....	16
TABEAU 8	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2016.....	22
TABEAU 9	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016.....	23
TABEAU 10	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable selon la taille des entreprises – 2016.....	27
TABEAU 11	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2016.....	29
TABEAU 12	Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2016.....	37
TABEAU 13	Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016.....	38
TABEAU 14	Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016.....	44
TABEAU 15	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2016.....	45
TABEAU 16	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016.....	46
TABEAU 17	Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2016.....	47
TABEAU 18	Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016.....	48
TABEAU 19	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2016.....	49
TABEAU 20	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2016.....	50
TABEAU 21	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2016.....	54
TABEAU 22	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2016.....	55
TABEAU 23	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2016.....	56
TABEAU 24	Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2016.....	57

TABLEAU 25	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016	58
TABLEAU 26	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016	59
TABLEAU 27	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016	60
TABLEAU 28	Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2016	65
TABLEAU 29	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2016	68
TABLEAU 30	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2016	69
TABLEAU 31	Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2016	71
TABLEAU 32	Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016	72
TABLEAU 33	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2016	73
TABLEAU 34	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2016	73
TABLEAU 35	Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2016	74
TABLEAU 36	Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2016	74
TABLEAU 37	Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2016	75
TABLEAU 38	Taux de la taxe sur les services publics	76
TABLEAU 39	Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2016	76
TABLEAU 40	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2016	78
TABLEAU 41	Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2016	79
TABLEAU 42	Recettes forestières provenant des sociétés – 2016	80
TABLEAU 43	Nombre de sociétés – 1990 à 2016	82
TABLEAU 44	Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2016	83
TABLEAU 45	Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2016	85
TABLEAU 46	Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2016	87
TABLEAU 47	Taxe sur les services publics – 2000 à 2016	88
TABLEAU 48	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2016	89
TABLEAU 49	Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2016	90
TABLEAU 50	Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2016	91
TABLEAU 51	Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2016	94
TABLEAU 52	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2016	95
TABLEAU 53	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2016	96

TABEAU 54	Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2016.....	97
TABEAU 55	Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2016	98
TABEAU 56	Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2016	99
TABEAU 57	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016	103
TABEAU 58	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016	104
TABEAU 59	Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016	108
TABEAU 60	Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016	109
TABEAU 61	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016	112
TABEAU 62	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016	113
TABEAU 63	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2016	115
TABEAU 64	Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2016	116
TABEAU 65	Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2016	119

PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE DES STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS EN 2016

Cette première partie présente une vue d'ensemble du régime fiscal québécois applicable aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2016. Elle comprend six sections.

- La première section dresse un portrait des sociétés faisant des affaires au Québec et présente les résultats consolidés des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La deuxième section fait un portrait statistique des autres prélèvements, par exemple la taxe compensatoire des institutions financières et l'impôt minier, effectués auprès des sociétés exerçant leurs activités dans certains secteurs spécifiques.
- La troisième section présente l'évolution historique de plusieurs statistiques fiscales, notamment du nombre de sociétés, de leur revenu imposable au Québec, de leur taux moyen d'imposition et des principaux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties.
- La quatrième section décrit certaines cotisations sociales que les sociétés doivent payer sur la masse salariale de leurs employés, notamment la cotisation au Régime de rentes du Québec.
- La cinquième section contient le bilan des sociétés non financières.
- La dernière section présente les résultats des principales composantes fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec et dresse un portrait de ces multinationales.

La fiscalité des entreprises au Québec

Concepts de base

Le Code civil du Québec précise ce que signifie l'expression « exploiter une entreprise ». Le troisième alinéa de l'article 1525 du Code civil se lit comme suit : « Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services. »

Au Québec, les principales formes juridiques de l'entreprise peuvent être regroupées ainsi :

- l'entreprise individuelle est une entreprise exploitée par un seul propriétaire. Cette forme juridique d'entreprise ne peut être utilisée lorsque deux personnes ou plus désirent exploiter une entreprise ensemble. Elles doivent alors utiliser, par exemple, une société par actions ou une société de personnes;
- la société par actions est une entité juridique, distincte de son ou de ses actionnaires, créée pour exploiter une entreprise. Elle peut être constituée notamment en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec ou de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- la société de personnes peut être une société en commandite, une société en nom collectif ou une société en participation. Globalement, elle résulte d'une entente conclue entre associés dans le but d'exploiter une entreprise et d'en tirer un bénéfice.

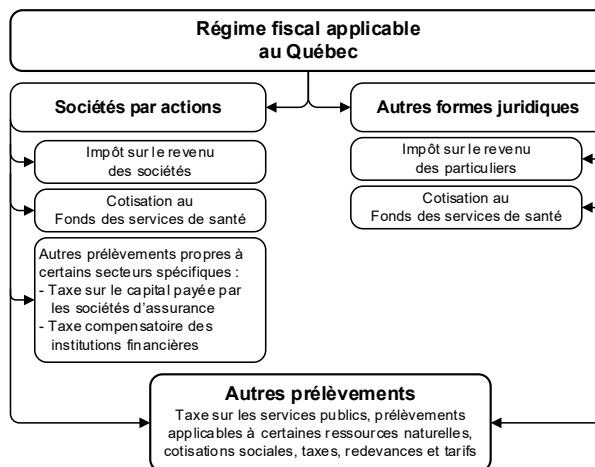
Régime fiscal applicable aux différentes formes juridiques

Le régime fiscal applicable aux sociétés par actions est composé principalement de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé. De plus, ces sociétés peuvent être assujetties à divers prélèvements propres à certains secteurs spécifiques tels que la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la taxe compensatoire des institutions financières.

Pour l'entreprise individuelle, le régime fiscal fait intervenir l'impôt sur le revenu des particuliers et la cotisation au Fonds des services de santé¹.

Pour l'ensemble des formes juridiques, d'autres prélèvements peuvent s'ajouter à ceux mentionnés précédemment. Ces prélèvements peuvent prendre notamment la forme de taxe sur les services publics, de prélèvements liés à l'exploitation de ressources naturelles (ex. : l'impôt minier), de cotisations sociales (ex. : cotisations au Régime québécois d'assurance parentale), de taxes à la consommation, de taxes municipales ou de tarifs gouvernementaux.

La fiscalité des entreprises au Québec



¹ La société de personnes doit payer une cotisation au Fonds des services de santé, mais ses revenus sont généralement ajoutés aux revenus de ses membres, lesquels sont assujettis à l'impôt des particuliers ou à l'impôt des sociétés.

Précisions à l'égard de l'édition 2016 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, les termes « société » et « entreprise » sont utilisés pour désigner les sociétés poursuivant une activité commerciale, appelées communément « compagnies », et pour désigner les sociétés d'État à vocation commerciale. Les statistiques fiscales qui y sont présentées concernent :

- les sociétés poursuivant une activité commerciale, à l'exception des sociétés de personnes;
- certains organismes sans but lucratif ou organismes municipaux constitués en sociétés.

Dans ce document, le nombre de déclarations de revenus est considéré comme équivalant au nombre de sociétés. Les deux termes y sont utilisés indistinctement.

- Dans les faits, le nombre de déclarations de revenus est légèrement supérieur au nombre de sociétés étant donné que, dans certains cas, une société doit produire plus d'une déclaration, par exemple lorsqu'il y a fusion ou acquisition dans une même année financière.

Période sur laquelle porte l'édition 2016 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, l'année 2016 fait référence à l'année d'imposition 2016. En vertu de la Loi sur les impôts, les entreprises peuvent terminer leur exercice financier au moment de leur choix durant une année civile donnée (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Ainsi, ce document présente les statistiques fiscales des entreprises qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2016, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier. Plusieurs entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2015 et 2016.

Toutefois, les données sur la cotisation au Fonds des services de santé font exception. Ces données présentent les cotisations payées sur les salaires versés pour l'année civile 2016 par les sociétés ayant terminé leur exercice financier en 2016.

Sociétés imposées et non imposées

Dans ce document, certains portraits statistiques font la distinction entre les sociétés imposées et les sociétés non imposées.

- Une société est considérée comme imposée, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec, avant l'application des crédits d'impôt, est supérieur à zéro.
- Une société est considérée comme non imposée lorsque l'impôt qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, ou les déductions du revenu imposable ou les déductions d'impôt lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

Région administrative

Dans ce document, une région administrative représente la région où se situe l'adresse postale par laquelle Revenu Québec communique avec la société, soit l'adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires.

- Les adresses postales au Canada, mais à l'extérieur du Québec, ainsi que celles à l'extérieur du Canada constituent la catégorie « Hors du Québec ».

Totaux présentés dans les tableaux et les graphiques

En raison de l'arrondissement des nombres, les totaux présentés dans les tableaux et graphiques du document peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qu'ils contiennent.

Confidentialité des données

Afin que le caractère confidentiel des déclarations de revenus soit respecté, les statistiques qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulguées.

1. LES PRINCIPALES COMPOSANTES FISCALES DES SOCIÉTÉS

Les deux principaux prélèvements fiscaux² effectués auprès des sociétés, soit l'impôt sur le revenu et la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (ci-après « impôts et cotisations »), sont présentés dans cette première section de la publication.

En 2016, les impôts et cotisations perçus auprès des sociétés par le gouvernement du Québec s'élevaient à 10,6 milliards de dollars, soit :

- 5,9 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés (56,0 % des revenus des impôts et cotisations);
- 4,7 milliards de dollars qui provenaient de la cotisation au FSS (44,0 % des revenus des impôts et cotisations).

Le régime fiscal québécois des sociétés accorde certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2016, les crédits d'impôt ont réduit les prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés de 1,7 milliard de dollars. Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 8,9 milliards de dollars.

TABEAU 1

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2016 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2016	Part (%)
Nombre total de sociétés (en unités)	493 046	
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec ⁽¹⁾	55 367	
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	85 166	
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	5 926	56,0
– Cotisation des employeurs au Fonds des services de santé	4 659	44,0
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	10 585	100,0
Crédits d'impôt	1 732	
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	8 853	

(1) Le revenu imposable au Québec est obtenu par l'application de la proportion des affaires faites au Québec au revenu imposable mondial.

² Les prélèvements fiscaux présentés dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive des composantes du régime fiscal des sociétés. Les prélèvements propres à certains secteurs spécifiques, soit la taxe sur le capital des sociétés d'assurance (à l'exception de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance vie), la taxe compensatoire des institutions financières, la taxe sur les services publics et les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles, sont présentés brièvement dans la section 2 de la première partie de ce document.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des entreprises

En 2016, Revenu Québec a traité 493 046 déclarations de revenus des sociétés. De ces déclarations :

- 476 268 ont été produites par les petites entreprises (96,6 %);
- 11 129 ont été transmises par les moyennes entreprises (2,3 %);
- 5 649 ont été soumises par les grandes entreprises (1,1 %)³.

Bien qu'elles aient représenté 1,1 % des sociétés au Québec en 2016, les grandes entreprises ont versé 5,7 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 53,4 % du total de ces revenus fiscaux. Elles ont payé :

- 3,2 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 2,5 milliards de dollars en cotisation au FSS.

Bénéficiant de taux de taxation préférentiels, notamment de la déduction pour petite entreprise et d'un taux réduit de cotisation au FSS, les PME ont versé 4,9 milliards de dollars en impôts et cotisations au gouvernement du Québec, soit :

- 3,2 milliards de dollars dans le cas des petites entreprises;
- 1,7 milliard de dollars dans le cas des moyennes entreprises.

TABLEAU 2

Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2016

(en millions de dollars)

Impôts et cotisations	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Impôt sur le revenu des sociétés	1 899	867	3 160	5 926
Cotisation au Fonds des services de santé	1 323	846	2 490	4 659
TOTAL	3 222	1 713	5 650	10 585

³ Voir la définition de la taille des entreprises à l'annexe I.

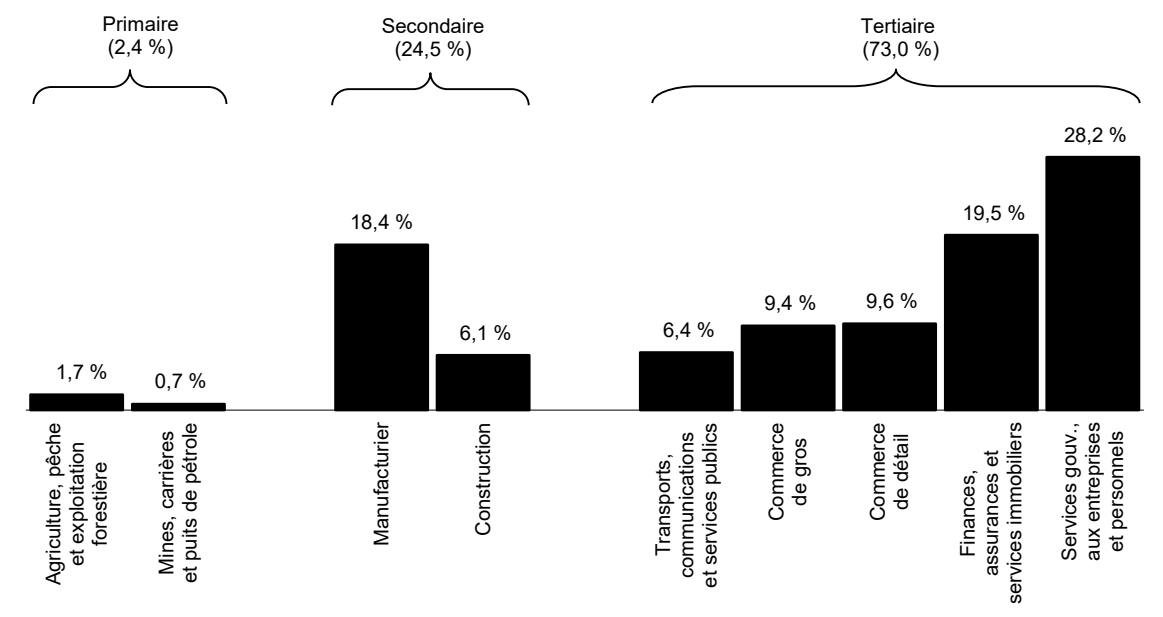
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire ont assumé 73,0 % du total des impôts et cotisations au Québec. La part des entreprises des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 2,4 % et de 24,5 %⁴.

- Les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ont assumé une proportion des impôts et cotisations de 28,2 %.

GRAPHIQUE 1

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2016



⁴ La classification des industries est basée sur la Classification des activités économiques du Québec.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec

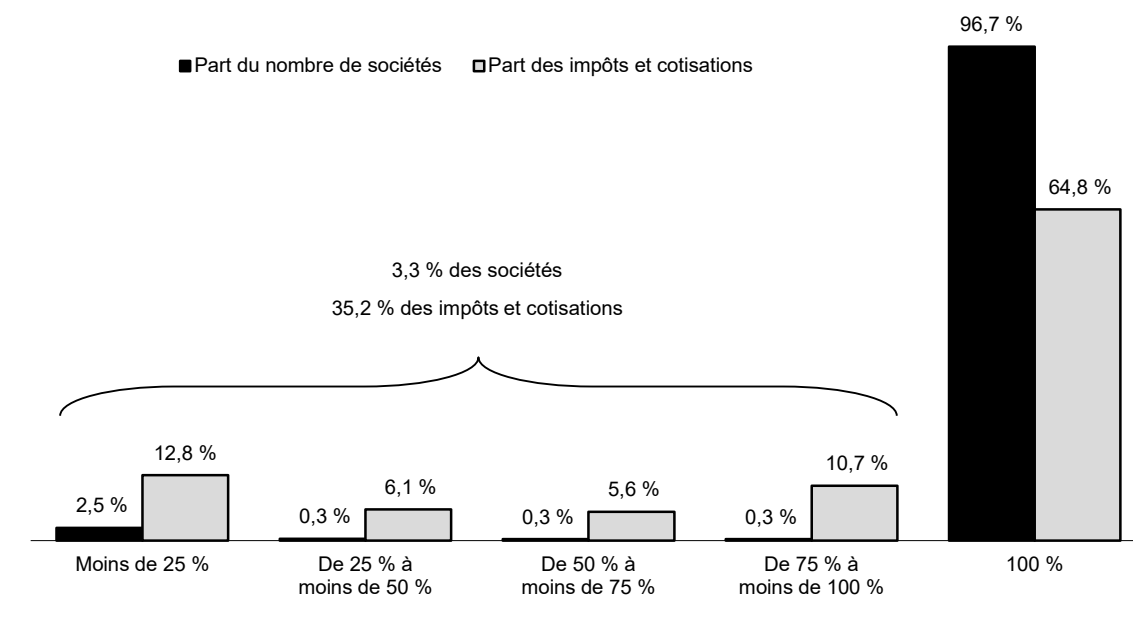
En 2016, 64,8 % des impôts et cotisations (6,9 milliards de dollars) provenaient des sociétés ayant réalisé 100 % de leurs affaires au Québec, parce qu'elles n'avaient pas d'établissements situés ailleurs qu'au Québec. Ces sociétés peuvent comprendre des filiales québécoises de sociétés canadiennes ou étrangères. Elles représentaient 96,7 % des sociétés déclarant des revenus au Québec, soit 476 715 sociétés.

Par ailleurs, 3,3 % des sociétés (16 331 sociétés) avaient un ou des établissements à l'extérieur du Québec. Elles ont assumé 35,2 % des impôts et cotisations des sociétés versés au gouvernement du Québec, soit 3,7 milliards de dollars.

De plus, 2,5 % des sociétés réalisaient moins de 25 % de leurs affaires au Québec (12 121 sociétés). Elles ont versé 12,8 % des impôts et cotisations totaux des sociétés (1,4 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 2

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2016



Proportion des affaires faites au Québec

Règle générale

Une société qui, pendant une année d'imposition, a un établissement au Québec et un établissement à l'extérieur du Québec doit calculer la proportion des affaires qu'elle réalise au Québec afin d'établir les montants qu'elle doit verser au gouvernement du Québec à l'égard de l'impôt sur le revenu.

De façon générale, pour les sociétés qui ne sont pas soumises à des règles particulières, la proportion de leurs affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de leurs affaires faites au Québec et ailleurs est la valeur moyenne des deux proportions suivantes :

$$\frac{\text{Revenu brut d'un établissement au Québec pour l'année}}{\text{Revenu brut total pour l'année}}$$

et

$$\frac{\text{Salaires versés aux employés d'un établissement au Québec}}{\text{Salaires totaux versés par la société}}$$

Si la société n'a pas versé de salaire au cours de l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la première proportion.

Si elle n'a pas réalisé de revenu brut pour l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la deuxième proportion.

Règles particulières

Des règles particulières sont prévues pour les sociétés suivantes :

- les sociétés d'assurance;
- les banques;
- les sociétés de fiducie ou de prêts;
- les sociétés de chemin de fer;
- les sociétés de transport aérien;
- les sociétés d'entreposage de grains;
- les sociétés de transport par autobus et par camion;
- les sociétés exploitant un pipeline;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés à entreprise diversifiée;
- les sociétés étrangères.

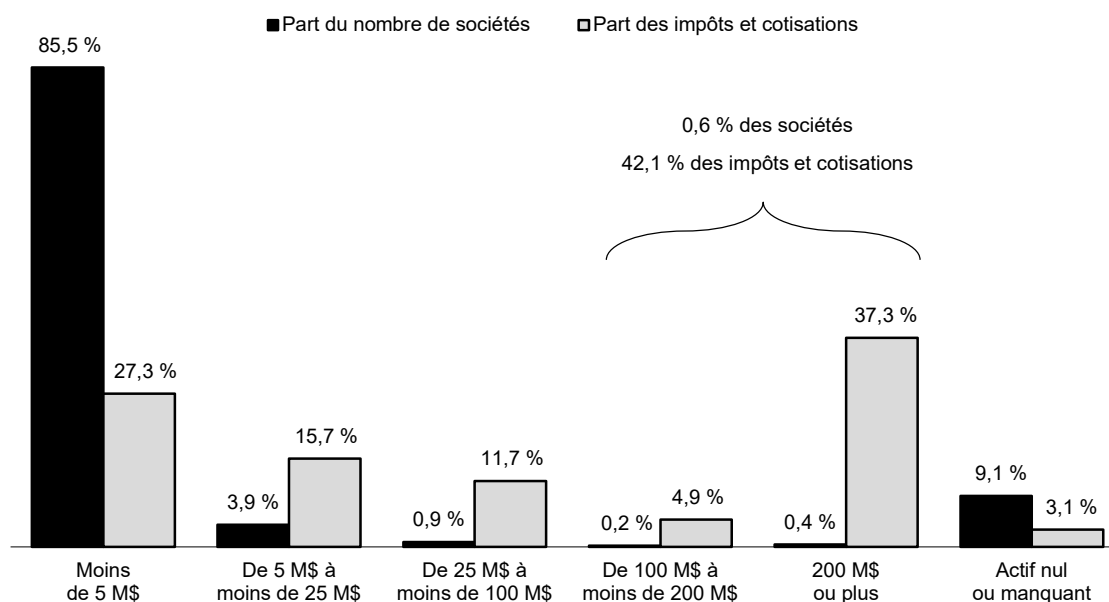
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total

En 2016, 85,5 % des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 27,3 % des impôts et cotisations totaux.

Bien qu'elles représentent 0,6 % des sociétés, celles ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 42,1 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 3

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2016



1.1 Un portrait des sociétés réalisant des affaires au Québec

L'édition 2016 des statistiques fiscales porte sur l'ensemble des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec pour l'année d'imposition 2016.

Une société qui a un établissement au Québec à un moment quelconque d'une année d'imposition doit payer un impôt au Québec sur son revenu imposable pour cette année d'imposition et est soumise aux autres prélèvements fiscaux applicables.

Dans le cas où elle possède également un établissement à l'extérieur du Québec, un mécanisme de répartition de l'impôt de la société entre les territoires est prévu, de façon à éviter une double imposition des revenus.

❑ Répartition du nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique

En 2016, 493 046 sociétés réalisaient des affaires au Québec.

De ce total, 398 226 sociétés provenaient du secteur tertiaire, soit 80,8 % de l'ensemble des sociétés. Les entreprises du secteur primaire et du secteur secondaire représentaient respectivement 4,0 % et 15,3 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 192 600, ce qui représentait des proportions de 48,4 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 39,1 % de l'ensemble des sociétés. Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 113 805 entreprises, soit 23,1 % du nombre total de sociétés.

TABLEAU 3

Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	18 363	3,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 193	0,2
Sous-total	19 556	4,0
Secteur secondaire		
– Manufacturier	22 213	4,5
– Construction	53 051	10,8
Sous-total	75 264	15,3
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	24 877	5,0
– Commerce de gros	22 130	4,5
– Commerce de détail	44 814	9,1
– Finances, assurances et services immobiliers	113 805	23,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	192 600	39,1
Sous-total	398 226	80,8
TOTAL	493 046	100,0

❑ Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi les sociétés qui ont produit une déclaration de revenus en 2016, 288 755 n'avaient pas d'impôt sur le revenu à payer, soit 58,6 %.

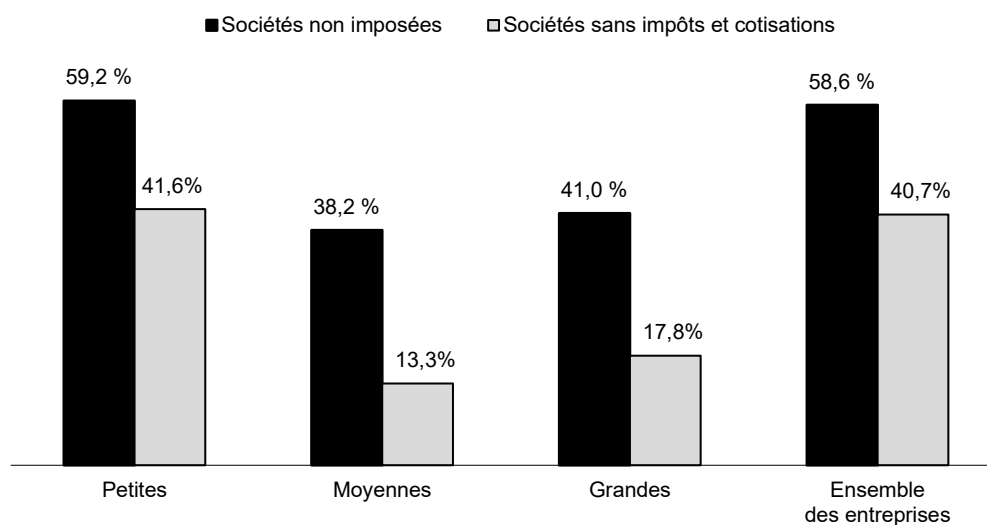
— Près de 60 % (59,2 %) des petites entreprises étaient non imposées. Cette proportion était de 38,2 % chez les moyennes entreprises et de 41,0 % chez les grandes entreprises.

De plus, en 2016, 200 743 sociétés n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 40,7 % de l'ensemble des entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

— Moins de la moitié (41,6 %) des petites entreprises n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 13,3 % chez les moyennes entreprises et de 17,8 % chez les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 4

Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2016



1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2015

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, le nombre de petites sociétés, comme le nombre total de sociétés, a augmenté de 2,2 % par rapport à 2015. Le nombre de moyennes et de grandes entreprises a augmenté respectivement de 3,7 % et de 1,4 %.

Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a augmenté respectivement de 4,0 % et de 0,9 %.

Une augmentation de 3,3 % du nombre de sociétés imposées est constatée pour les grandes entreprises en 2016 par rapport à 2015, et des augmentations respectives de 4,0 % et de 6,0 % sont observées chez les petites et les moyennes entreprises imposées.

Une augmentation du nombre de sociétés non imposées est également constatée parmi les petites (0,9 %) et les moyennes (0,3 %) entreprises. Chez les grandes entreprises, le nombre de sociétés non imposées a diminué de 1,2 %.

TABLEAU 4

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2016

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)
Imposées	194 080	4,0	6 876	6,0	3 335	3,3	204 291	4,0
Non imposées	282 188	0,9	4 253	0,3	2 314	-1,2	288 755	0,9
TOTAL	476 268	2,2	11 129	3,7	5 649	1,4	493 046	2,2

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2015, le nombre de sociétés a augmenté de 2,4 % en 2016 dans le secteur primaire, de 1,8 % dans le secteur secondaire et de 2,3 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 2,4 % et de 2,3 %.

Dans le secteur secondaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 3,1 % et de 0,8 %.

Finalement, dans le secteur tertiaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 4,3 % et de 0,9 %.

TABLEAU 5

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensembles des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	8 016	2,6	10 347	2,3	18 363	2,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	306	–2,2	887	2,9	1 193	1,5
Sous-total	8 322	2,4	11 234	2,3	19 556	2,4
Secteur secondaire						
– Manufacturier	9 094	3,1	13 119	–0,7	22 213	0,8
– Construction	22 849	3,1	30 202	1,5	53 051	2,2
Sous-total	31 943	3,1	43 321	0,8	75 264	1,8
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	12 309	4,0	12 568	–0,5	24 877	1,7
– Commerce de gros	9 637	1,7	12 493	–4,0	22 130	–1,6
– Commerce de détail	19 841	3,2	24 973	–1,6	44 814	0,5
– Finances, assurances et services immobiliers	40 676	2,5	73 129	3,8	113 805	3,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	81 563	5,9	111 037	0,2	192 600	2,6
Sous-total	164 026	4,3	234 200	0,9	398 226	2,3
TOTAL	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2

1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés

En 2016, le taux général d'imposition sur le revenu des sociétés était de 11,9 % au Québec.

Les sociétés privées sous contrôle canadien dont le capital versé de l'année précédente est inférieur à 10 millions de dollars pouvaient bénéficier pleinement de la déduction pour petite entreprise, soit une réduction du taux d'imposition de 3,9 points de pourcentage sur la première tranche de 500 000 \$ de leurs revenus actifs annuels imposables (le plafond des affaires).

En raison de cette déduction, le taux d'imposition passait de 11,9 % à 8,0 % sur cette première tranche de revenu.

— Entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars, le plafond des affaires diminue linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.

De plus, à compter du 1^{er} avril 2015, les PME du secteur manufacturier ont bénéficié d'une réduction supplémentaire du taux réduit d'imposition sur le revenu, qui est passé de 6,0 % à 4,0 %.

Toutefois, les PME ne peuvent pas bénéficier d'un taux réduit à l'égard de leur revenu passif provenant de placements qu'elles détiennent.

TABLEAU 6

Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2016

	Taux général	Taux réduit pour les PME du secteur manufacturier	Taux réduit pour les PME des autres secteurs
Revenu actif	11,9 %	4,0 %	8,0 %
Revenu passif	11,9 %	s. o.	s. o.

Note : Il existe deux formes de revenu : le revenu actif (provenant des activités de l'entreprise telles que la vente de biens) et le revenu passif (provenant de placements détenus de façon passive par les sociétés). Depuis le jour suivant le discours sur le budget 2007-2008, le taux général d'imposition du régime fiscal québécois applicable à ces deux formes de revenu est identique.
s. o. : Sans objet.

TABLEAU 7

Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2
Principales composantes						
Revenu brut	1 308 308	0,03	658 680	0,05	1 966 987	0,04
Bénéfice net selon les états financiers						
– Bénéfice net positif	187 414	5,9	114 507	–4,0	301 921	1,9
– Bénéfice net négatif ou nul	–3 239	–69,1	–45 589	–8,8	–48 828	–19,3
Sous-total	184 175	10,7	68 918	–0,5	253 093	7,4
Rapprochement entre le bénéfice net et le revenu net aux fins de l'impôt						
– Éléments à ajouter	518 751	–12,4	176 218	19,0	694 969	–6,2
– Éléments à retrancher	506 682	–12,8	214 160	14,9	720 842	–6,1
Sous-total	12 069	7,5	–37 942	–1,0	–25 873	–4,6
Revenu net aux fins de l'impôt						
– Revenu net positif	196 244	10,5	58 635	–2,8	254 880	7,1
– Revenu net négatif ou nul	—	—	–27 660	–6,0	–27 660	–6,0
Sous-total	196 244	10,5	30 975	0,3	227 220	9,0
Déductions	64 254	2,3	61 636	–5,6	125 889	–1,8
Revenu imposable mondial	129 776	14,4	5 234	48,2	135 011	15,4
Impôt total sur le revenu	14 798	14,7	621	48,1	15 420	15,7
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	45,4	1,7	45,9	–7,0	45,5	–1,0
Impôt sur le revenu au Québec	5 926	8,1	—	—	5 926	8,1

— : Valeur nulle.

1.2.1 Le revenu brut

Le revenu brut d'une société est l'ensemble des montants correspondant aux sommes reçues et à recevoir au cours de son exercice financier autrement qu'à titre de capital.

- Il est établi selon les principes comptables généralement reconnus ou les normes internationales d'information financière, selon le cas.
- Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

En 2016, le revenu brut de l'ensemble des sociétés s'élevait à 1 967 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu brut obtenu par les petites entreprises atteint une proportion de 11,1 % du revenu brut total (217,8 milliards de dollars).

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont réalisé 8,6 % du revenu brut de l'ensemble des sociétés (169,8 milliards de dollars).

Les grandes entreprises ont déclaré 80,3 % du revenu brut total (1 579,4 milliards de dollars).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

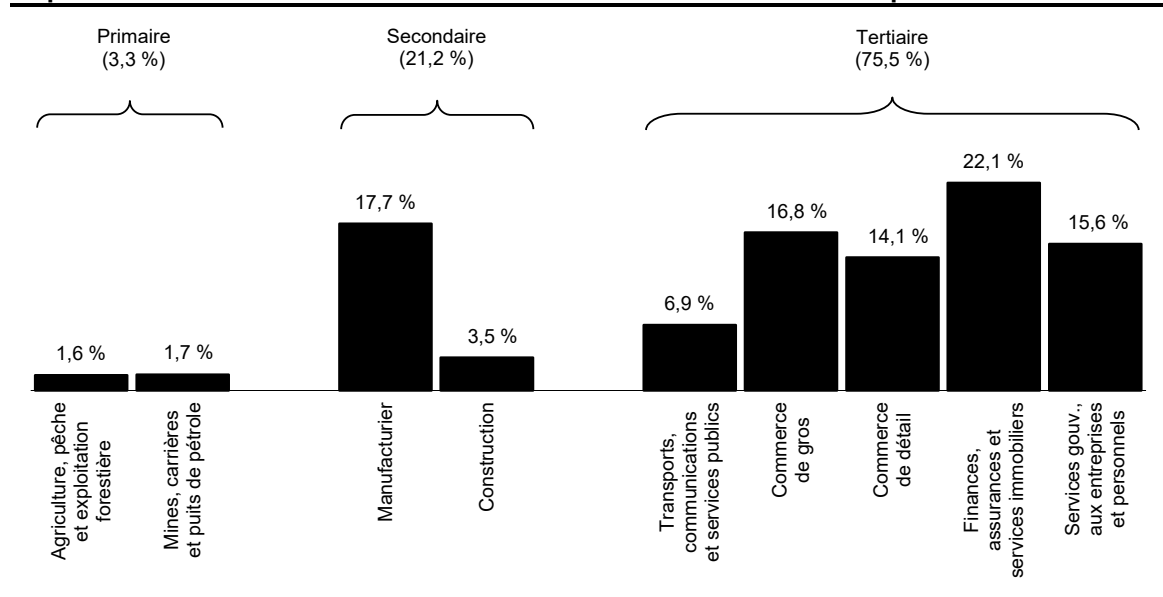
En 2016, 3,3 % du revenu brut provenait des entreprises du secteur primaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 21,2 % du revenu brut total.

Les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 75,5 % du revenu brut total.

GRAPHIQUE 5

Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2016



1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers

Le bénéfice net selon les états financiers mesure les profits réalisés par les sociétés au cours de l'exercice financier se terminant dans l'année civile 2016 selon les normes comptables en vigueur. Il représente, entre autres, la différence entre les produits et les charges des sociétés. À cet égard, il tient compte des revenus tirés de la vente de biens et services et des coûts engagés pour réaliser ces ventes, notamment les dépenses liées aux salaires et aux achats d'intrants. Il incorpore également d'autres revenus tels que les gains en capital et les dividendes reçus, et d'autres charges telles que les impôts fonciers et les intérêts sur emprunt.

En 2016, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des sociétés s'élevait à 253,1 milliards de dollars.

Au cours d'un exercice donné, les sociétés peuvent réaliser des profits ou accuser des pertes. En 2016, 269 071 sociétés⁵ ont réalisé des profits, déclarant un bénéfice net positif de 301,9 milliards de dollars. Les 152 043 sociétés⁶ présentant un bénéfice net négatif ou nul enregistraient des pertes totalisant 48,8 milliards de dollars.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Le bénéfice net selon les états financiers réalisé par les petites entreprises atteint une proportion de 10,7 % du bénéfice net total (27,2 milliards de dollars), alors qu'elles ont produit 96,6 % des déclarations de revenus des entreprises.

Inversement, les grandes entreprises ont déclaré 83,5 % (211,2 milliards de dollars) du bénéfice net total, alors qu'elles ont soumis 1,1 % des déclarations de revenus.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne, qui ont transmis 2,3 % des déclarations de revenus, ont réalisé 5,8 % (14,7 milliards de dollars) du bénéfice net de l'ensemble des sociétés.

⁵ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁶ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

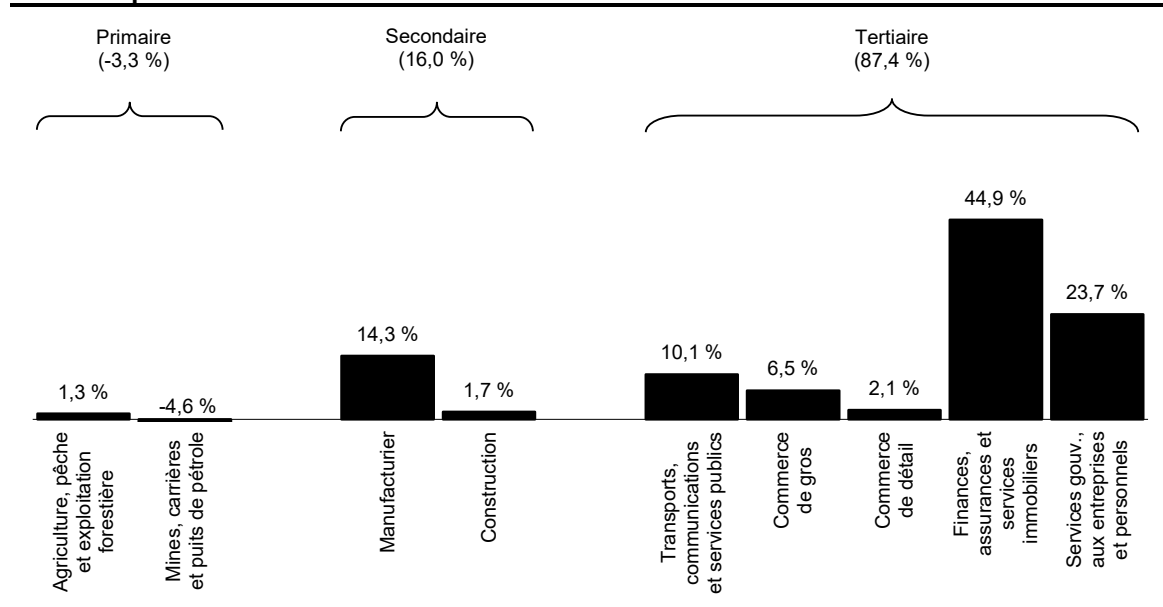
En 2016, 87,4 % du bénéfice net total selon les états financiers provenait des entreprises du secteur tertiaire. En comparaison, ces dernières ont produit 80,8 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré une perte nette de 3,3 % du bénéfice net global alors qu'elles ont produit 4,0 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 16,0 % du bénéfice net total et ont transmis 15,3 % des déclarations de revenus.

GRAPHIQUE 6

Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2016



Rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

Le bénéfice net selon les états financiers ne correspond pas nécessairement au revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Cette différence s'explique par le fait que la Loi sur les impôts prévoit notamment des règles différentes au chapitre du calcul de l'amortissement, des provisions et des réserves.

Illustration des principales différences entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

	Bénéfice net selon les états financiers	Revenu net aux fins de l'impôt
Dépenses de recherche et de développement	Dépenses courantes	Dépenses courantes avec exception
Amortissement	Selon la durée de vie utile du bien	Selon les taux prévus par la législation
Frais de repas et de représentation	Pleinement déductibles	Partiellement déductibles
Provisions et réserves	Dépenses courantes	Partiellement déductibles

1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net aux fins de l'impôt est obtenu après que certains ajustements au bénéfice net selon les états financiers ont été apportés. En 2016, le revenu net aux fins de l'impôt était inférieur de 25,9 milliards de dollars au bénéfice net selon les états financiers.

Ainsi, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés s'élevait à 227,2 milliards de dollars. Cette situation résulte du fait que 272 326 sociétés⁷ ont déclaré un revenu net positif qui totalisait 254,9 milliards de dollars, alors que 146 514 sociétés⁸ ont enregistré un revenu net nul ou négatif totalisant 27,7 milliards de dollars.

Par ailleurs, les sociétés imposées et non imposées sur le revenu ont déclaré respectivement un revenu net aux fins de l'impôt de 196,2 milliards de dollars et de 31,0 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu net aux fins de l'impôt déclaré par les petites entreprises a atteint une proportion de 12,2 % du revenu net total, soit 27,7 milliards de dollars, même si elles représentaient 96,6 % du nombre total de sociétés.

À titre de comparaison, les grandes entreprises ont réalisé 82,0 % du revenu net total (186,3 milliards de dollars), alors qu'elles constituaient 1,1 % de l'ensemble des sociétés.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont déclaré 5,8 % du revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés (13,2 milliards de dollars) et représentaient 2,3 % des sociétés.

⁷ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁸ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 84,1 % du total du revenu net aux fins de l'impôt.

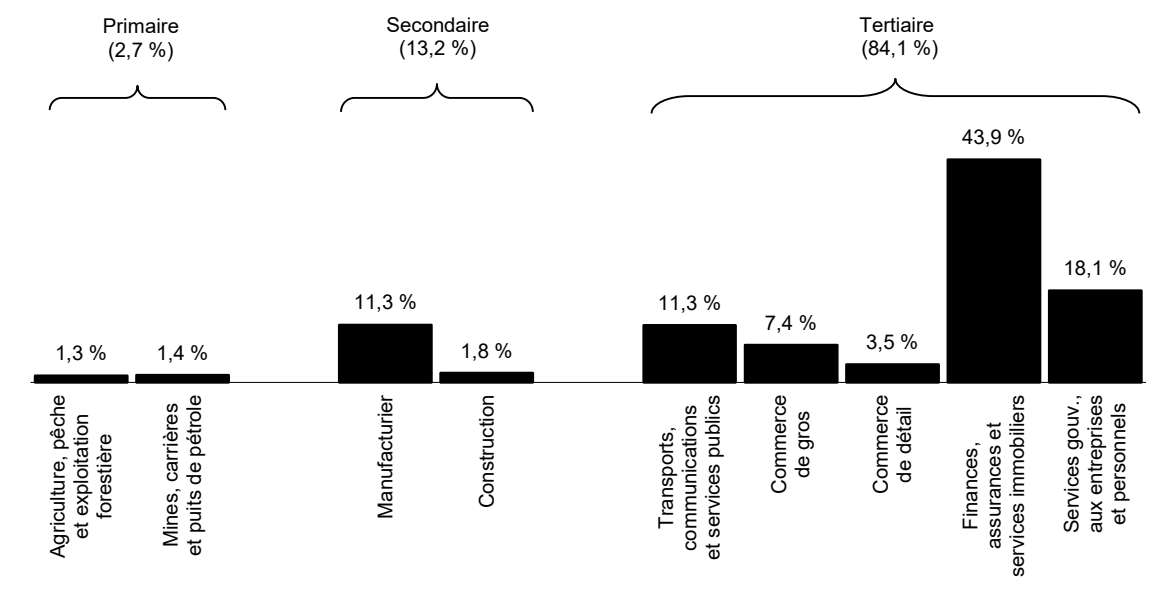
— La proportion du revenu net aux fins de l'impôt fournie par les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentait, à elle seule, 43,9 % du total.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 13,2 %, était attribuable majoritairement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 11,3 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré, quant à elles, 2,7 % du revenu net global. Cette proportion était équitablement répartie entre le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière (1,3 %) et celui des mines, des carrières et des puits de pétrole (1,4 %).

GRAPHIQUE 7

Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016



1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2015

En 2016, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des entreprises a augmenté de 7,4 % par rapport à 2015.

Pour sa part, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des entreprises a augmenté de 9,0 % entre 2015 et 2016.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, le bénéfice net des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 9,7 %, de 23,6 % et de 6,1 %.

Par ailleurs, le revenu net aux fins de l'impôt des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 8,0 %, de 10,2 % et de 9,0 %.

TABLEAU 8

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2016

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)
Bénéfice net selon les états financiers	27 197	9,7	14 679	23,6	211 216	6,1	253 093	7,4
À ajouter								
– Amortissement comptable	6 206	3,3	3 157	8,2	42 006	–2,0	51 369	–0,8
– Autres dépenses non admissibles	21 035	6,3	10 534	–2,0	612 032	–7,0	643 601	–6,6
À retrancher								
– Amortissement fiscal	5 743	2,1	2 558	7,5	45 197	12,5	53 498	11,0
– Autres déductions admissibles	20 999	8,7	12 572	12,7	633 772	–8,0	667 344	–7,2
Revenu net aux fins de l'impôt	27 695	8,0	13 241	10,2	186 285	9,0	227 220	9,0

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur primaire a diminué de 250,7 % par rapport à 2015, en raison notamment de la diminution observée chez les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole. Par ailleurs, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire a crû respectivement de 118,1 % et de 4,5 % par rapport à 2015.

Le revenu net aux fins de l'impôt pour les entreprises du secteur primaire a diminué de 62,6 %. Quant aux entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, leur revenu net aux fins de l'impôt a augmenté respectivement de 8,3 % et de 16,3 % par rapport à 2015.

TABLEAU 9

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Bénéfice net selon les états financiers		À ajouter				À retrancher				Revenu net aux fins de l'impôt	
			Amortissement comptable		Autres dépenses non admissibles		Amortissement fiscal		Autres déductions admissibles			
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 220	91,9	1 224	2,8	7 371	8,3	1 359	16,3	7 497	12,3	2 960	61,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	–11 664	–397,0	2 991	–31,7	41 745	32,7	2 231	29,9	27 556	18,8	3 286	–77,9
Sous-total	–8 444	–250,7	4 216	–24,3	49 116	28,3	3 589	24,4	35 052	17,3	6 246	–62,6
Secteur secondaire												
– Manufacturier	36 105	146,4	7 754	–25,1	39 177	–16,4	7 562	9,3	49 760	21,3	25 715	7,4
– Construction	4 296	10,9	1 585	1,8	5 593	–11,0	1 259	–12,1	6 038	–8,9	4 176	14,0
Sous-total	40 401	118,1	9 339	–21,6	44 770	–15,7	8 821	5,7	55 798	17,1	29 891	8,3
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	25 672	146,3	8 629	2,4	20 475	–18,8	8 780	5,2	20 425	6,8	25 572	54,2
– Commerce de gros	16 450	1,9	5 825	2,4	13 972	–20,8	6 245	–9,0	13 294	–2,5	16 708	–11,9
– Commerce de détail	5 374	–9,8	3 869	–1,6	11 204	50,2	4 300	18,2	8 134	52,1	8 014	–4,2
– Finances, assurances et services immobiliers	113 691	–3,7	6 616	9,7	466 136	–8,7	9 314	2,7	477 405	–12,4	99 723	23,9
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	59 948	–1,7	12 874	25,7	37 927	4,5	12 449	37,9	57 235	–2,4	41 065	3,1
Sous-total	221 136	4,5	37 814	10,2	549 714	–8,0	41 088	11,2	576 493	–10,2	191 083	16,3
TOTAL	253 093	7,4	51 369	–0,8	643 601	–6,6	53 498	11,0	667 344	–7,2	227 220	9,0

1.2.5 Les déductions

Les déductions permises dans le calcul du revenu imposable servent notamment à :

- assurer une équité temporelle dans le traitement du revenu des sociétés (ex. : déductions pour pertes agricoles, pour pertes autres qu'en capital, pour pertes nettes en capital);
- éviter la double imposition des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables;
- exclure du revenu imposable le montant admissible des dons.

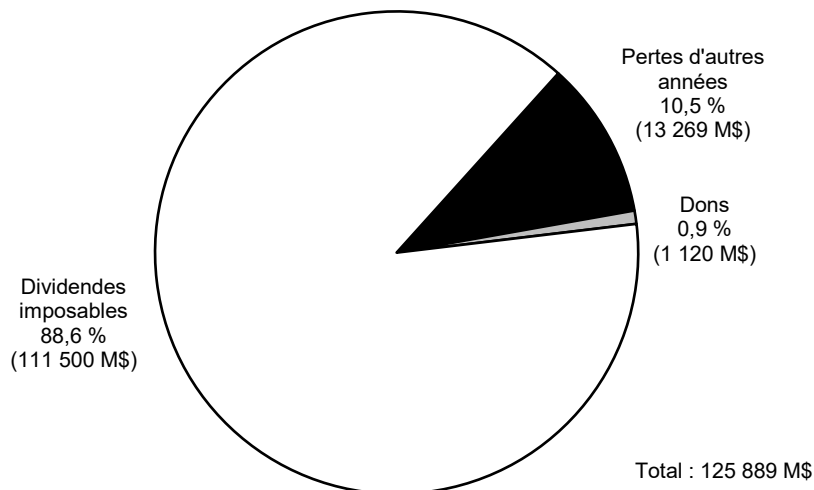
En 2016, ces déductions réclamées dans les déclarations de revenus ont totalisé 125,9 milliards de dollars⁹.

□ Répartition selon la catégorie

En 2016, la déduction pour les dividendes imposables représentait 88,6 % de l'ensemble des déductions, et la déduction à l'égard des pertes d'autres années atteignait 10,5 %. La déduction pour les dons représentait, quant à elle, 0,9 % des déductions totales.

GRAPHIQUE 8

Déductions selon la catégorie – 2016



⁹ Le total des déductions réclamées dans les déclarations de revenus diffère du montant effectivement utilisé pour le calcul du revenu imposable. En effet, pour certaines sociétés, le total des déductions demandées est supérieur au revenu net aux fins de l'impôt. Dans le cas de ces sociétés, l'excédent des déductions par rapport au revenu net aux fins de l'impôt n'est pas considéré dans le calcul du revenu imposable. De plus, le montant des déductions inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des déductions effectivement utilisé.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions réclamées par les grandes entreprises (109,2 milliards de dollars) représentaient 86,7 % du total des déductions, soit une proportion supérieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (82,0 %).

Les déductions demandées par les petites entreprises (11,5 milliards de dollars) atteignaient 9,2 % du total, soit une proportion inférieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (12,2 %).

Dans le cas des moyennes entreprises, la proportion des déductions était de 4,1 % (5,1 milliards de dollars), ce qui est inférieur à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (5,8 %).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire sont celles pour lesquelles les déductions, avec une proportion de 80,0 %, ont été les plus élevées par rapport aux déductions totales. À elles seules, les déductions des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentaient 43,8 % des déductions totales.

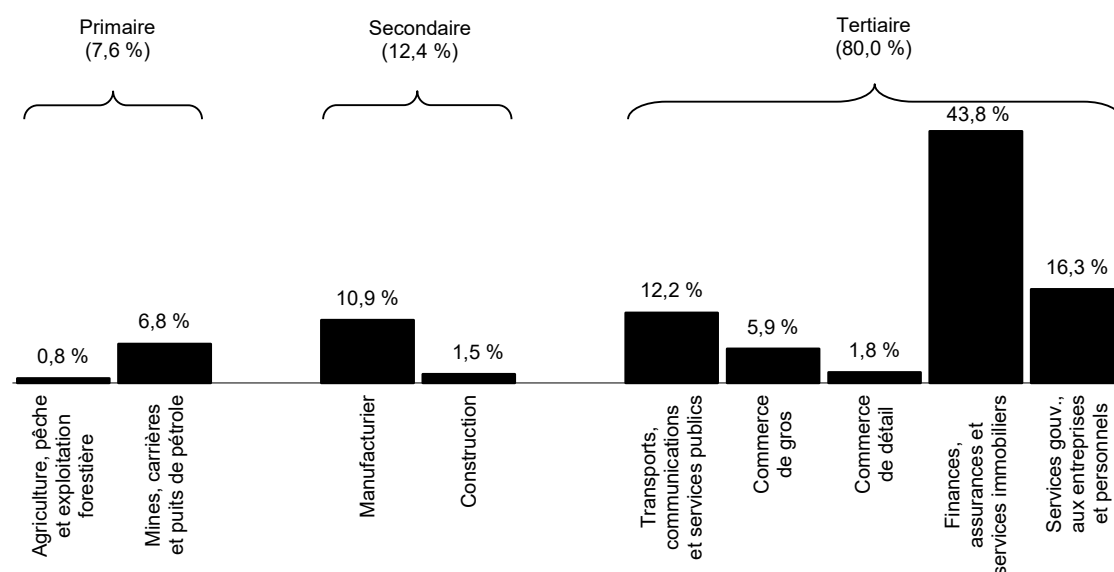
— Cette proportion élevée était attribuable principalement aux dividendes imposables déductibles. En fait, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont eu un total de 51,6 milliards de dollars¹⁰ de déductions pour dividendes imposables, soit 41,0 % du montant total des déductions.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 12,4 %, était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 10,9 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont pour leur part déclaré 7,6 % des déductions totales. La plus grande partie (6,8 % des déductions totales) était attribuable au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 9

Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2016



¹⁰ Voir le tableau 72 (deuxième partie du document).

1.2.6 Le revenu imposable

Le revenu imposable d'une société s'obtient en retranchant du revenu net aux fins de l'impôt l'ensemble des déductions permises.

En 2016, le revenu imposable mondial des sociétés ayant au moins un établissement au Québec totalisait 135,0 milliards de dollars. Il correspondait au revenu net aux fins de l'impôt (227,2 milliards de dollars) moins les déductions effectivement utilisées (92,2 milliards de dollars).

- Certaines sociétés n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer bien que leur revenu imposable soit positif. Ainsi, en 2016, les sociétés non imposées ont déclaré un revenu imposable mondial de 5,2 milliards de dollars¹¹. Il s'agissait essentiellement des sociétés exonérées d'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (ex. : organismes sans but lucratif, organismes publics et coopératives).

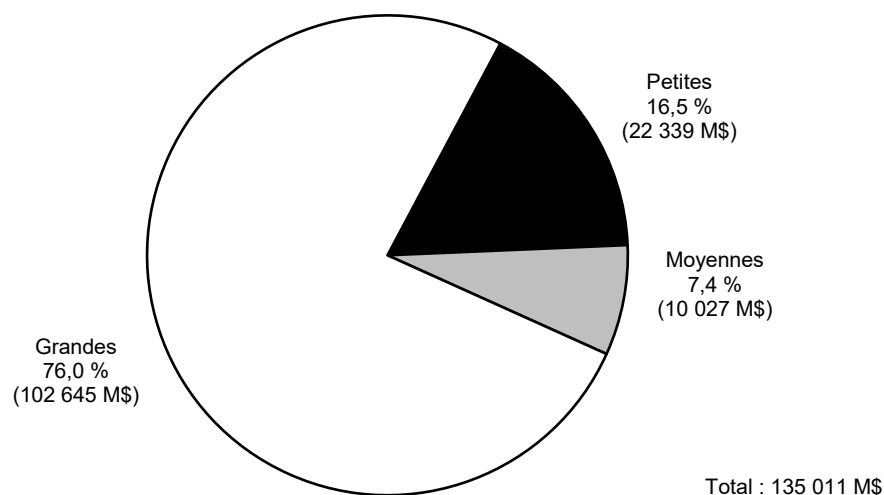
Le revenu imposable mondial englobe aussi bien les revenus réalisés au Québec qu'à l'extérieur. Par ailleurs, l'impôt qu'une société doit payer au Québec ne s'applique que sur la part des affaires qu'elle y a réalisées. Ainsi, dans les informations présentées ci-dessous, le revenu imposable des sociétés au Québec équivaut à leur revenu imposable mondial multiplié par la proportion des affaires qu'elles ont réalisées au Québec. Ce montant s'élevait à 55,4 milliards de dollars en 2016 pour l'ensemble des sociétés.

□ Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont déclaré 76,0 % du revenu imposable mondial. Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, la proportion du revenu imposable mondial était respectivement de 16,5 % et de 7,4 %.

GRAPHIQUE 10

Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2016



¹¹ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2015

En 2016, les déductions inscrites dans les déclarations de revenus des sociétés ont connu une baisse de 1,8 % par rapport à 2015.

Le revenu imposable mondial des sociétés a augmenté de 15,4 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions déclarées par les moyennes entreprises ont augmenté de 1,2 % entre 2015 et 2016. Les déductions déclarées par les petites et les grandes entreprises ont, quant à elles, respectivement diminué de 0,9 % et de 2,0 %.

Le revenu imposable mondial des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 9,3 %, de 10,8 %, et de 17,4 %.

TABEAU 10

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2016

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)
Revenu net aux fins de l'impôt	27 695	8,0	13 241	10,2	186 285	9,0	227 220	9,0
– Revenu net positif	33 672	5,5	15 162	7,5	206 046	7,3	254 880	7,1
– Revenu net négatif ou nul	–5 977	–4,5	–1 922	–8,3	–19 761	–6,2	–27 660	–6,0
Déductions								
– Dons	106	15,9	89	–5,7	926	–9,5	1 120	–7,3
– Dividendes imposables	9 207	–2,6	3 825	–1,6	98 468	–1,8	111 500	–1,8
– Pertes d'années antérieures	2 232	6,2	1 230	11,7	9 806	–3,2	13 269	–0,5
Total des déductions	11 545	–0,9	5 143	1,2	109 201	–2,0	125 889	–1,8
Revenu imposable mondial	22 339	9,3	10 027	10,8	102 645	17,4	135 011	15,4

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le revenu imposable mondial des entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire a augmenté respectivement de 56,3 %, de 3,3 % et de 17,1 %.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'utilisation des déductions, l'augmentation la plus prononcée concerne l'utilisation des dividendes imposables comme déductions par les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics, qui affiche une variation de 107,4 % en 2016 par rapport à 2015.

Inversement, la diminution la plus prononcée (71,7 %) concerne l'utilisation des dons comme déductions par les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière.

TABLEAU 11

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Revenu net aux fins de l'impôt		Déductions						Revenu imposable mondial	
			Dons		Dividendes imposables		Pertes d'années antérieures			
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 960	61,8	6	–71,7	351	–13,3	609	27,9	2 302	61,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	3 286	–77,9	11	–62,0	8 249	–64,3	284	–4,0	1 879	49,9
Sous-total	6 246	–62,6	16	–66,0	8 600	–63,4	893	15,7	4 181	56,3
Secteur secondaire										
– Manufacturier	25 715	7,4	129	5,8	10 730	52,5	2 871	13,0	18 891	3,5
– Construction	4 176	14,0	12	6,1	1 219	9,8	689	–7,7	3 773	2,6
Sous-total	29 891	8,3	141	5,8	11 949	46,7	3 560	8,3	22 664	3,3
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	25 572	54,2	52	–5,1	13 546	107,4	1 757	82,4	11 700	8,5
– Commerce de gros	16 708	–11,9	87	13,3	6 367	–10,9	976	–16,5	14 671	–3,7
– Commerce de détail	8 014	–4,2	34	15,2	1 668	–20,7	603	29,4	9 794	8,4
– Finances, assurances et services immobiliers	99 723	23,9	543	–24,9	51 649	6,1	2 930	–4,1	46 926	36,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	41 065	3,1	248	71,9	17 721	1,2	2 550	–29,6	25 075	9,7
Sous-total	191 083	16,3	963	–6,3	90 951	11,0	8 816	–4,9	108 165	17,1
TOTAL	227 220	9,0	1 120	–7,3	111 500	–1,8	13 269	–0,5	135 011	15,4

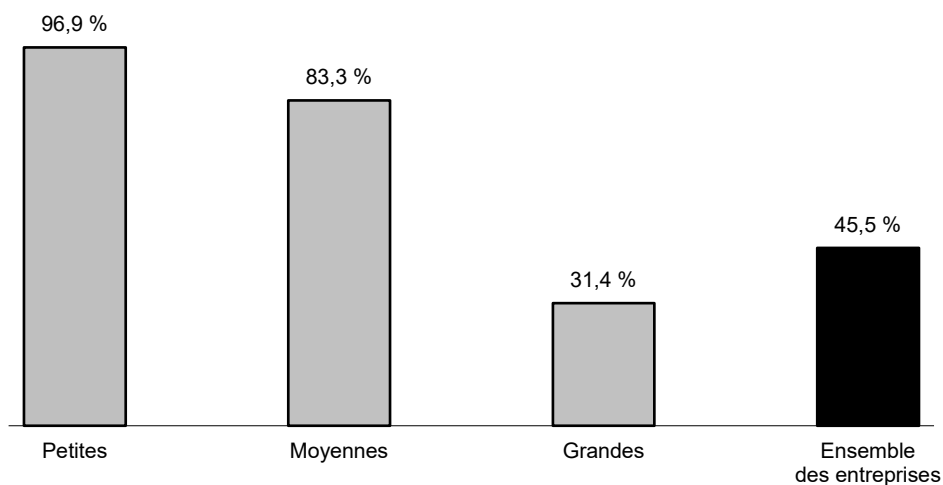
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises

Globalement, pour l'année d'imposition 2016, la proportion des affaires faites au Québec par les sociétés ayant au moins un établissement au Québec se situait à 45,5 %.

Lorsqu'on compare la proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises, les écarts sont importants. En effet, la proportion des affaires faites au Québec par les grandes entreprises était de 31,4 %, alors qu'elle était de 96,9 % dans le cas des petites entreprises et de 83,3 % dans celui des entreprises de taille moyenne.

GRAPHIQUE 11

Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2016



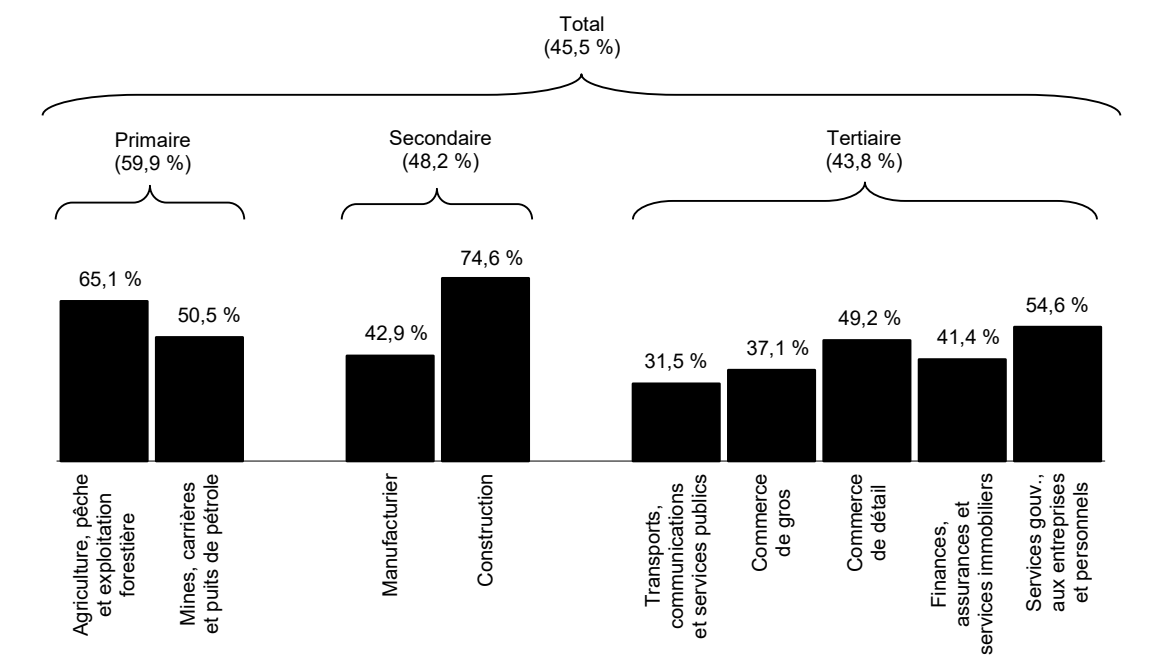
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière ainsi que du secteur de la construction sont celles pour lesquelles la proportion des affaires faites au Québec était la plus élevée en 2016 (65,1 % et 74,6 %).

Les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics sont celles où la proportion des affaires faites au Québec était la plus faible (31,5 %).

GRAPHIQUE 12

Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016



❑ Revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises

La répartition du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises est sensiblement différente de celle du revenu imposable mondial.

Ainsi, en 2016, la part des grandes entreprises représentait 76,0 % du revenu imposable mondial, alors que cette part diminuait à 48,3 % pour le revenu imposable au Québec, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte de la proportion des affaires faites au Québec.

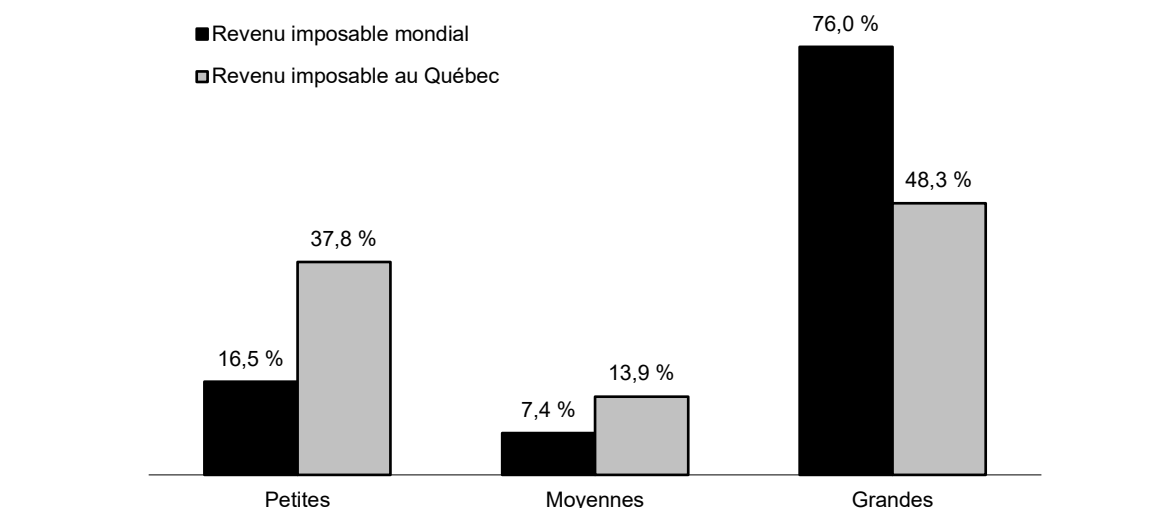
— Cela est essentiellement attribuable au fait que plusieurs grandes entreprises sont des multinationales qui exercent une plus forte partie de leurs activités à l'extérieur du Québec.

La part du revenu imposable mondial des petites entreprises était de 16,5 %, alors que cette part augmentait à 37,8 % pour le revenu imposable au Québec.

Chez les entreprises de taille moyenne, la part du revenu imposable mondial était de 7,4 %, alors qu'elle augmentait à 13,9 % pour le revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 13

Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2016

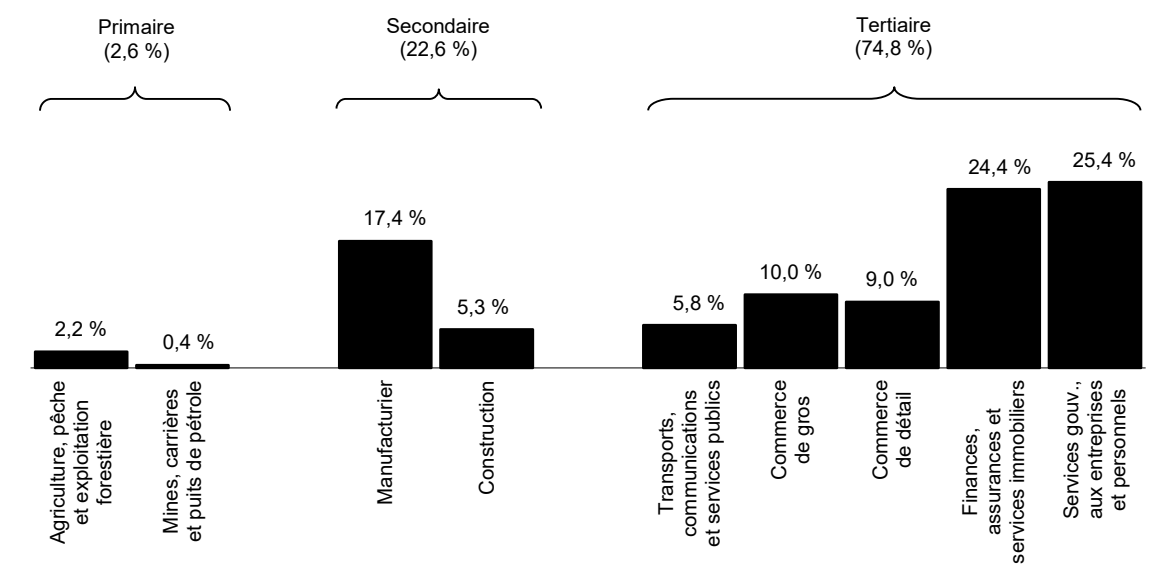


❑ Revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire déclaraient la plus grande part du revenu imposable global au Québec, soit 74,8 % du total. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire déclaraient respectivement 2,6 % et 22,6 % du revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 14

Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016



1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés

❑ Impôt total sur le revenu

L'impôt total sur le revenu des sociétés, soit le résultat de la multiplication du revenu imposable par le taux d'imposition applicable, s'est chiffré à 15,4 milliards de dollars en 2016.

❑ Impôt sur le revenu à payer au Québec

En 2016, étant donné que les sociétés ayant au moins un établissement au Québec réalisaient 45,5 % de leurs affaires au Québec, l'impôt à payer au Québec s'est élevé à 5,9 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

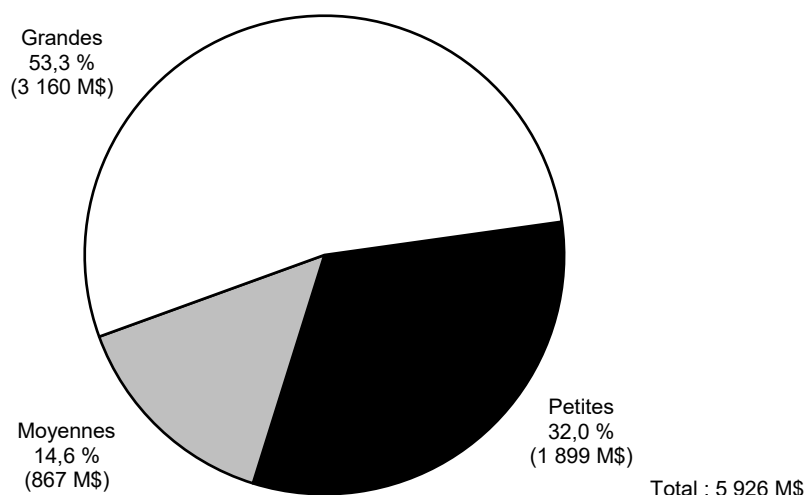
En 2016, les grandes entreprises ont payé 53,3 % de l'impôt sur le revenu au Québec, alors qu'elles ont déclaré 82,0 % du revenu net aux fins de l'impôt.

— Cette différence s'explique principalement par le fait que ces entreprises n'exerçaient qu'une partie (31,4 %) de leurs activités au Québec et qu'elles n'étaient pas imposées au Québec sur leurs bénéfices réalisés à l'extérieur.

Les petites et les moyennes entreprises payaient respectivement 32,0 % et 14,6 % du total de l'impôt à payer au Québec.

GRAPHIQUE 15

Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2016



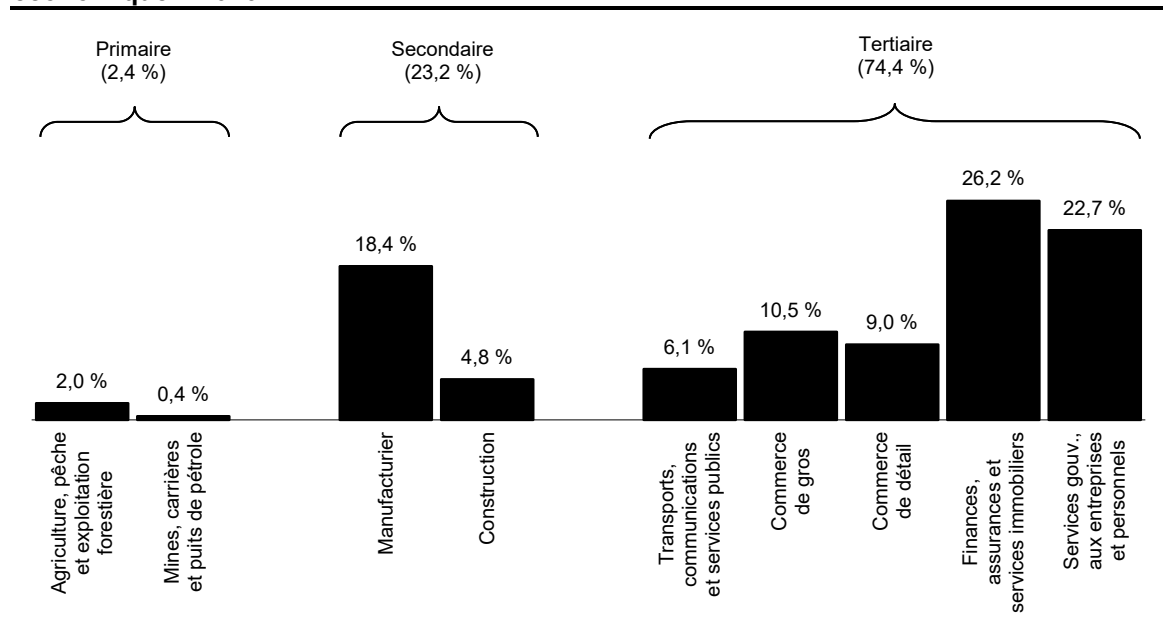
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, la part la plus élevée de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, soit 74,4 % du total, provenait des entreprises du secteur tertiaire, en raison notamment du nombre élevé d'entreprises qu'il comprend.

Les entreprises du secteur secondaire contribuaient pour 23,2 % du total de l'impôt à payer, une proportion principalement attribuable aux entreprises du secteur manufacturier qui, à elles seules, versaient 18,4 % de l'impôt total à payer au Québec. Quant aux entreprises du secteur primaire, la proportion était de 2,4 %.

GRAPHIQUE 16

Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016



❑ Répartition selon le type de revenu imposé

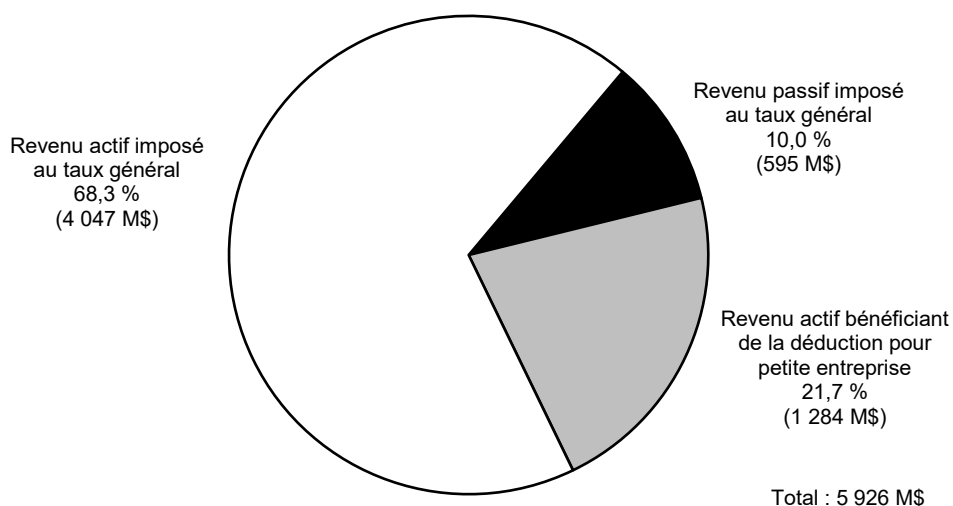
Le revenu des sociétés se divise en trois composantes : le revenu passif (ex. : un revenu de placements), le revenu actif imposé au taux général et le revenu actif imposé à un taux réduit reflétant la déduction pour petite entreprise.

En 2016, 90,0 % de l'impôt sur le revenu au Québec (5,3 milliards de dollars) provenait du revenu actif, soit la somme de l'impôt au taux réduit pour les PME (21,7 %) et de l'impôt au taux général (68,3 %).

Les recettes associées à l'imposition du revenu passif représentaient 10,0 % de l'impôt à payer au Québec, soit 595 millions de dollars.

GRAPHIQUE 17

Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2016



1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2015

En 2016, l'impôt total sur le revenu des sociétés et l'impôt à payer au Québec ont respectivement augmenté de 15,7 % et de 8,1 % par rapport à 2015. Le revenu imposable au Québec de l'ensemble des entreprises a augmenté de 8,4 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, l'impôt total sur le revenu a augmenté de 9,2 % pour les petites entreprises, de 11,0 % pour les moyennes et de 17,4 % pour les grandes.

L'impôt sur le revenu à payer au Québec a augmenté de 8,2 % pour les petites entreprises, de 9,2 % pour les moyennes et de 7,8 % pour les grandes.

TABLEAU 12

Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2016 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Revenu imposable mondial	22 339	9,3	10 027	10,8	102 645	17,4	135 011	15,4
Impôt total sur le revenu	2 061	9,2	1 147	11,0	12 211	17,4	15 420	15,7
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	96,9	-0,2	83,3	-0,3	31,4	-0,7	45,5	-1,0
Revenu imposable au Québec	20 949	8,5	7 694	9,4	26 725	8,0	55 367	8,4
Impôt sur le revenu au Québec	1 899	8,2	867	9,2	3 160	7,8	5 926	8,1

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2015, la répartition selon le secteur d'activité montre que l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté dans les secteurs primaire (18,1 %), secondaire (12,6 %) et tertiaire (6,5 %).

Entre 2015 et 2016, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté davantage pour les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière (21,8 %) ainsi que pour celles du secteur manufacturier (14,7 %).

TABLEAU 13

Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Revenu imposable mondial		Impôt total sur le revenu		Proportion des affaires faites au Québec		Revenu imposable au Québec		Impôt sur le revenu au Québec	
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	%	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 302	61,9	246	70,7	65	–6,9	1 222	19,7	117	21,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 879	49,9	222	50,2	50	16,8	216	3,7	25	3,0
Sous-total	4 181	56,3	468	60,3	60	1,2	1 438	16,9	141	18,1
Secteur secondaire										
– Manufacturier	18 891	3,5	2 193	3,1	43	0,3	9 613	15,1	1 088	14,7
– Construction	3 773	2,6	386	2,5	75	0,7	2 921	4,9	286	5,2
Sous-total	22 664	3,3	2 579	3,0	48	0,2	12 534	12,6	1 373	12,6
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	11 700	8,5	1 368	8,6	32	–3,3	3 231	8,1	360	9,6
– Commerce de gros	14 671	–3,7	1 707	–3,9	37	–0,0	5 563	0,8	623	0,3
– Commerce de détail	9 794	8,4	1 103	8,4	49	–2,2	5 002	9,1	533	9,3
– Finances, assurances et services immobiliers	46 926	36,3	5 531	36,7	41	–0,5	13 527	10,0	1 552	9,9
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	25 075	9,7	2 664	9,6	55	–3,9	14 071	5,6	1 344	4,0
Sous-total	108 165	17,1	12 372	17,5	44	–1,5	41 395	6,9	4 412	6,5
TOTAL	135 011	15,4	15 420	15,7	46	–1,0	55 367	8,4	5 926	8,1

1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés

En 2016, l'impôt sur le revenu au Québec des sociétés était en moyenne de 12 020 \$ par société.

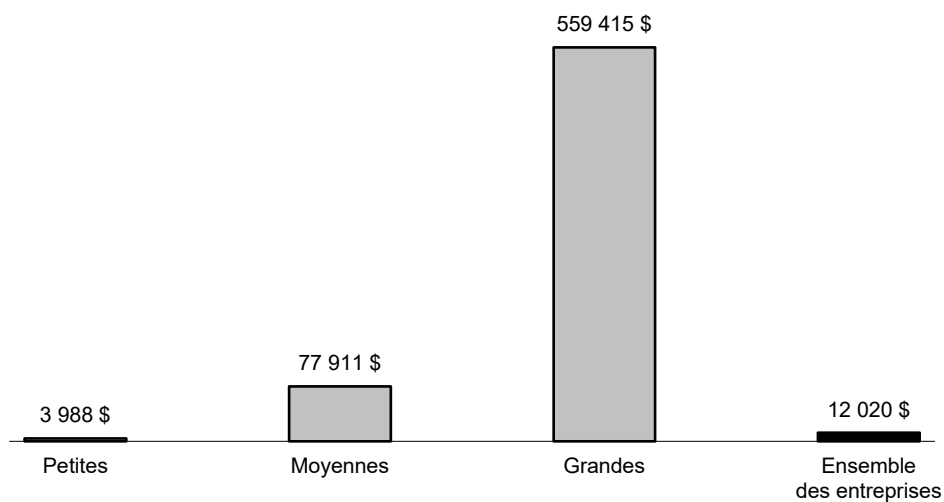
— Il a augmenté par rapport à l'impôt moyen de 2015, qui était de 11 358 \$.

□ L'impôt moyen selon la taille des entreprises

L'impôt moyen au Québec était de 3 988 \$ par société pour les petites entreprises, de 77 911 \$ pour les entreprises de taille moyenne et de 559 415 \$ pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 18

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2016



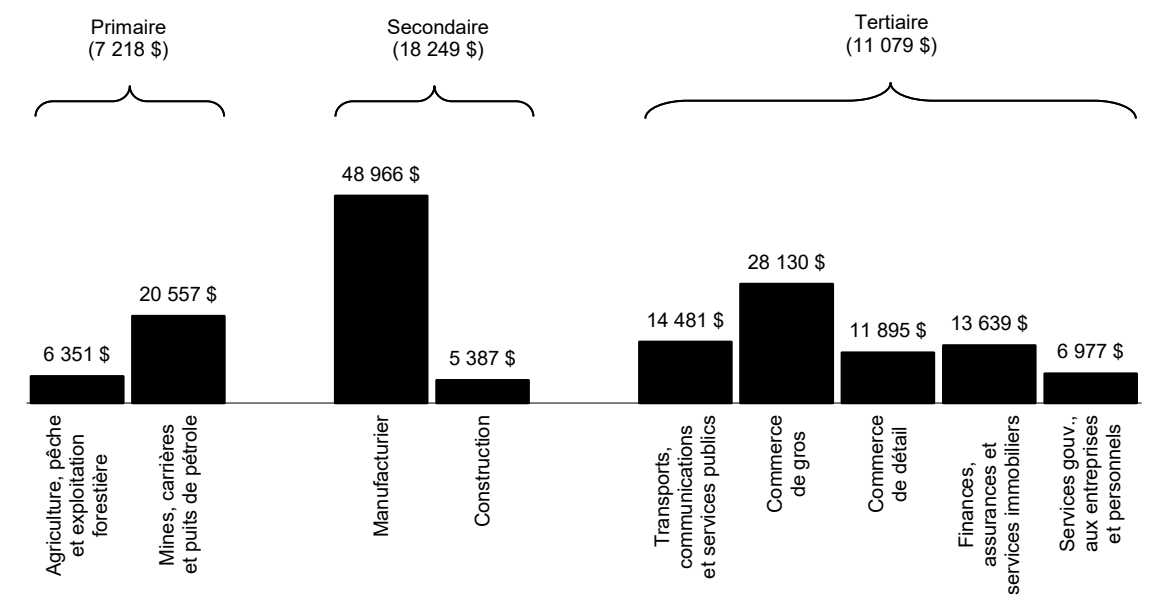
□ L'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2016, l'impôt moyen au Québec des entreprises du secteur tertiaire était de 11 079 \$. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire avaient quant à elles un impôt moyen respectif de 7 218 \$ et de 18 249 \$.

L'impôt moyen des entreprises du secteur manufacturier était le plus élevé, avec 48 966 \$, alors que l'impôt moyen des entreprises du secteur de la construction était le plus faible, avec 5 387 \$.

GRAPHIQUE 19

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2016



1.2.11 Le taux moyen d'imposition

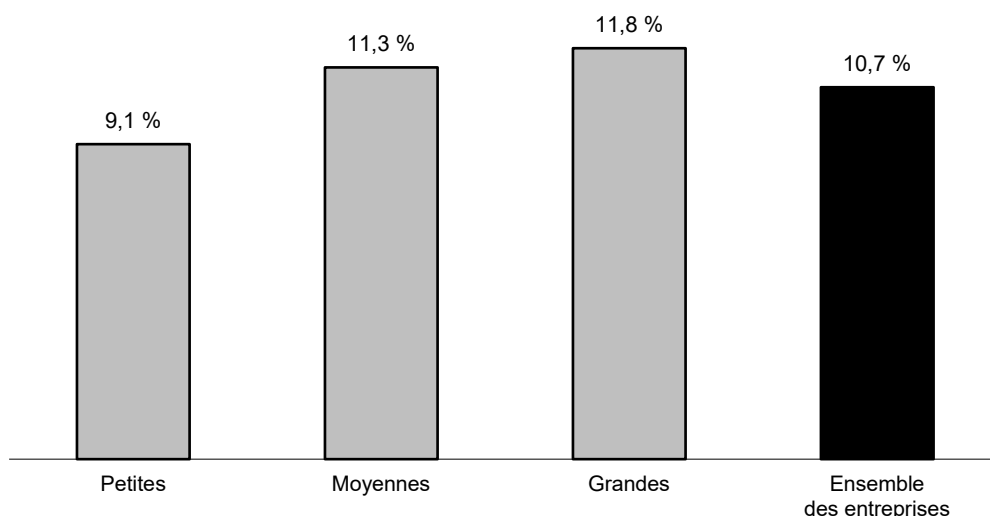
En 2016, le taux moyen d'imposition¹², qui correspond à l'impôt sur le revenu à payer au Québec exprimé en proportion du revenu imposable au Québec, était de 10,7 % pour l'ensemble des sociétés. Ce taux est équivalent à celui enregistré en 2015.

□ Le taux moyen d'imposition selon la taille des entreprises

Le taux moyen d'imposition sur le revenu des petites entreprises était de 9,1 %, soit 2,7 points de pourcentage de moins que celui des grandes entreprises, qui se situait à 11,8 %. Pour leur part, les moyennes entreprises ont été imposées à un taux moyen de 11,3 %.

GRAPHIQUE 20

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2016



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

¹² Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul du taux moyen d'imposition.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

Une petite entreprise du secteur des services admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 750 000 \$ au Québec a un impôt à payer au taux réduit de 40 000 \$ et un impôt à payer au taux général de 29 750 \$, pour un total de 69 750 \$.

- Ainsi, son taux moyen d'imposition, défini comme le ratio de l'impôt à payer sur le revenu imposable, est de 9,3 %.

Une grande entreprise non admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 10 millions de dollars a un total de 1 190 000 \$ d'impôt à payer, pour un taux moyen d'imposition de 11,9 %.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition – 2016

(en dollars, sauf indication contraire)

	Petite entreprise	Grande entreprise
REVENU IMPOSABLE AU QUÉBEC (A)	750 000	10 000 000
Calcul de l'impôt à payer au taux réduit pour les PME		
Plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	500 000	—
Taux réduit d'imposition pour les PME	8,0 %	8,0 %
Impôt à payer au taux réduit	40 000	—
Calcul de l'impôt à payer au taux général		
Revenu imposable excédant le plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	250 000	10 000 000
Taux général d'imposition	11,9 %	11,9 %
Impôt à payer au taux général	29 750	1 190 000
IMPÔT TOTAL À PAYER AU QUÉBEC (B)	69 750	1 190 000
TAUX MOYEN D'IMPOSITION (B/A)	9,3 %	11,9 %

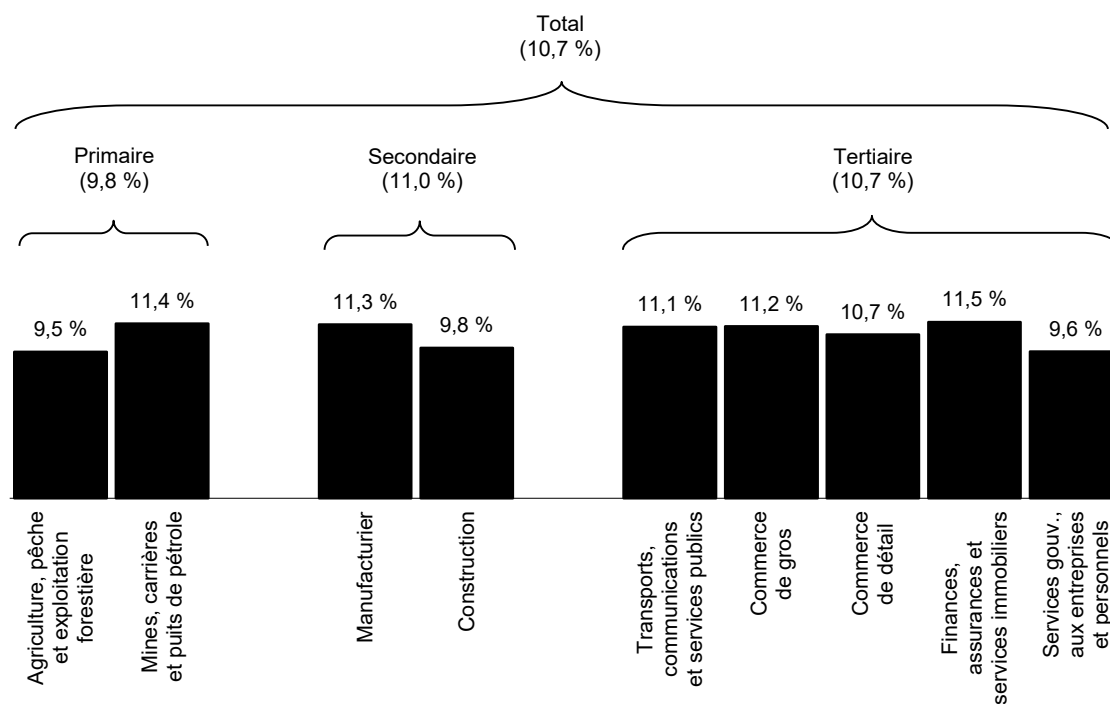
— : Valeur nulle.

❑ Le taux moyen d'imposition selon le secteur d'activité économique

En 2016, le taux moyen d'imposition sur le revenu des entreprises du secteur tertiaire et de l'ensemble des entreprises était de 10,7 %. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire étaient quant à elles imposées à des taux moyens respectifs de 9,8 % et de 11,0 %.

GRAPHIQUE 21

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2016



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés

Les crédits d'impôt¹³ sont des éléments du régime fiscal qui, au lieu de diminuer les revenus assujettis à l'impôt, servent généralement à réduire l'impôt à payer ou encore à rembourser certaines dépenses encourues par les entreprises afin d'atteindre les objectifs de politique économique du gouvernement. La plupart des crédits d'impôt accordés aux sociétés sont remboursables du fait que lorsque leur valeur est supérieure à l'impôt à payer par la société, l'excédent lui est remboursé.

1.3.1 Le nombre de sociétés

En 2016, 20 368 sociétés bénéficiaient de crédits d'impôt, soit 4,1 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

□ Répartition selon que les sociétés sont imposées ou non

En 2016, le montant des crédits d'impôt reçus par les sociétés imposées à l'impôt sur le revenu (897 millions de dollars) représentait 51,8 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

— Les sociétés imposées bénéficiaires de crédits d'impôt (10 625 sociétés) représentaient 52,2 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires.

Pour leur part, les sociétés non imposées sur le revenu ont bénéficié de 48,2 % (835 millions de dollars) du total des crédits d'impôt en 2016.

— Les sociétés non imposées bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 47,8 % (9 743 sociétés) des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés recevant des crédits d'impôt, les sociétés imposées affichaient des impôts et cotisations nets positifs de 2,5 milliards de dollars, alors que les sociétés non imposées avaient des impôts et cotisations nets négatifs de 130 millions de dollars.

Pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt s'élevaient à 2,3 milliards de dollars.

TABLEAU 14

Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016

Type de sociétés	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Nombre (unités)	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Imposées	10 625	52,2	3 371	897	51,8	2 473
Non imposées	9 743	47,8	705	835	48,2	-130
TOTAL	20 368	100,0	4 075	1 732	100,0	2 343

¹³ Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de ceux de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2016 en date du 31 décembre 2019. Ces montants peuvent être sous-estimés en raison de certains délais occasionnés notamment par le dépôt des demandes de crédits d'impôt par les sociétés ainsi que par le traitement, la vérification et le versement de ces crédits d'impôt par Revenu Québec.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, les 17 181 petites entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 84,4 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires. Ainsi, 3,6 % des petites entreprises québécoises bénéficiaient de crédits d'impôt.

Pour leur part, les moyennes entreprises représentaient 10,4 % des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, soit 2 123 sociétés. Ce nombre correspondait à 19,1 % de l'ensemble des entreprises de taille moyenne ayant produit une déclaration de revenus.

Le nombre de grandes entreprises recevant au moins un crédit d'impôt était de 1 064, soit une proportion de 5,2 %. Ainsi, 18,8 % des grandes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus bénéficiaient de crédits d'impôt.

TABLEAU 15

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2016

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	17 181	84,4	476 268		3,6
Moyennes	2 123	10,4	11 129		19,1
Grandes	1 064	5,2	5 649		18,8
TOTAL	20 368	100,0	493 046		4,1

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur primaire représentaient 8,3 % (1 697 entreprises) des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire représentaient respectivement 22,8 % (4 640 entreprises) et 68,9 % (14 031 entreprises) des sociétés recevant des crédits d'impôt.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant reçu au moins un crédit d'impôt étaient au nombre de 10 565, ce qui représentait une proportion de 51,9 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt.

De plus, 19,3 % des entreprises du secteur manufacturier ont bénéficié de crédits d'impôt en 2016, alors que seulement 0,8 % des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole en ont bénéficié.

TABLEAU 16

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 540	7,6	18 363	8,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	157	0,8	1 193	13,2
Sous-total	1 697	8,3	19 556	8,7
Secteur secondaire				
– Manufacturier	3 928	19,3	22 213	17,7
– Construction	712	3,5	53 051	1,3
Sous-total	4 640	22,8	75 264	6,2
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	440	2,2	24 877	1,8
– Commerce de gros	907	4,5	22 130	4,1
– Commerce de détail	1 274	6,3	44 814	2,8
– Finances, assurances et services immobiliers	845	4,1	113 805	0,7
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 565	51,9	192 600	5,5
Sous-total	14 031	68,9	398 226	3,5
TOTAL	20 368	100,0	493 046	4,1

1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En 2016, les crédits d'impôt accordés aux sociétés totalisaient 1,7 milliard de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des crédits d'impôt reçus par les petites entreprises (620 millions de dollars) représentait 35,8 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont bénéficié respectivement de 19,7 % (341 millions de dollars) et de 44,5 % (771 millions de dollars) du total des crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les petites entreprises affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 187 millions de dollars. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises assumaient respectivement des impôts et cotisations nets positifs de 316 millions de dollars et de 2,2 milliards de dollars.

TABLEAU 17

Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2016

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Petites	17 181	84,4	433	620	35,8	-187
Moyennes	2 123	10,4	657	341	19,7	316
Grandes	1 064	5,2	2 985	771	44,5	2 214
TOTAL	20 368	100,0	4 075	1 732	100,0	2 343

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, la part du montant des crédits d'impôt qui a été reçue par les entreprises du secteur primaire était de 3,3 % (57 millions de dollars). Pour leur part, les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire ont bénéficié respectivement de 24,3 % (421 millions de dollars) et de 72,4 % (1,3 milliard de dollars) de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

Dans le cas des impôts et cotisations nets des crédits d'impôt, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 264 millions de dollars, alors que les entreprises du secteur manufacturier affichaient les impôts et cotisations nets positifs les plus élevés, soit 1,1 milliard de dollars.

TABEAU 18

Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 540	7,6	63	29	1,7	34
– Mines, carrières et puits de pétrole	157	0,8	44	27	1,6	17
Sous-total	1 697	8,3	107	57	3,3	51
Secteur secondaire						
– Manufacturier	3 928	19,3	1 493	408	23,5	1 085
– Construction	712	3,5	116	13	0,8	102
Sous-total	4 640	22,8	1 609	421	24,3	1 188
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	440	2,2	330	56	3,2	274
– Commerce de gros	907	4,5	389	79	4,6	310
– Commerce de détail	1 274	6,3	257	22	1,3	235
– Finances, assurances et services immobiliers	845	4,1	579	30	1,7	549
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 565	51,9	803	1 067	61,6	–264
Sous-total	14 031	68,9	2 359	1 254	72,4	1 105
TOTAL	20 368	100,0	4 075	1 732	100,0	2 343

❑ Répartition selon l'objectif et la taille des entreprises

En 2016, pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, 58,6 % du montant des crédits d'impôt était destiné à encourager l'innovation, soit 1,0 milliard de dollars, dont 445 millions de dollars pour encourager la recherche scientifique et le développement expérimental et 571 millions de dollars pour soutenir la nouvelle économie.

— Plus de la moitié du montant des crédits d'impôt (329 millions de dollars) ayant pour objectif de soutenir la nouvelle économie a été versé aux grandes entreprises.

De plus, au total, 230 millions de dollars versés en crédits d'impôt avaient pour objectif de favoriser l'investissement et 347 millions de dollars avaient pour objectif de promouvoir la culture.

TABLEAU 19

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2016

Objectif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
Encourager l'innovation								
– Recherche et développement	2 776	155	741	82	448	208	3 965	445
– Nouvelle économie	917	123	246	119	110	329	1 273	571
Sous-total	3 469	278	901	201	521	537	4 891	1 016
Favoriser l'investissement								
– Régions	268	12	66	17	41	25	375	55
– Sectoriel	2 903	40	838	38	404	97	4 145	175
Sous-total	3 117	53	880	56	434	122	4 431	230
Promouvoir la culture	822	187	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	860	347
Autres crédits d'impôt	10 819	102	987	17	588	20	12 394	139
TOTAL	17 181	620	2 123	341	1 064	771	20 368	1 732

d. c. : Donnée confidentielle.

Note : Étant donné qu'une société peut recevoir plus d'un crédit d'impôt, les totaux et sous-totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon l'objectif et le secteur d'activité économique

En 2016, 3 965 sociétés ont bénéficié des crédits d'impôt destinés à encourager la recherche scientifique et le développement expérimental. Parmi celles-ci, 2 255 entreprises du secteur tertiaire ont reçu un montant de 224 millions de dollars.

Un nombre total de 860 sociétés ont bénéficié de crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture.

Par ailleurs, le montant le plus élevé versé en crédits d'impôt (460 millions de dollars) était destiné au soutien à la nouvelle économie pour les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 20

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Encourager l'innovation				Favoriser l'investissement				Promouvoir la culture		Autres crédits d'impôt	
	Recherche et développement		Nouvelle économie		Régions		Sectoriel		Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)				
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	98	4	d. c.	d. c.	24	2	630	19	—	—	873	4
– Mines, carrières et puits de pétrole	23	2	—	—	96	13	42	11	—	—	27	0,5
Sous-total	121	6	d. c.	d. c.	120	16	672	30	—	—	900	5
Secteur secondaire												
– Manufacturier	1 487	210	342	36	153	31	1 840	99	93	8	1 453	24
– Construction	102	4	d. c.	d. c.	26	2	148	3	—	—	503	4
Sous-total	1 589	214	d. c.	d. c.	179	33	1 988	102	93	8	1 956	28
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	87	13	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	52	2	21	8	301	2
– Commerce de gros	326	28	145	32	d. c.	d. c.	253	14	d. c.	d. c.	331	3
– Commerce de détail	136	7	81	7	16	0,5	193	3	d. c.	d. c.	938	4
– Finances, assurances et services immobiliers	86	8	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	423	11	d. c.	d. c.	378	5
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 620	168	676	460	39	3	564	13	740	330	7 590	93
Sous-total	2 255	224	925	535	76	6	1 485	44	767	340	9 538	106
TOTAL	3 965	445	1 273	571	375	55	4 145	175	860	347	12 394	139

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

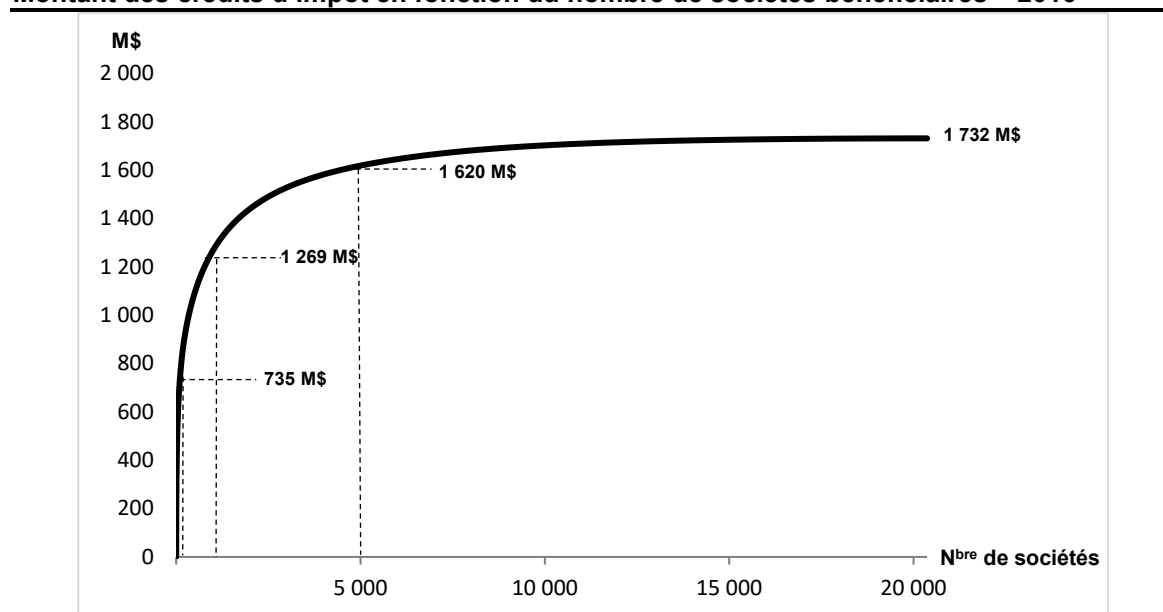
❑ Répartition des crédits d'impôt parmi les sociétés bénéficiaires

Une proportion importante des crédits d'impôt ont été accordés à un petit nombre de sociétés. En effet, en 2016, on observe que parmi les 20 368 sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt :

- 100 sociétés, soit moins de 1,0 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 42,4 % du montant total des crédits d'impôt (735 millions de dollars);
- 1 000 sociétés, soit 4,9 % des sociétés bénéficiaires, ont reçu 73,3 % des crédits d'impôt (1,3 milliard de dollars);
- 5 000 sociétés, soit 24,5 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 93,5 % de l'ensemble des crédits d'impôt (1,6 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 22

Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2016



Note : Les sociétés ont été sélectionnées selon l'ordre décroissant du montant total des crédits d'impôt reçus en 2016.

1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés

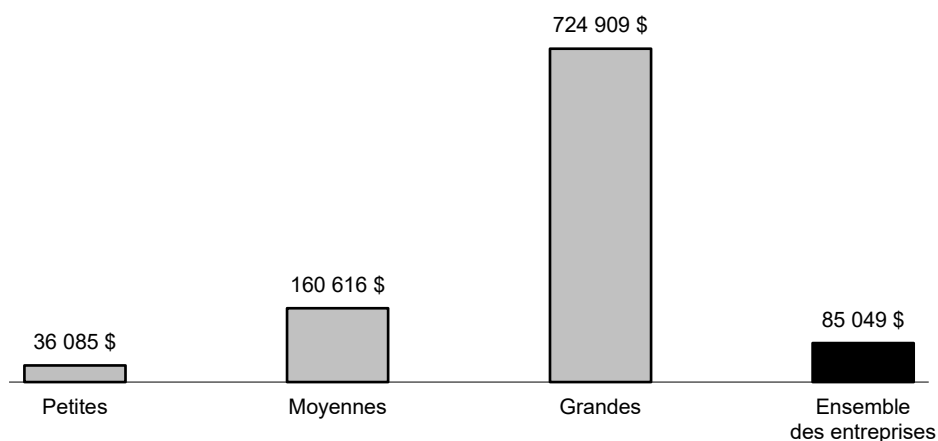
En moyenne, le montant des crédits d'impôt était de 85 049 \$ par société bénéficiaire en 2016.

□ Le montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises

En moyenne, le montant des crédits d'impôt pour l'année 2016 était de 724 909 \$ par société bénéficiaire pour les grandes entreprises, comparativement à 36 085 \$ pour les petites entreprises et à 160 616 \$ pour les moyennes entreprises.

GRAPHIQUE 23

Crédit d'impôt moyen selon la taille des entreprises – 2016



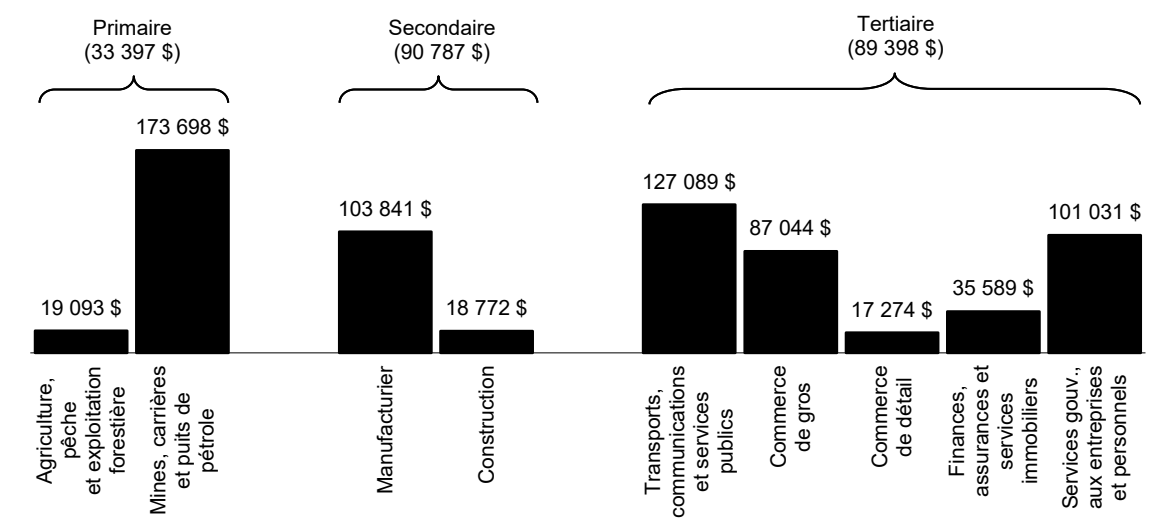
❑ Le crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2016, le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur primaire était de 33 397 \$. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire avaient quant à elles un crédit d'impôt moyen respectif de 90 787 \$ et de 89 398 \$.

Le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 173 698 \$, alors que le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur du commerce de détail était le plus faible, avec 17 274 \$.

GRAPHIQUE 24

Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2016



1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2015

En 2016, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 6,7 % par rapport à l'année précédente, et le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a augmenté de 1,0 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le nombre de petites, moyennes et grandes entreprises qui ont reçu des crédits d'impôt a respectivement diminué de 7,5 %, de 1,4 % et de 3,9 % entre 2015 et 2016.

Le montant des crédits d'impôt a diminué de 2,2 % chez les petites entreprises et de 10,1 % chez les moyennes. Il a augmenté de 10,0 % chez les grandes entreprises.

TABLEAU 21

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2016

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt (en unités)	17 181	-7,5	2 123	-1,4	1 064	-3,9	20 368	-6,7
Crédits d'impôt (en M\$)	620	-2,2	341	-10,1	771	10,0	1 732	1,0

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre qu'en 2016, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 5,2 % dans le secteur primaire, de 9,6 % dans le secteur secondaire et de 5,9 % dans le secteur tertiaire.

— La diminution la plus prononcée, qui était de 28,5 %, se situait dans le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers.

En 2016, le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a augmenté respectivement de 3,7 % et de 4,2 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire et tertiaire. Ce montant a diminué de 7,5 % entre 2015 et 2016 pour les entreprises du secteur secondaire.

Ce sont les sociétés du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière qui ont connu la plus forte variation de crédits d'impôt, avec une hausse de 33,1 %.

Pour leur part, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont vu le montant de leurs crédits d'impôt diminuer de 28,7 % entre 2015 et 2016.

TABLEAU 22

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Nombre	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 540	–4,0	29	33,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	157	–16,0	27	–16,3
Sous-total	1 697	–5,2	57	3,7
Secteur secondaire				
– Manufacturier	3 928	–9,8	408	–7,1
– Construction	712	–8,6	13	–18,8
Sous-total	4 640	–9,6	421	–7,5
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	440	1,4	56	–4,3
– Commerce de gros	907	–11,3	79	–3,4
– Commerce de détail	1 274	–6,7	22	–7,9
– Finances, assurances et services immobiliers	845	–28,5	30	–28,7
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 565	–3,1	1 067	7,0
Sous-total	14 031	–5,9	1 254	4,2
TOTAL	20 368	–6,7	1 732	1,0

❑ Répartition selon l'objectif

En 2016, le montant des crédits d'impôt destinés à encourager l'innovation a augmenté de 1,6 % par rapport à 2015, le montant des crédits d'impôt visant à favoriser l'investissement a diminué de 13,8 % et le montant des crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture a augmenté de 9,8 %.

Le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt visant à encourager l'innovation dans la nouvelle économie a connu la plus importante hausse, avec 12,0 %, alors que la plus forte variation du montant des crédits d'impôt concerne ceux qui sont destinés à favoriser l'investissement dans les régions, avec une baisse de 16,5 %.

TABLERAU 23

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2016

Objectif	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Unités	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Encourager l'innovation				
– Recherche et développement	3 965	–25,1	445	–8,4
– Nouvelle économie	1 273	12,0	571	11,1
Sous-total	4 891	–18,7	1 016	1,6
Favoriser l'investissement				
– Régions	375	–19,2	55	–16,5
– Sectoriel	4 145	–21,3	175	–12,9
Sous-total	4 431	–21,0	230	–13,8
Promouvoir la culture	860	–0,5	347	9,8
Autres crédits d'impôt	12 394	2,4	139	5,6
TOTAL	20 368	–6,7	1 732	1,0

1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé

En règle générale, tous les employeurs du Québec, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, paient la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), qui prend la forme d'une taxe sur la masse salariale.

La cotisation au FSS que doit payer une société est déterminée par le produit de deux éléments, soit :

- le taux de la cotisation, qui est déterminé selon la masse salariale totale consolidée de la société;
- les salaires assujettis à la cotisation, qui sont déterminés selon la masse salariale au Québec de la société.

Ainsi, le taux de la cotisation au FSS des employeurs du secteur privé varie en fonction de la masse salariale totale consolidée de la société, soit le total des salaires versés par la société et par tout employeur auquel elle est associée, même si ce dernier exerce ses activités ailleurs qu'au Québec.

En 2016, les taux en vigueur étaient :

- de 1,6 % pour les secteurs primaire et manufacturier et de 2,7 % pour les autres secteurs pour une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- entre 1,6 % ou 2,7 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire pour une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- de 4,26 % pour une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

Les sociétés du secteur public paient le taux maximal de 4,26 %, sans égard à leur masse salariale totale consolidée.

TABLERAU 24

Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2016

Masse salariale totale consolidée	Taux applicables pour les secteurs primaire et manufacturier	Taux applicables pour les autres secteurs
1 M\$ ou moins	1,6 %	2,7 %
Supérieure à 1 M\$ et inférieure à 5 M\$	Entre 1,6 % et 4,26 %	Entre 2,7 % et 4,26 %
5 M\$ ou plus	4,26 %	4,26 %

1.4.1 Le nombre de sociétés

En 2016, 196 556 sociétés ont payé la cotisation au FSS¹⁴. Ce nombre correspondait à 39,9 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. Parmi les sociétés ayant payé la cotisation au FSS, 85 166 (43,3 %) faisaient des affaires au Québec seulement.

Parmi les sociétés qui ont cotisé au FSS, 88 012 (44,8 %) étaient non imposées sur le revenu, soit 17,9 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Le montant de la cotisation au FSS des sociétés non imposées s'élevait à 2,0 milliards de dollars en 2016, soit une baisse de 0,1 % par rapport à 2015. Pour les sociétés imposées, ce montant a augmenté de 5,2 %, pour s'établir à 2,7 milliards de dollars.

TABLEAU 25

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	108 544	3,5	88 012	-1,5	196 556	1,2
Salaires versés par les sociétés faisant des affaires au Québec seulement	46 154	2,8	39 012	2,6	85 166	2,7
Salaires versés au Québec par les sociétés faisant des affaires au Québec et ailleurs	25 653	9,7	13 436	-7,3	39 089	3,2
Total des salaires versés au Québec	71 807	5,1	52 448	-0,1	124 255	2,8
Cotisation au Fonds des services de santé	2 669	5,2	1 990	-0,1	4 659	2,9

¹⁴ Parmi les sociétés qui ne paient pas la cotisation des employeurs au FSS, on trouve notamment des sociétés de portefeuille qui ne versent aucun salaire au Québec ainsi que des sociétés dont les employés sont également actionnaires et ne sont rémunérés que par le versement de dividendes.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, le nombre de petites entreprises qui ont versé une cotisation au FSS était de 184 653 (93,9 %), ce qui correspondait à 38,8 % des petites entreprises situées au Québec.

Le nombre d'entreprises de taille moyenne qui ont cotisé au FSS était de 8 023, ce qui représentait une part de 4,1 % du nombre total d'entreprises cotisant au FSS. Ainsi, 72,1 % de l'ensemble des moyennes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus ont payé une cotisation au FSS.

Pour sa part, le nombre de grandes entreprises cotisant au FSS était de 3 880, soit une proportion de 2,0 %. Ce nombre représentait 68,7 % des grandes entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

TABLEAU 26

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016

Taille des entreprises	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés		Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités		Part (%)
Petites	184 653	93,9	476 268		38,8
Moyennes	8 023	4,1	11 129		72,1
Grandes	3 880	2,0	5 649		68,7
TOTAL	196 556	100,0	493 046		39,9

(1) Fonds des services de santé.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, 142 840 sociétés qui ont payé une cotisation au FSS, soit une proportion de 72,7 %, provenaient du secteur tertiaire. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient 5,4 % et 22,0 % du nombre total de sociétés cotisant au FSS.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels qui ont cotisé au FSS étaient au nombre de 78 920, ce qui représentait une proportion de 40,2 % de l'ensemble des sociétés qui ont versé une cotisation au FSS.

De plus, 61,1 % des entreprises du secteur du commerce de détail ont payé une cotisation au FSS, alors que 10,6 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont cotisé au FSS.

TABLEAU 27

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 122	5,1	18 363	55,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	423	0,2	1 193	35,5
Sous-total	10 545	5,4	19 556	53,9
Secteur secondaire				
– Manufacturier	13 526	6,9	22 213	60,9
– Construction	29 645	15,1	53 051	55,9
Sous-total	43 171	22,0	75 264	57,4
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	13 206	6,7	24 877	53,1
– Commerce de gros	11 208	5,7	22 130	50,6
– Commerce de détail	27 395	13,9	44 814	61,1
– Finances, assurances et services immobiliers	12 111	6,2	113 805	10,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	78 920	40,2	192 600	41,0
Sous-total	142 840	72,7	398 226	35,9
TOTAL	196 556	100,0	493 046	39,9

(1) Fonds des services de santé.

1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé

L'assiette fiscale de la cotisation au FSS correspond au salaire versé au Québec à un employé, soit le revenu brut d'emploi pour l'application de l'impôt sur le revenu. Il comprend notamment les traitements, les avantages imposables, les commissions et tout paiement semblable fait à un employé¹⁵.

En 2016, les salaires versés au Québec assujettis à la cotisation au FSS des sociétés s'élevaient à 124,3 milliards de dollars. De plus, la masse salariale moyenne assujettie à la cotisation au FSS était de 632 160 \$ par société.

Les salaires versés par les sociétés non imposées sur le revenu, qui comptent pour 42,2 % de l'assiette fiscale, ont diminué de 0,1 % par rapport à 2015. Les salaires versés par les sociétés imposées ont, quant à eux, augmenté de 5,1 % entre 2015 et 2016.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, les petites entreprises ont versé 35,7 % (44,3 milliards de dollars) des salaires assujettis à la cotisation au FSS, soit une proportion inférieure à celle des grandes entreprises, établie à 47,2 % (58,6 milliards de dollars). De plus, 17,1 % (21,3 milliards de dollars) des salaires versés au Québec étaient attribuables aux moyennes entreprises.

La forte représentation des grandes entreprises dans les salaires versés au Québec, lesquelles ne totalisaient que 2,0 % des sociétés ayant cotisé au FSS en 2016, s'explique par leur masse salariale moyenne plus élevée que celle des entreprises de taille inférieure.

- En effet, les salaires versés par les entreprises qui ont payé une cotisation au FSS étaient, en moyenne, de 15,1 millions de dollars par société pour les grandes entreprises, comparativement à 2,7 millions de dollars pour les moyennes entreprises et à 240 014 \$ pour les petites entreprises.

¹⁵ Il est à noter qu'en matière de détermination de l'assiette fiscale de la cotisation au FSS, le terme « salaire » ne comprend pas les prestations d'assurance salaire provenant d'un régime d'assurance salaire auquel un employeur a cotisé, les sommes versées par un fiduciaire d'une fiducie pour employés ou d'un régime d'intéressement et les sommes versées par un dépositaire d'un régime de prestations aux employés.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

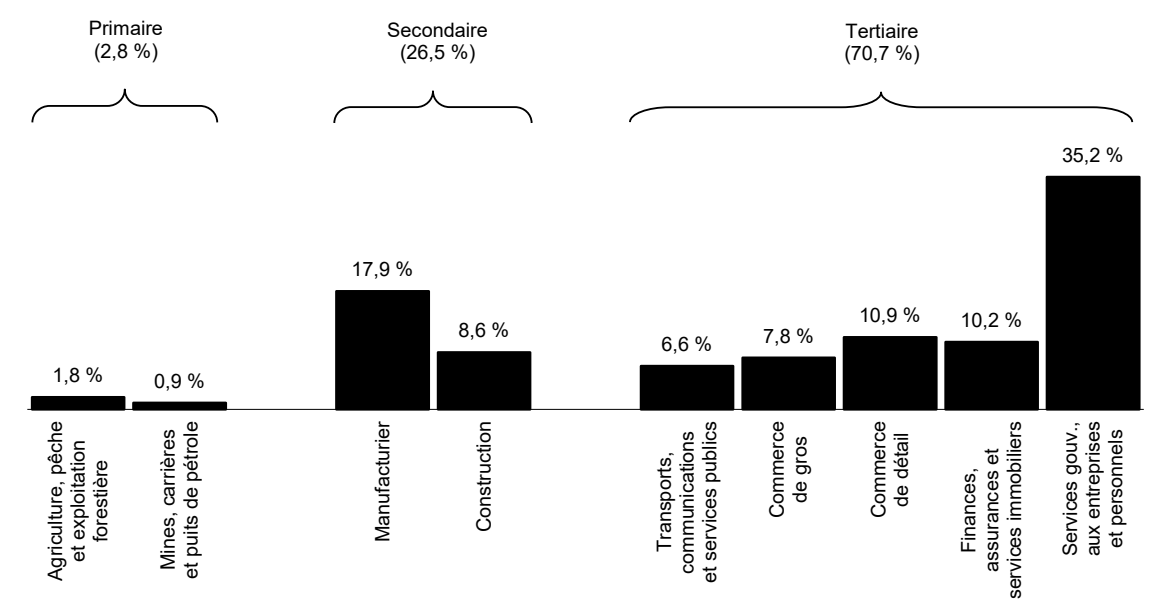
En 2016, 70,7 % des salaires assujettis à la cotisation au FSS provenaient des entreprises du secteur tertiaire.

Les entreprises du secteur secondaire suivaient, avec 26,5 % des salaires globaux versés au Québec, dont la majorité étaient attribuables aux entreprises du secteur manufacturier (17,9 %). Finalement, 2,8 % des salaires ont été versés par des entreprises du secteur primaire.

En moyenne, en ce qui concerne les sociétés ayant cotisé au FSS, la masse salariale assujettie à la cotisation était de 342 176 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 734 140 \$ pour celles du secteur secondaire et de 598 651 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

GRAPHIQUE 25

Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016



1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé

Le montant total de la cotisation des sociétés au FSS s'élevait à près de 4,7 milliards de dollars en 2016.

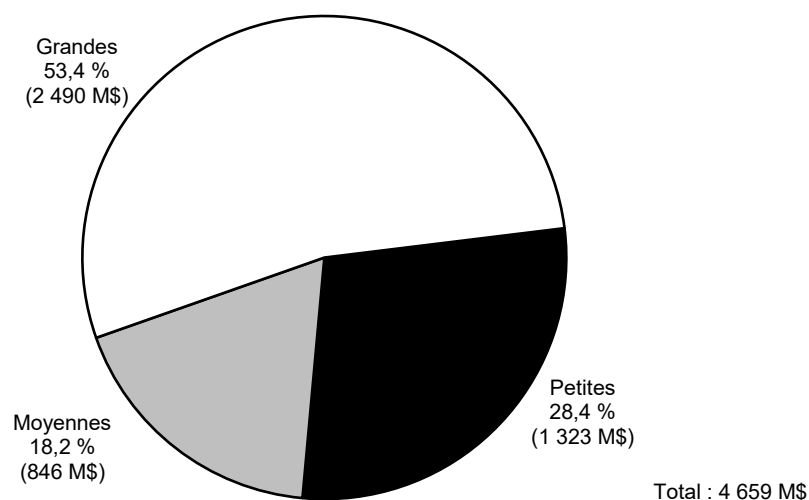
❑ Répartition selon la taille des entreprises

Pour 2016, plus de la moitié de la cotisation des sociétés au FSS a été payée par les grandes entreprises (53,4 %). La part des petites entreprises était de 28,4 % et celle des moyennes entreprises était de 18,2 %.

La part des cotisations payées attribuables aux grandes entreprises était plus élevée que la part des salaires versés par ces dernières (47,2 %) en raison du taux de cotisation plus élevé qui leur est applicable. L'inverse est vrai pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 26

Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016



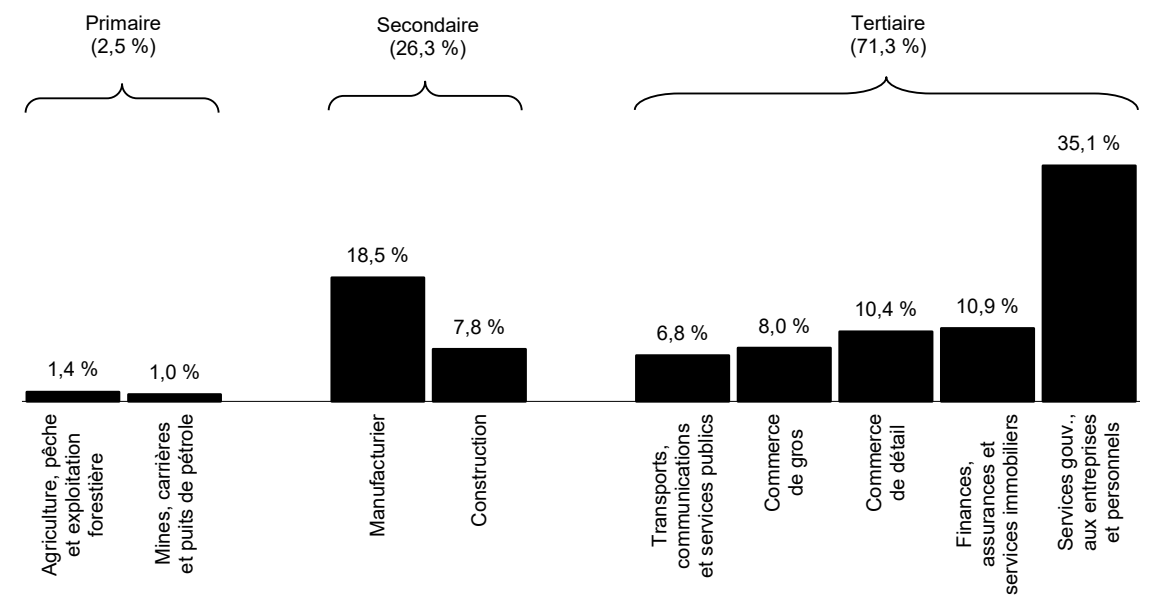
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire ont payé 71,3 % des cotisations au FSS en 2016, soit 3,3 milliards de dollars. Pour ce secteur, près de la moitié des cotisations étaient attribuables aux entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels (35,1 %).

Pour ce qui est des entreprises du secteur secondaire, les cotisations au FSS ont totalisé 26,3 % du total, soit 1,2 milliard de dollars. Pour leur part, les entreprises du secteur primaire ont payé des cotisations au FSS représentant 2,5 % du total, soit 115 millions de dollars.

GRAPHIQUE 27

Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016



❑ Répartition selon la taille des entreprises et le taux de cotisation au Fonds des services de santé

Lorsque la cotisation au FSS est décomposée en fonction de trois paliers de cotisation (1,6 % ou 2,7 %, taux intermédiaires et 4,26 %), il apparaît qu'en 2016 :

- 19,7 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 918 millions de dollars, a été payée par des sociétés bénéficiant du taux minimal de 1,6 % ou 2,7 % et ayant donc une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- 13,1 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 612 millions de dollars, a été payée par des sociétés assujetties à un taux intermédiaire supérieur à 1,6 % ou à 2,7 % et inférieur à 4,26 %, ces sociétés ayant une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- 67,2 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 3,1 milliards de dollars, a été payée sur la base du taux le plus élevé de 4,26 %, soit le taux applicable à une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

TABLEAU 28

Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2016

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)
Au taux de 1,6 % ou de 2,7 %	677	51,2	19	2,3	221	8,9	918	19,7
À un taux intermédiaire	383	29,0	207	24,5	21	0,8	612	13,1
Au taux de 4,26 %	262	19,8	620	73,2	2 248	90,3	3 129	67,2
TOTAL	1 323	100,0	846	100,0	2 490	100,0	4 659	100,0

1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé

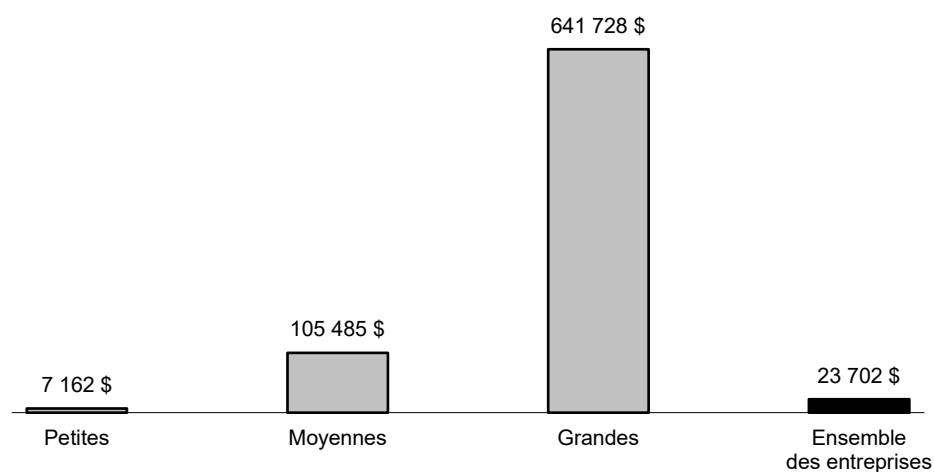
En moyenne, le montant de la cotisation des sociétés au FSS était de 23 702 \$ par société en 2016.

☐ La cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises

La cotisation moyenne au FSS par société ayant payé la cotisation, en 2016, était de 7 162 \$ pour les petites entreprises, de 105 485 \$ pour les moyennes et de 641 728 \$ pour les grandes.

GRAPHIQUE 28

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2016



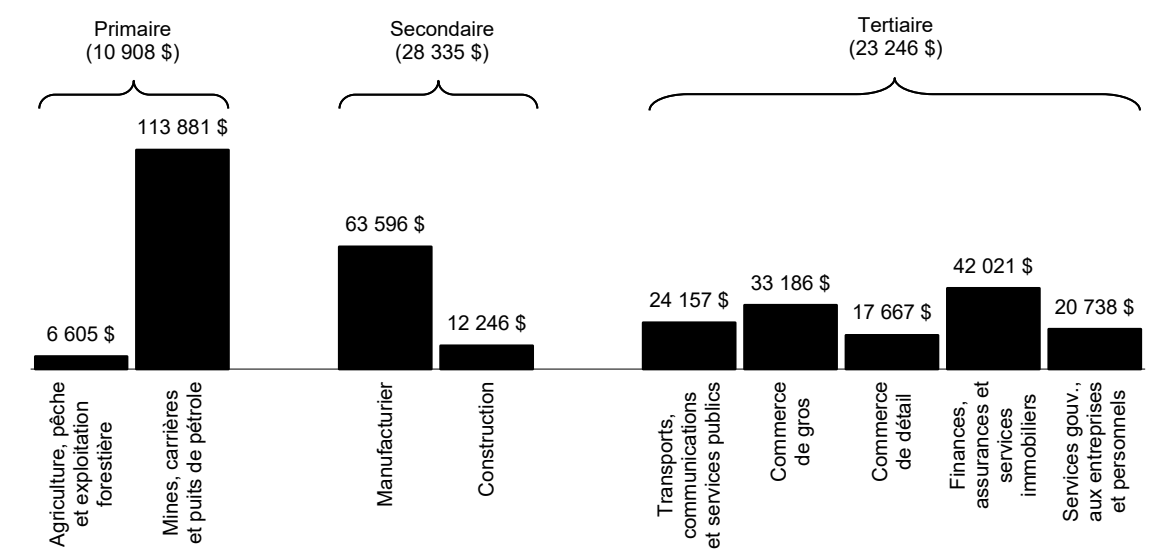
❑ La cotation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique

En moyenne, parmi les sociétés ayant cotisé au FSS, la cotation était de 10 908 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 28 335 \$ pour celles du secteur secondaire et de 23 246 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

La cotation moyenne au FSS des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était la plus élevée, avec 113 881 \$, alors que la cotation moyenne au FSS des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était la plus faible, avec 6 605 \$.

GRAPHIQUE 29

Cotation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2016



1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2015

En 2016, le nombre de sociétés qui ont payé la cotisation au FSS a augmenté de 1,2 % par rapport à l'année précédente.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 2,8 %, alors que la cotisation au FSS a augmenté de 2,9 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2015 et 2016, le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises cotisant au FSS a respectivement augmenté de 1,2 %, de 2,7 % et de 1,3 %.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 2,8 % pour les petites entreprises, de 4,5 % pour les moyennes et de 2,3 % pour les grandes.

La cotisation au FSS a respectivement augmenté de 2,8 %, de 4,7 % et de 2,3 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

TABEAU 29

Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Nombre d'entreprises (en unités)	184 653	1,2	8 023	2,7	3 880	1,3	196 556	1,2
Salaires assujettis	44 319	2,8	21 292	4,5	58 643	2,3	124 255	2,8
Cotisation au Fonds des services de santé	1 323	2,8	846	4,7	2 490	2,3	4 659	2,9

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre que le nombre de sociétés cotisant au FSS a augmenté de 1,4 % dans le secteur primaire et de 1,2 % dans les secteurs secondaire et tertiaire.

- La plus forte augmentation se trouvait dans le secteur des transports, des communications et des services publics ainsi que dans le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels, avec 2,2 %.

En 2016, la cotisation des sociétés au FSS a augmenté respectivement de 4,0 % et de 2,8 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Elle a diminué de 6,6 % pour les entreprises du secteur primaire.

Ce sont les sociétés du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole qui ont connu la plus forte variation de cotisation au FSS, avec une baisse de 17,6 %.

TABEAU 30

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés		Salaires assujettis		Cotisation au Fonds des services de santé	
	Unités	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire						
— Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 122	1,6	2 283	4,1	67	3,3
— Mines, carrières et puits de pétrole	423	–3,2	1 178	–16,8	48	–17,6
Sous-total	10 545	1,4	3 461	–4,1	115	–6,6
Secteur secondaire						
— Manufacturier	13 526	1,0	22 208	3,5	860	3,6
— Construction	29 645	1,3	10 699	4,5	363	5,0
Sous-total	43 171	1,2	32 907	3,8	1 223	4,0
Secteur tertiaire						
— Transports, communications et services publics	13 206	2,2	8 150	1,5	319	1,4
— Commerce de gros	11 208	–1,6	9 702	0,7	372	0,7
— Commerce de détail	27 395	–0,4	13 573	3,0	484	3,4
— Finances, assurances et services immobiliers	12 111	—	12 687	–0,7	509	–0,7
— Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	78 920	2,2	43 774	4,5	1 637	4,6
Sous-total	142 840	1,2	87 887	2,8	3 321	2,8
TOTAL	196 556	1,2	124 255	2,8	4 659	2,9

— : Variation en pourcentage non significative.

2. UN PORTRAIT STATISTIQUE DES AUTRES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS VISANT CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES

Des sociétés exerçant leurs activités dans des secteurs spécifiques sont assujetties à d'autres prélèvements, en plus de l'impôt sur le revenu et de la cotisation au Fonds des services de santé, dont :

- la taxe sur le capital des sociétés d'assurance;
- la taxe compensatoire des institutions financières;
- la taxe sur les services publics;
- les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles (l'impôt minier et les recettes forestières).

2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance sont assujetties à la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec établies dans les contrats d'assurance.

En 2016, le taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable sur les primes d'assurance de personnes et sur les primes d'assurance de dommages était de 3 %.

Une société qui recevait des primes relativement à une entreprise d'assurance maritime océanique au Québec devait payer, à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la moins élevée des taxes suivantes :

- une taxe égale à 5 % de la proportion de son bénéfice d'exploitation qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique, pour la période où elle exploite cette entreprise au Canada, proportion qui correspond au rapport entre les primes nettes souscrites au Québec et celles souscrites au Canada pendant cette période relativement à cette entreprise;
- une taxe égale à 3 % de toute prime payable qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique et qui se rapporte à des affaires faites au Québec.

Une société qui exploitait une entreprise d'assurance maritime autre qu'une entreprise d'assurance maritime océanique visée au paragraphe précédent devait payer, également à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, un montant égal à 3 % des primes payables qui se rapportent à des affaires faites au Québec.

TABLEAU 31

Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2016

Assiette	Taux
Primes d'assurance de personne	3 %
Primes d'assurance de dommages	3 %
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	3 % ou 5 %

2.1.1 Le nombre de sociétés

En 2016, 309 sociétés d'assurance ont payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec.

— Parmi ces sociétés, 161 (52,1 %) ont payé de l'impôt sur le revenu des sociétés.

TABEAU 32

Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées	Sociétés non imposées	Ensemble des sociétés
Nombre de sociétés (en unités)	161	148	309
Primes d'assurance de personnes	13 276	1 067	14 344
Primes d'assurance de dommages	4 690	4 276	8 966
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	12	23	35
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance	539	161	700

2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec

En 2016, les primes d'assurance de personnes s'élevaient à 14,3 milliards de dollars, les primes d'assurance de dommages s'élevaient à 9,0 milliards de dollars, et les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime s'élevaient à 35 millions de dollars.

2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance

La taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec s'élevait à 700 millions de dollars en 2016, soit :

- 430 millions de dollars qui étaient attribuables à la taxe sur les primes d'assurance de personnes payée par 119 sociétés d'assurance;
- 269 millions de dollars qui provenaient de la taxe sur les primes d'assurance de dommages payée par 136 sociétés d'assurance;
- 1 million de dollars qui représentaient la taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime payée par 26 sociétés d'assurance;
- 0,04 million de dollars qui étaient attribuables à la taxe minimale¹⁶ ou à la taxe sur des primes d'assurance indéterminées¹⁷.

¹⁶ Pour chaque année d'imposition, une société d'assurance doit payer, à titre de taxe sur le capital sur les primes qui lui sont payables et les primes taxables qui lui sont versées, une somme qui ne doit pas être inférieure au montant minimal de la taxe. Cette taxe minimale est déterminée en fonction du type de société d'assurance et en fonction des primes, selon qu'elles sont payables ou taxables. La somme minimale de taxe sur le capital varie entre 200 \$ et 600 \$ par société d'assurance.

¹⁷ Dans la déclaration de revenus, certaines sociétés d'assurance n'inscrivent que le total de la taxe sur le capital à payer (ligne 434) et n'inscrivent pas sur quel type de prime est prélevée la taxe (lignes 432aa, 432b et 433). Ainsi, pour ces sociétés, il est impossible de décomposer la taxe en fonction des primes d'assurance.

TABLEAU 33

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2016

	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités		M\$	Part (%)
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance				
– Taxe sur les primes d'assurance de personnes	119		430	61,4
– Taxe sur les primes d'assurance de dommages	136		269	38,4
– Taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	26		1	0,2
– Taxe minimale et taxe sur des primes d'assurance indéterminées	71		0,04	0,0
TOTAL	309		700	100,0

Note : Une société d'assurance peut payer plus d'une taxe, en fonction des primes d'assurance. Le total du nombre de sociétés ne correspond donc pas à la somme des éléments.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Les 204 grandes entreprises, qui représentaient 66,0 % des entreprises ayant payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, ont versé 98,0 % du total, soit un montant de 687 millions de dollars.

Pour leur part, les petites et les moyennes entreprises ont versé respectivement 0,6 % et 1,4 % de la taxe totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 22,3 % et 11,7 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 34

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2016

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	69	22,3	4	0,6
Moyennes	36	11,7	10	1,4
Grandes	204	66,0	687	98,0
TOTAL	309	100,0	700	100,0

2.2 La taxe compensatoire des institutions financières

Une société qui était, à un moment donné de son année d'imposition 2016, une institution financière devait payer la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF). Les taux de taxation varient en fonction du type d'institutions financières et de l'assiette taxable.

TABEAU 35

Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2016

Type d'institutions financières	Assiette taxable	Taux
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	Salaires versés	4,48 %
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	Primes d'assurance ⁽¹⁾	0,48 %
Caisses d'épargne et de crédit	Salaires versés	3,52 %
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽²⁾	Salaires versés	1,44 % ⁽³⁾

(1) Y compris les sommes établies à l'égard des fonds d'assurance.

(2) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

(3) Taux applicable si la société a choisi d'être considérée comme une institution financière en vertu du paragraphe 1 de l'article 150 de la Loi sur la taxe d'accise. Dans le cas contraire, elle n'a pas à payer de taxe compensatoire.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, le montant de la TCIF prélevé auprès de 908 sociétés totalisait 349 millions de dollars.

Les 235 petites entreprises, qui représentaient 25,9 % des entreprises ayant payé la TCIF, ont versé 0,5 % du total, soit un montant de 2 millions de dollars.

Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont versé respectivement 1,0 % et 98,5 % de la TCIF totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 9,6 % et 64,5 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABEAU 36

Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2016

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	235	25,9	2	0,5
Moyennes	87	9,6	4	1,0
Grandes	586	64,5	344	98,5
TOTAL	908	100,0	349	100,0

❑ Répartition selon le type d'institutions financières

En 2016, les 908 institutions financières payant la TCIF, qui ont versé un total de 349 millions de dollars, peuvent être réparties en quatre types :

- 110 banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie ou sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières, qui représentaient 12,1 % des sociétés ayant payé la TCIF, ont versé 46,8 % du total (163 millions de dollars);
- 303 caisses d'épargne et de crédit, représentant 33,4 % des entreprises, ont payé 16,7 % de la TCIF totale (58 millions de dollars);
- 228 sociétés d'assurance ou ordres professionnels (25,1 %) ont versé 31,3 % du montant total de la TCIF (109 millions de dollars);
- 267 institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne »¹⁸ (29,4 %) ont payé 5,2 % de la TCIF totale (18 millions de dollars).

TABLEAU 37

Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2016

Type d'institutions financières	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	110	12,1	163	46,8
Caisses d'épargne et de crédit	303	33,4	58	16,7
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	228	25,1	109	31,3
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽¹⁾	267	29,4	18	5,2
TOTAL	908	100,0	349	100,0

(1) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

¹⁸ À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

2.3 La taxe sur les services publics

En 2016, une société qui exploitait un réseau dont certains immeubles étaient situés au Québec et n'étaient pas portés au rôle d'évaluation foncière d'une municipalité était assujettie à la taxe sur les services publics (TSP). Il s'agit d'un prélèvement sur le droit conféré aux producteurs de services publics pour installer leur réseau sur le territoire québécois.

La TSP est calculée en fonction de la valeur nette des actifs faisant partie d'un réseau de télécommunication, d'un réseau de distribution de gaz ou d'un réseau de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique.

Les taux de taxation varient en fonction du type de réseau et de la valeur nette des actifs.

TABLEAU 38

Taux de la taxe sur les services publics

Type de réseau	Valeur nette des actifs	
	Première tranche de 750 M\$	Tranche excédant 750 M\$
Électricité	0,20 %	0,55 %
Télécommunication ⁽¹⁾	0,70 %	0,70 %
Gaz	0,75 %	1,50 %

(1) Les taux s'appliquent sur la valeur nette des actifs acquis ou loués après 2005. Pour la valeur nette des actifs acquis ou loués avant 2006, le taux applicable est de 10,5 % sur la tranche excédant 750 M\$.

❑ Répartition selon le type de réseau

En 2016, 63 sociétés exploitaient des réseaux assujettis à la TSP. Ces sociétés ont versé au gouvernement un montant de 309 millions de dollars.

- Parmi celles-ci, 65,1 % exploitaient des réseaux de télécommunication ou de distribution de gaz. Ces sociétés ont versé une somme de 24 millions de dollars.
- Les 22 sociétés exploitant des réseaux de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique ont versé à elles seules 284 millions de dollars, soit 92,1 % de la somme totale de la TSP versée par l'ensemble des sociétés.

TABLEAU 39

Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2016

Type de réseau	Nombre d'entreprises		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Électricité	22	34,9	284	92,1
Télécommunication et gaz	41	65,1	24	7,9
TOTAL	63	100,0	309	100,0

2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles

Des prélèvements applicables à l'exploitation de certaines ressources naturelles sur son territoire permettent à l'État québécois de percevoir des revenus additionnels. Ces revenus proviennent notamment :

- de l'impôt minier;
- des recettes forestières.

2.4.1 L'impôt minier

Une entreprise qui effectue des travaux d'exploitation minière sur un terrain situé au Québec ou dans une mine au cours d'un exercice financier a l'obligation de payer les droits relatifs à l'impôt minier.

En 2013, le gouvernement a annoncé la mise en place de deux initiatives majeures concernant le régime d'impôt minier, soit l'instauration de l'impôt minier minimum et de taux progressifs à l'égard de l'impôt minier sur le profit annuel, lesquelles sont applicables depuis 2014. Les taux relatifs à l'impôt minier minimum correspondent à :

- 1 % à l'égard des premiers 80 millions de dollars de la valeur de la production à la tête du puits;
- 4 % à l'égard de la valeur de la production à la tête du puits excédant 80 millions de dollars.

Les taux progressifs relatifs à l'impôt minier s'appliquent à la partie du profit annuel d'un exploitant déterminé selon sa marge bénéficiaire, selon ce qui suit :

- 16 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui n'excède pas 35 %;
- 22 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire supérieure à 35 %, jusqu'à 50 %;
- 28 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui excède 50 %.

Sommairement, une société établit son profit annuel en soustrayant de l'ensemble des bénéfices annuels à l'égard de chaque mine qu'elle exploite certaines dépenses et allocations, notamment l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

La méthode de calcul du bénéfice annuel d'un exploitant s'appuie sur une approche « mine par mine ». Ainsi, les pertes relatives à une mine ne peuvent pas réduire le bénéfice d'une autre mine. Le bénéfice annuel d'un exploitant à l'égard d'une mine correspond sommairement à la partie de la valeur brute de la production annuelle à l'exploitation de cette mine de laquelle est soustrait un ensemble de dépenses et d'allocations, dont l'allocation pour amortissement ainsi que l'allocation pour traitement.

De plus, sous réserve de certaines règles particulières, le régime prévoit également un crédit de droits remboursable pour perte lorsqu'un exploitant réalise une perte annuelle pour un exercice financier.

- Le crédit de droits remboursable pour perte, dont le taux est de 16 %, est une aide à l'exploration, à la mise en valeur et à l'aménagement minier avant production.

Le Québec compte un petit nombre de sociétés productrices et un nombre plus important de sociétés d'exploration minière. En 2016, 180 sociétés exploraient le territoire québécois pour découvrir des ressources minières, alors que 27 exploitaient un gisement.

Par ailleurs, toujours en 2016, les sociétés d'exploration avaient un déficit net après allocations de 84 millions de dollars, tandis que le profit net après allocations des sociétés productrices était de 576 millions de dollars.

TABLEAU 40

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Nombre total de sociétés (unités)	Profit net après allocations	Droits miniers nets payés
Sociétés d'exploration	180	–84	0,1
Sociétés productrices	27	576	121
TOTAL	207	491	121

❑ Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières

En 2016, le total des valeurs brutes de la production annuelle et celui des coûts de production attribuables à une mine ont été respectivement de 7,3 milliards de dollars et de 5,5 milliards de dollars. Ainsi, le bénéfice net avant allocations s'est établi à près de 1,8 milliard de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les sociétés dans le calcul de leur bénéfice annuel ou dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 1,3 milliard de dollars. De cette somme :

- l'allocation pour amortissement s'est élevée à 1,1 milliard de dollars;
- l'allocation pour traitement a totalisé 374 millions de dollars.

En raison de ces allocations, soustraites du bénéfice net avant allocations, les sociétés minières ont généré un profit minier de 491 millions de dollars en 2016. Par ailleurs, les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières étaient de 103 millions de dollars en 2016.

TABLEAU 41

Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2016

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
Nombre de déclarations	207	
Impôt minier		
Valeur brute de la production annuelle	22	7 307
Coûts de production	29	5 463
Bénéfice net avant allocations	50	1 763
Allocation pour amortissement	17	1 122
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	d. c.	d. c.
Allocation pour traitement	15	374
Allocation supplémentaire pour amortissement	—	—
Allocation additionnelle pour une mine nordique	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Dons	d. c.	d. c.
Dépenses de recherche scientifique et développement expérimental	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration	74	52
Dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration	61	55
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	d. c.	d. c.
Allocation additionnelle pour exploration	—	—
Profit annuel	121	491
Droits miniers	22	121
Crédit de droits remboursable pour perte	73	19
Droits miniers nets payés	22	103

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

2.4.2 Les recettes forestières

Au Québec, une entreprise effectuant la coupe et la récolte de bois sur les terres publiques était généralement tenue d'acquitter, en 2016, différents droits au gouvernement, notamment les redevances forestières.

Depuis la mise en place du nouveau régime forestier le 1^{er} avril 2013, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement doivent acquitter une redevance annuelle au gouvernement en retour du droit d'achat prioritaire qui leur est conféré. En 2016, cette redevance était fixée à 18 % de la valeur des bois garantis selon le prix moyen facturé au bénéficiaire au cours d'une période de référence.

- Le prix est déterminé à partir des résultats des ventes aux enchères sur le marché libre, en tenant compte notamment des caractéristiques de la ressource et des conditions de marché.

Les entreprises étaient également assujetties à une taxe de 10 % sur leurs revenus nets tirés d'opérations forestières au Québec, si ces derniers dépassaient 10 000 \$ au cours de l'année d'imposition. Cette taxe est applicable peu importe que les revenus proviennent de terres publiques ou privées.

Pour l'année 2016, les recettes forestières provenant des sociétés étaient de 238 millions de dollars, soit :

- 234 millions de dollars attribuables aux redevances forestières (98,2 %);
- 4 millions de dollars provenant de la taxe sur les opérations forestières (1,8 %).

TABLEAU 42

Recettes forestières provenant des sociétés – 2016

	Montant (M\$)	Part (%)
Redevances forestières	234	98,2
Taxe sur les opérations forestières	4	1,8
TOTAL	238	100,0

Note : Les recettes sont calculées avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

3. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

3.1 Le nombre de sociétés

De 1990 à 2016, le nombre de sociétés est passé de 221 680 à 493 046, soit une augmentation de 271 366 sociétés¹⁹.

- La croissance annuelle moyenne entre 1990 et 2001 a été de 2,1 %, alors qu'elle a été de 3,9 % entre 2001 et 2016.
- L'augmentation plus prononcée du nombre de sociétés, au cours des dernières années, s'explique entre autres par le fait que depuis 2001, chaque ordre professionnel peut permettre l'incorporation de ses membres.

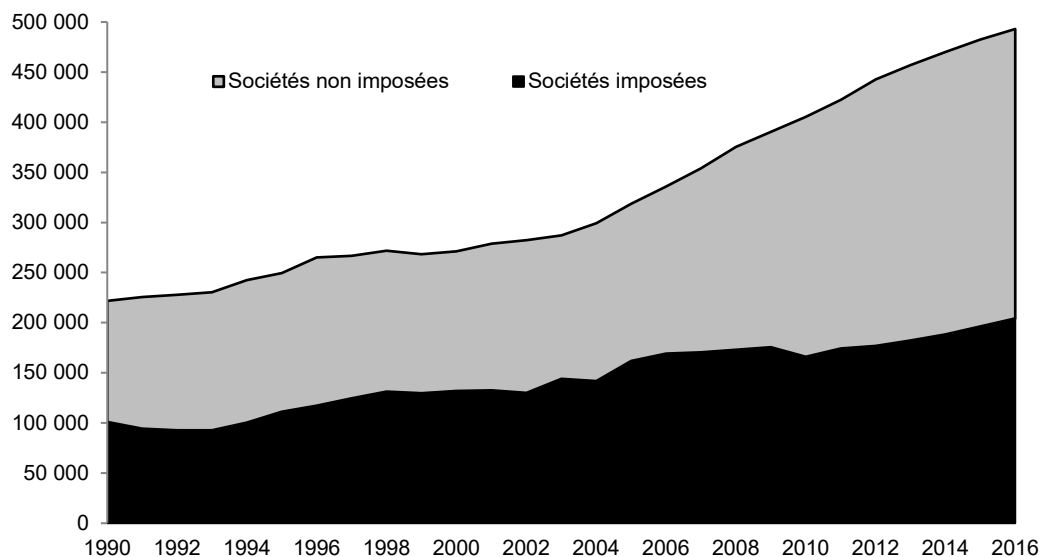
Le nombre de sociétés imposées sur le revenu est passé de 101 068 à 204 291, soit une hausse de 103 223 sociétés entre 1990 et 2016.

Quant au nombre de sociétés non imposées, il a augmenté de 168 143, passant de 120 612 à 288 755.

- La hausse du montant des déductions (ex. : dividendes imposables et pertes d'années antérieures) permettant de diminuer le revenu imposable des sociétés est l'un des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de sociétés ne payant pas d'impôt.

GRAPHIQUE 30

Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2016



¹⁹ Les résultats portant sur l'évolution temporelle des statistiques fiscales doivent être interprétés avec prudence. Pour les éditions 2010 et 2012, des changements méthodologiques ont notamment été apportés. Ainsi, à partir de 2010, les données fiscales sont basées sur la population constituée de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés au lieu d'être basées sur un échantillon. De plus, à partir de 2012, les données financières sont également basées sur la population.

□ Évolution annuelle du nombre de sociétés

De 1990 à 2016, le nombre total de sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 3,1 %. Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a connu une croissance annuelle moyenne respective de 2,7 % et de 3,4 %.

Entre 2015 et 2016, le nombre de sociétés a augmenté de 2,2 %, passant de 482 493 à 493 046.

— Le nombre de sociétés imposées a augmenté de 4,0 %, passant de 196 354 à 204 291, alors que le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 0,9 %, passant de 286 139 à 288 755.

TABEAU 43

Nombre de sociétés – 1990 à 2016

Année d'imposition	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)
1990	101 068	0,7	120 612	6,4	221 680	3,8
1991	94 167	-6,8	131 363	8,9	225 530	1,7
1992	92 692	-1,6	135 038	2,8	227 730	1,0
1993	92 541	-0,2	137 814	2,1	230 355	1,2
1994	100 176	8,3	142 487	3,4	242 663	5,3
1995	111 226	11,0	138 285	-2,9	249 511	2,8
1996	117 265	5,4	147 885	6,9	265 150	6,3
1997	124 709	6,3	141 954	-4,0	266 663	0,6
1998	131 400	5,4	140 339	-1,1	271 739	1,9
1999	129 731	-1,3	138 548	-1,3	268 279	-1,3
2000	131 867	1,6	139 478	0,7	271 345	1,1
2001	132 533	0,5	146 378	4,9	278 911	2,8
2002	129 993	-1,9	152 216	4,0	282 209	1,2
2003	144 116	10,9	142 865	-6,1	286 981	1,7
2004	141 912	-1,5	157 188	10,0	299 100	4,2
2005	161 935	14,1	156 677	-0,3	318 612	6,5
2006	169 058	4,4	166 894	6,5	335 952	5,4
2007	170 319	0,7	183 632	10,0	353 951	5,4
2008	172 925	1,5	202 512	10,3	375 437	6,1
2009	175 595	1,5	214 741	6,0	390 336	4,0
2010	165 883	-5,5	239 404	11,5	405 287	3,8
2011	174 359	5,1	248 090	3,6	422 449	4,2
2012	176 779	1,4	265 887	7,2	442 666	4,8
2013	182 253	3,1	274 720	3,3	456 973	3,2
2014	188 227	3,3	281 912	2,6	470 139	2,9
2015	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
2016	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2
Croissance annuelle moyenne		2,7		3,4		3,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition

Le revenu imposable des sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 6,1 % entre 1990 et 2016. L'impôt sur le revenu que les sociétés doivent payer au Québec a augmenté en moyenne de 8,3 % par année au cours de la même période.

De plus, de 1990 à 2016, le taux moyen d'imposition a crû de 4,4 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 10,7 %, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 2,1 %.

TABLEAU 44

Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2016

Année d'imposition	Revenu imposable au Québec		Impôt à payer au Québec		Taux moyen d'imposition ⁽¹⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	%	Var. (%)
1990	11 763	-14,3	742	-18,2	6,3	-4,5
1991	11 807	0,4	787	6,1	6,7	5,7
1992	11 680	-1,1	862	9,5	7,4	10,7
1993	11 480	-1,7	1 000	16,0	8,7	18,0
1994	12 850	11,9	1 096	9,7	8,5	-2,0
1995	14 882	15,8	1 292	17,9	8,7	1,8
1996	16 825	13,1	1 511	17,0	9,0	3,5
1997	19 474	15,7	1 749	15,7	9,0	-0,0
1998	20 925	7,4	1 938	10,8	9,3	3,1
1999	21 920	4,8	2 015	4,0	9,2	-0,7
2000	24 080	9,9	2 346	16,4	9,7	6,0
2001	23 841	-1,0	2 296	-2,1	9,6	-1,1
2002	25 080	5,2	2 352	2,4	9,4	-2,6
2003	28 049	11,8	2 484	5,6	8,9	-5,6
2004	30 032	7,1	2 737	10,2	9,1	2,9
2005	32 431	8,0	3 049	11,4	9,4	3,2
2006	33 303	2,7	3 277	7,5	9,8	4,7
2007	36 167	8,6	3 498	6,7	9,7	-1,7
2008	34 010	-6,0	3 461	-1,1	10,2	5,2
2009	34 057	0,1	3 637	5,1	10,7	4,9
2010	37 598	10,4	4 053	11,5	10,8	1,0
2011	42 063	11,9	4 545	12,1	10,8	0,2
2012	42 818	1,8	4 609	1,4	10,8	-0,4
2013	43 925	2,6	4 718	2,4	10,7	-0,6
2014	46 278	5,4	4 978	5,5	10,8	0,5
2015	51 079	10,4	5 480	10,1	10,7	-0,3
2016	55 367	8,4	5 926	8,1	10,7	-0,2
Croissance annuelle moyenne		6,1		8,3		2,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées sont exclues du calcul.

3.3 Le total des prélèvements fiscaux

Entre 1990 et 2016, la croissance annuelle moyenne du total des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés, soit la somme de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, de la taxe sur le capital²⁰ et de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), a été de 4,6 %, le total passant de 3 523 millions de dollars à 11 286 millions de dollars.

Au cours de cette même période :

- l'impôt à payer est passé de 742 millions de dollars à 5 926 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,3 %;
- la cotisation au FSS est passée de 1 634 millions de dollars à 4 659 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,1 %.

²⁰ Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

TABLEAU 45

Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2016

Année d'imposition	Impôt à payer au Québec		Taxe sur le capital ⁽¹⁾		Cotisation au FSS ⁽²⁾		Total des prélèvements fiscaux ⁽³⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1990	742	-18,2	1 148	12,7	1 634	1,2	3 523	-0,5
1991	787	6,1	1 247	8,6	1 689	3,4	3 723	5,7
1992	862	9,5	1 384	11,0	1 855	9,8	4 101	10,2
1993	1 000	16,0	1 425	2,9	1 835	-1,0	4 260	3,9
1994	1 096	9,7	1 432	0,5	1 900	3,5	4 428	4,0
1995	1 292	17,9	1 550	8,2	2 195	15,5	5 037	13,8
1996	1 511	17,0	1 716	10,7	2 372	8,0	5 599	11,2
1997	1 749	15,7	1 786	4,1	2 558	7,8	6 093	8,8
1998	1 938	10,8	1 909	6,9	2 832	10,7	6 678	9,6
1999	2 015	4,0	1 871	-2,0	3 535	24,8	7 421	11,1
2000	2 346	16,4	1 976	5,6	2 802	-20,7	7 124	-4,0
2001	2 296	-2,1	2 053	3,9	2 735	-2,4	7 084	-0,6
2002	2 352	2,4	1 970	-4,0	2 683	-1,9	7 005	-1,1
2003	2 484	5,6	1 991	1,1	2 956	10,2	7 431	6,1
2004	2 737	10,2	1 909	-4,1	2 938	-0,6	7 583	2,1
2005	3 049	11,4	1 926	0,9	3 089	5,1	8 063	6,3
2006	3 277	7,5	1 876	-2,6	3 095	0,2	8 248	2,3
2007	3 498	6,7	1 720	-8,3	3 190	3,1	8 408	1,9
2008	3 461	-1,1	1 343	-21,9	3 205	0,5	8 009	-4,7
2009	3 637	5,1	1 022	-23,9	3 095	-3,4	7 753	-3,2
2010	4 053	11,5	803	-21,4	3 722	20,3	8 579	10,7
2011	4 545	12,1	538	-33,0	3 988	7,1	9 071	5,7
2012	4 609	1,4	477	-11,4	4 237	6,2	9 323	2,8
2013	4 718	2,4	501	5,1	4 287	1,2	9 507	2,0
2014	4 978	5,5	471	-6,0	4 410	2,9	9 859	3,7
2015	5 480	10,1	669	41,9	4 529	2,7	10 678	8,3
2016	5 926	8,1	700	48,7	4 659	2,9	11 286	5,7
Croissance annuelle moyenne		8,3		-1,9		4,1		4,6

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

(2) Fonds des services de santé.

(3) Dans ce cas-ci, le total des prélèvements fiscaux est la somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation au Fonds des services de santé.

Proportion des prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement

La part des prélèvements faits auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement a progressé depuis le début des années 1980, passant de 12,4 % en 1980-1981 à 18,9 % en 2015-2016.

En 1981-1982, afin de stabiliser les revenus et de réduire l'effet de la conjoncture économique sur les finances publiques, une réforme a accéléré le virage vers les charges fixes que sont la cotisation au Fonds des services de santé et la taxe sur le capital.

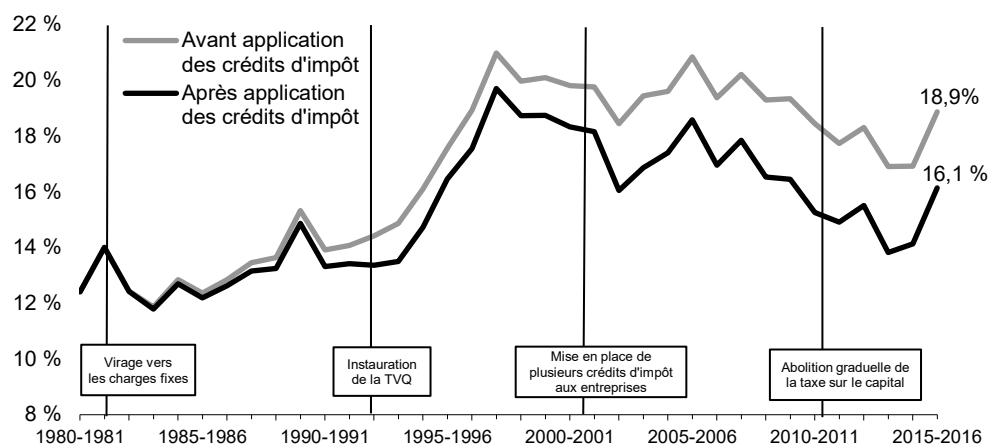
Au début des années 1990, l'instauration du régime de la TVQ, y compris du remboursement aux entreprises des taxes payées sur les intrants, a été financée en grande partie par une augmentation des charges fixes.

À la fin des années 1990, de nombreux crédits d'impôt ont été successivement mis en place pour favoriser le développement de certaines régions ou de certains secteurs d'activité.

Dans le but de favoriser l'investissement, la taxe sur le capital a graduellement été abolie au cours des années 2000. L'abolition de cette charge fixe a été financée par une hausse du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés.

On note pour la même période un élargissement de l'écart entre les prélèvements avant et après crédits d'impôt, ce qui illustre l'importance grandissante des crédits d'impôt dans le soutien aux entreprises. En 2015-2016, cet écart atteignait 2,8 points de pourcentage (18,9 % avant l'application des crédits d'impôt et 16,1 % après leur application).

Évolution de la proportion des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement – 1980-1981 à 2015-2016



Note : Comprend l'impôt sur le revenu, la taxe sur le capital, la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la cotisation au Fonds des services de santé.

3.4 La taxe compensatoire des institutions financières

Entre 2015 et 2016, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF) est passé de 976 à 908, ce qui correspond à une décroissance de 7,0 %.

Le montant de la TCIF était de 136 millions de dollars en 2000 et a augmenté pour s'établir à 349 millions de dollars en 2016, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 0,1 %.

Entre 2015 et 2016, le montant de la TCIF a augmenté de 2,3 %, passant de 342 millions de dollars à 349 millions de dollars.

TABEAU 46

Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2016

Année d'imposition	Nombre		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	3 931		136	
2001	3 617	-8,0	143	4,6
2002	3 421	-5,4	150	4,7
2003	3 324	-2,8	158	5,5
2004	2 954	-11,1	168	6,2
2005	2 914	-1,4	179	7,0
2006	2 959	1,5	187	4,1
2007	2 957	-0,1	196	4,9
2008	2 922	-1,2	204	4,0
2009	2 836	-2,9	210	3,0
2010	2 721	-4,1	292	38,9
2011	2 720	-0,0	366	25,4
2012	2 674	-1,7	375	2,5
2013	1 838	-31,3	226	-39,7
2014	1 034	-43,7	210	-7,1
2015	976	-5,6	342	62,7
2016	908	-7,0	349	2,3
Croissance annuelle moyenne		-0,1		0,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.5 La taxe sur les services publics

Entre 2000 et 2016, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe sur les services publics (TSP) est passé de 149 à 63, ce qui correspond à une décroissance annuelle moyenne de 5,2 %.

Le montant de la TSP était de 349 millions de dollars en 2000 et s'est établi à 309 millions de dollars en 2016, soit une décroissance annuelle moyenne de 0,8 %.

- Cette diminution s'explique par la réduction du taux applicable au régime de la TSP dans le secteur des télécommunications, qui est passé de 10,5 % à 0,7 % pour la tranche excédant 750 millions de dollars pour les actifs acquis ou loués après 2005.
- L'effet de cette réduction est d'ailleurs observé parmi les sociétés des secteurs des télécommunications et de la distribution de gaz : elles ont vu leur montant de la TSP être réduit de 2005 à 2013.

Entre 2015 et 2016, le montant total de la TSP a augmenté de 0,3 %, passant de 308 millions de dollars à 309 millions de dollars.

TABLEAU 47

Taxe sur les services publics – 2000 à 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année d'imposition	Nombre d'entreprises		Montant			
	Unité	Var. (%)	Électricité	Télécom. et gaz	Total	Var. (%)
2000	149		229	120	349	
2001	132	-11,4	229	135	364	4,2
2002	125	-5,3	235	125	360	-0,9
2003	108	-13,6	250	124	374	3,7
2004	115	6,5	223	124	347	-7,1
2005	107	-7,0	227	131	358	3,0
2006	98	-8,4	239	114	353	-1,3
2007	96	-2,0	242	100	342	-3,1
2008	93	-3,1	247	89	336	-1,6
2009	92	-1,1	264	80	344	2,1
2010	88	-4,3	247	69	316	-8,1
2011	80	-9,1	254	43	297	-6,1
2012	82	2,5	246	35	281	-5,3
2013	78	-4,9	254	28	282	0,4
2014	75	-3,8	269	24	294	4,1
2015	68	-9,3	285	23	308	4,9
2016	63	-7,4	284	24	309	0,3
Croissance annuelle moyenne		-5,2				-0,8

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.6 L'impôt minier

Le nombre de sociétés d'exploration minière est passé de 89 en 2000 à 180 en 2016. Pour sa part, le nombre de sociétés minières productrices est passé de 26 à 27 au cours de la même période.

Les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières sont passés de 16 millions de dollars en 2000 à 121 millions de dollars en 2016, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 13,5 %.

TABLEAU 48

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Sociétés d'exploration			Sociétés productrices			Total		
	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés
2000	89	-23	-2	26	108	18	115	85	16
2001	89	-75	-3	23	105	16	112	30	13
2002	104	-45	-4	25	33	14	129	-12	10
2003	114	-53	-4	25	46	12	139	-7	8
2004	140	-92	-8	25	141	21	165	49	13
2005	134	-120	-8	22	311	41	156	191	33
2006	138	-162	-13	18	472	64	156	310	51
2007	164	-230	-19	24	384	53	188	154	34
2008	195	-376	-25	21	906	112	216	530	87
2009	194	-341	-15	19	506	62	213	165	47
2010	193	-246	-13	20	2 001	275	213	1 755	262
2011	210	-149	-10	22	2 307	347	232	2 157	337
2012	208	-344	-28	19	1 081	d. c.	227	738	147
2013	210	-366	-41	21	450	73	231	84	32
2014	191	-115	-7	22	414	89	213	299	82
2015	179	-145	-11	28	325	102	207	180	91
2016	180	-84	-0,1	27	576	121	207	491	121
Croissance annuelle moyenne									13,5 %

d. c. : Donnée confidentielle.

□ Détail des allocations à l'impôt minier

Entre 2000 et 2016, le profit annuel des sociétés minières est passé de 85 millions de dollars à 491 millions de dollars, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 11,6 %.

Entre 2015 et 2016, le profit annuel des sociétés minières a augmenté de 172,8 %, passant de 180 millions de dollars à 491 millions de dollars.

TABEAU 49

Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Valeur brute de la production annuelle	Bénéfice net avant allocation	Allocation pour amortissement	Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier ⁽¹⁾	Allocation pour traitement	Autres allocations ⁽²⁾	Profit annuel
2000	2 645	769	224	193	149	d. c.	85
2001	2 675	660	198	114	174	d. c.	30
2002	2 518	619	259	198	158	d. c.	-12
2003	2 742	462	249	112	95	14	-8
2004	3 138	905	429	171	173	82	49
2005	3 221	910	d. c.	153	d. c.	d. c.	191
2006	3 319	1 218	d. c.	294	d. c.	d. c.	310
2007	3 868	1 617	929	368	d. c.	d. c.	154
2008	4 817	1 858	552	514	168	94	530
2009	4 067	986	271	456	92	d. c.	165
2010	5 764	2 440	278	198	d. c.	d. c.	1 754
2011	7 295	2 864	229	196	195	134	2 157
2012	6 797	2 420	621	655	244	186	738
2013	6 427	1 668	614	725	196	73	84
2014	7 277	1 946	814	d. c.	379	d. c.	299
2015	7 446	1 274	690	292	368	75	180
2016	7 307	1 763	1 122	349	374	79	491
Croissance annuelle moyenne							11,6 %

Note : Le montant des allocations inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des allocations effectivement utilisé. Par exemple, en 2016, le total des allocations réclamées (1 923 M\$) par les sociétés minières diffère du montant effectivement utilisé (1 271 M\$) pour le calcul du profit annuel.

(1) Sont incluses l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier, l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production, l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

(2) Sont inclus l'allocation additionnelle pour exploration, l'allocation supplémentaire pour amortissement, l'allocation additionnelle pour une mine nordique, l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois, les dons et les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental et les dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration.

d. c. : Donnée confidentielle.

3.7 Les recettes forestières

Le total des recettes forestières au Québec a connu une décroissance annuelle moyenne de 3,2 % entre 2000 et 2016, passant de 400 millions de dollars à 238 millions de dollars. Au cours de la même période :

- les redevances forestières ont diminué de 149 millions de dollars, passant de 383 millions de dollars à 234 millions de dollars;
- la taxe sur les opérations forestières, qui était de 18 millions de dollars, est passée à 4 millions de dollars.

La diminution des recettes forestières au cours de cette période s'explique notamment par la baisse des volumes récoltés dans les forêts publiques et privées du Québec et par le repli des prix sur les marchés.

TABEAU 50

Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2016

Année d'imposition	Redevances forestières		Taxe sur les opérations forestières		Total	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	383		18		400	
2001	301	-21,2	10	-41,7	312	-22,1
2002	300	-0,5	12	11,4	312	-0,1
2003	317	5,7	7	-41,3	324	4,0
2004	397	25,3	14	105,8	411	27,0
2005	397	-0,1	10	-27,1	407	-1,0
2006	291	-26,8	8	-23,8	298	-26,7
2007	185	-36,3	5	-35,0	190	-36,3
2008	147	-20,7	1	-70,9	148	-22,1
2009	113	-23,2	1	-7,6	114	-23,0
2010	116	2,7	2	26,7	117	3,0
2011	116	0,2	1	-32,4	117	-0,3
2012	153	31,7	1	24,9	154	31,6
2013	193	26,7	3	80,6	196	27,2
2014	224	15,9	3	14,0	227	15,8
2015	236	5,4	4	17,0	240	5,6
2016	234	-1,1	4	21,3	238	-0,7
Croissance annuelle moyenne		-3,0		-8,6		-3,2

Note : Avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

— : Valeur nulle.

4. LES COTISATIONS SOCIALES DES SOCIÉTÉS

En plus de la cotisation au Fonds des services de santé, les sociétés devaient verser en 2016 diverses cotisations sociales sur la masse salariale de leurs employés destinées aux régimes et entités suivants²¹ :

- le Régime de rentes du Québec;
- le Régime québécois d'assurance parentale;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail²²;
- le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;
- le régime fédéral de l'assurance-emploi²³.

☐ Le Régime de rentes du Québec

Généralement, les employeurs doivent payer une cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la rémunération de leurs employés âgés de 18 ans ou plus.

Le RRQ offre une protection de base qui garantit une rente à l'employé s'il prend sa retraite ou devient invalide, et à ses proches s'il décède. Les cotisations au régime sont payées en parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour 2016, le taux de cotisation au RRQ pour l'employeur était fixé à 5,325 % et le maximum des gains admissibles par employé d'âge majeur, à 54 900 \$, dont les premiers 3 500 \$ étaient exemptés.

☐ Le Régime québécois d'assurance parentale

En règle générale, les employeurs doivent payer des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur la rémunération versée à leurs employés. Le RQAP permet à un employé de recevoir des prestations financières s'il prend un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, ou un congé parental au cours duquel il cesse d'être rémunéré.

Les cotisations au régime sont payées à 58,3 % par l'employeur et à 41,7 % par l'employé.

Pour 2016, le taux de cotisation de l'employeur au RQAP était de 0,767 % et le maximum de revenus assurables était de 71 500 \$. Pour les employeurs, les cotisations maximales à payer pour l'année étaient donc de 548 \$ par employé.

☐ La cotisation relative aux normes du travail

Chaque employeur doit généralement payer une cotisation relative aux normes du travail, calculée en fonction des salaires versés à ses employés. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) vise à faire respecter les normes prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Les cotisations à la CNESST sont entièrement payées par l'employeur.

²¹ Les cotisations sociales présentées dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive. Les cotisations au titre de l'assurance-emploi et au titre de la santé et de la sécurité du travail ne sont pas présentées dans ce document.

²² Seules les données de la cotisation relative aux normes du travail sont présentées dans ce document.

²³ Les données relatives à l'assurance-emploi ne sont pas présentées dans ce document.

Pour 2016, le taux de la cotisation relative aux normes du travail était de 0,08 % des rémunérations versées aux employés durant l'année, jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 71 500 \$ par employé. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 57 \$ par employé.

❑ Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

En 2016, tous les employeurs dont la masse salariale dépassait 2 millions de dollars et qui consacraient une somme représentant moins de 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles devaient verser au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) une cotisation égale à la différence entre ce 1 % de masse salariale et ses dépenses de formation admissibles effectuées.

Le FDRCMO est affecté à la promotion et au soutien du développement des compétences de la main-d'œuvre québécoise.

Les cotisations au fonds sont entièrement payées par l'employeur.

Le taux de cotisation au FDRCMO pour les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 2 millions de dollars varie entre 0 % et 1 % des rémunérations totales versées aux employés pour l'année, selon le niveau des dépenses de formation admissibles réalisées.

TABEAU 51

Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2016

Cotisation sociale	Minimum (%)	Maximum (%)	Plafond⁽¹⁾ (\$)
Régime de rentes du Québec ⁽²⁾	5,325	5,325	54 900
Régime québécois d'assurance parentale	0,767	0,767	71 500
Normes du travail	0,08	0,08	71 500
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0	1	Aucun

Note : Les cotisations sociales présentées dans ce tableau ne constituent pas une liste exhaustive. Le régime fédéral de l'assurance-emploi et les versements en matière de santé et de sécurité du travail ne sont pas présentés dans ce tableau.

(1) Par employé.

(2) Les premiers 3 500 \$ sont exemptés pour l'ensemble des employés, ainsi que le salaire des employés de moins de 18 ans.

4.1 Le nombre de sociétés

En 2016, 196 458 sociétés payaient au moins une cotisation sociale, soit 39,8 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. De ces 196 458 sociétés :

- 194 345 ont payé une cotisation au RRQ;
- 195 239 ont versé une cotisation au RQAP;
- 182 570 ont versé une cotisation relative aux normes du travail à la CNESST;
- 1 080 ont cotisé au FDRCMO.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, les 184 537 petites entreprises payant des cotisations sociales représentaient 93,9 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

Pour leur part, les 8 027 moyennes entreprises payant des cotisations sociales représentaient 4,1 % de ces sociétés.

Le nombre de grandes entreprises payant au moins une cotisation sociale était de 3 894, soit 2,0 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

TABEAU 52

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2016 (en unités)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	182 454	8 015	3 876	194 345
Régime québécois d'assurance parentale	183 335	8 021	3 883	195 239
Normes du travail	171 603	7 434	3 533	182 570
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	332	353	395	1 080
TOTAL	184 537	8 027	3 894	196 458

Note : Une entreprise peut payer plus d'une cotisation sociale. Ainsi, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, le nombre d'entreprises du secteur secondaire qui payaient des cotisations sociales était de 43 153 alors qu'il était de 142 765 pour le secteur tertiaire.

TABLEAU 53

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2016 (en unités)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 026	10 087	9 850	11	10 117
– Mines, carrières et puits de pétrole	420	421	407	11	423
Sous-total	10 446	10 508	10 257	22	10 540
Secteur secondaire					
– Manufacturier	13 463	13 480	13 144	179	13 527
– Construction	29 380	29 492	26 584	144	29 626
Sous-total	42 843	42 972	39 728	323	43 153
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	13 125	13 172	11 659	70	13 211
– Commerce de gros	11 137	11 160	10 778	146	11 214
– Commerce de détail	27 267	27 336	25 963	92	27 393
– Finances, assurances et services immobiliers	11 766	11 851	11 520	97	12 083
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	77 761	78 240	72 665	330	78 864
Sous-total	141 056	141 759	132 585	735	142 765
Ensemble des entreprises	194 345	195 239	182 570	1 080	196 458

Note : Étant donné qu'une société peut payer plus d'une cotisation sociale, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés

En 2016, les principales cotisations sociales sur la masse salariale auprès des sociétés québécoises ont totalisé 5,5 milliards de dollars.

— Environ 84 % de ce total est attribuable au RRQ, soit un montant de 4,6 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des cotisations sociales payées par les petites entreprises était de 2,2 milliards de dollars en 2016, alors qu'il était de 2,3 milliards de dollars pour les grandes entreprises. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont versé 967 millions de dollars en cotisations sociales.

TABEAU 54

Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2016

(en millions de dollars)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	1 825	809	1 943	4 578
Régime québécois d'assurance parentale	311	138	343	791
Normes du travail	28	12	26	66
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	4	8	12	24
TOTAL	2 168	967	2 323	5 459

❑ Cotisations sociales selon la taille des entreprises

Le montant total des cotisations sociales versées par les sociétés en 2016 diffère en fonction du secteur d'activité économique. Les entreprises du secteur primaire ont contribué à la hauteur de 159 millions de dollars, alors que celles des secteurs secondaire et tertiaire ont payé respectivement 1,5 milliard de dollars et 3,8 milliards de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 55

Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2016

(en millions de dollars)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	97	16	2	0,1	116
– Mines, carrières et puits de pétrole	36	7	1	0,1	44
Sous-total	134	23	2	0,2	159
Secteur secondaire					
– Manufacturier	811	139	15	3	968
– Construction	437	73	4	2	516
Sous-total	1 248	212	19	5	1 484
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	297	51	2	1	351
– Commerce de gros	350	60	6	3	419
– Commerce de détail	550	95	9	2	656
– Finances, assurances et services immobiliers	397	69	6	2	474
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 602	282	21	11	1 916
Sous-total	3 196	556	45	19	3 815
TOTAL	4 578	791	66	24	5 459

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

5. LE BILAN DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En 2016, le nombre de sociétés non financières était de 379 241.

L'actif total des sociétés non financières s'établissait à 2 969 milliards de dollars. Parmi ces sociétés, celles qui étaient imposées sur le revenu ont vu leur actif diminuer de 0,2 % entre 2015 et 2016. Celles qui étaient non imposées ont vu leur actif augmenter de 11,4 %.

Par ailleurs, le passif total des sociétés non financières était de 1 809 milliards de dollars, dont 740 milliards de dollars pour les sociétés imposées et 1 069 milliards de dollars pour les sociétés non imposées.

Finalement, l'avoir des actionnaires s'établissait à 1 160 milliards de dollars.

TABLEAU 56

Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)	2016	Var. p/r à 2015 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	163 615	4,4	215 626	-0,0	379 241	1,8
Principales composantes du bilan						
Actif						
– Court terme	488 908	9,2	304 308	15,9	793 216	11,7
– Long terme	701 453	-5,8	1 474 620	10,5	2 176 073	4,6
Total de l'actif	1 190 360	-0,2	1 778 928	11,4	2 969 289	6,4
Passif						
– Court terme	379 597	3,4	315 007	22,9	694 604	11,4
– Long terme	360 384	-5,3	754 349	6,7	1 114 733	2,5
Total du passif	739 981	-1,1	1 069 356	11,0	1 809 337	5,7
Avoir des actionnaires						
– Capital-actions	209 811	-8,4	459 015	14,5	668 827	6,2
– Bénéfices non répartis	307 254	7,1	507 596	6,7	814 850	6,8
– Déficits cumulés	-66 686	-6,4	-257 039	6,1	-323 725	3,2
Total de l'avoir	450 379	1,2	709 573	11,9	1 159 952	7,5
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	1 190 360	-0,2	1 778 928	11,4	2 969 289	6,4

5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

La répartition de l'actif selon la taille des entreprises montre que les grandes entreprises détenaient 88,9 % de l'actif total, que les petites entreprises en possédaient 7,2 % et que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,9 %.

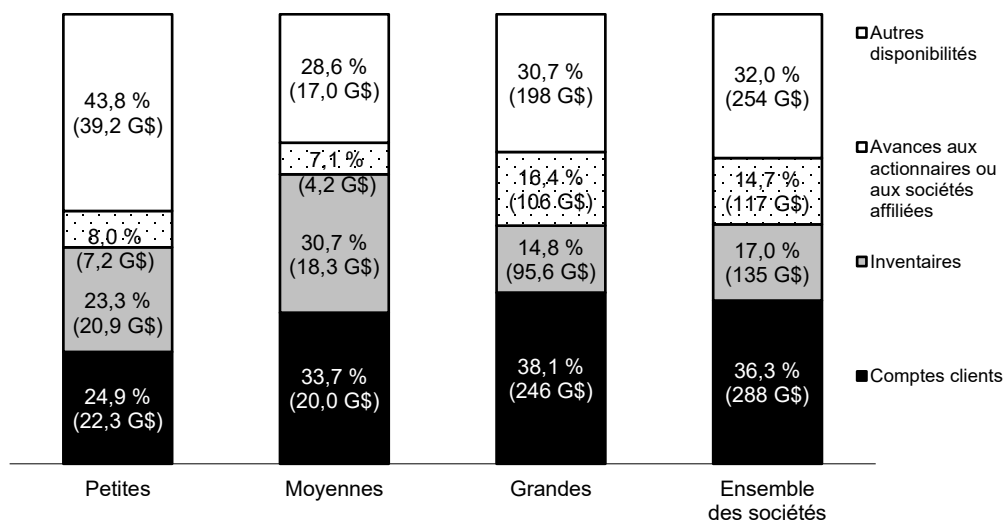
□ Répartition de l'actif à court terme

En 2016, l'actif à court terme provenait principalement des comptes clients pour les moyennes entreprises (33,7 %) et les grandes entreprises (38,1 %), alors qu'il provenait des autres disponibilités pour les petites entreprises (43,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées parmi les éléments de l'actif à court terme représentaient le plus faible pourcentage, avec 14,7 %.

GRAPHIQUE 31

Répartition de l'actif à court terme – 2016



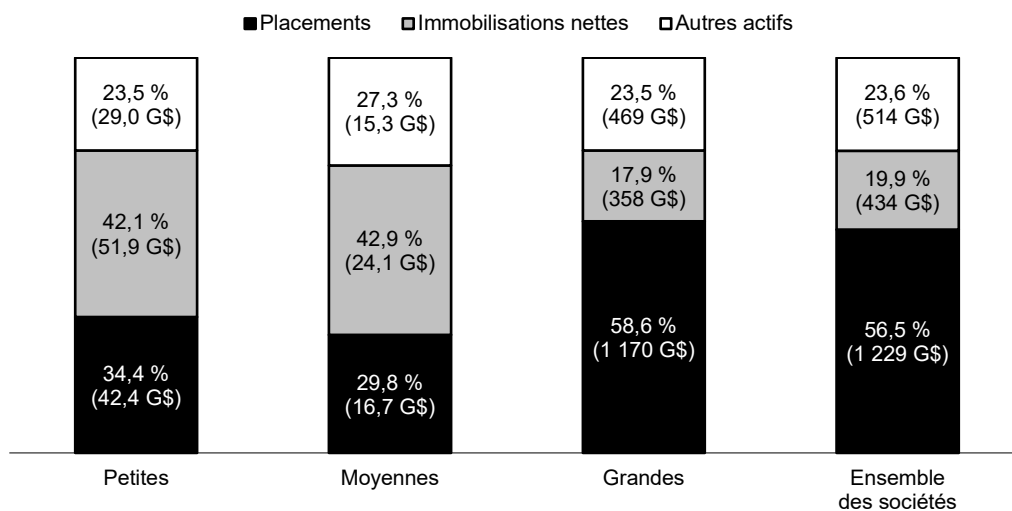
❑ Répartition de l'actif à long terme

En 2016, l'actif à long terme provenait principalement des immobilisations nettes pour les petites entreprises (42,1 %) et les moyennes entreprises (42,9 %), alors qu'il provenait des placements pour les grandes entreprises (58,6 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les immobilisations nettes représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à long terme, avec 19,9 %.

GRAPHIQUE 32

Répartition de l'actif à long terme – 2016



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 66,9 % de l'actif total.

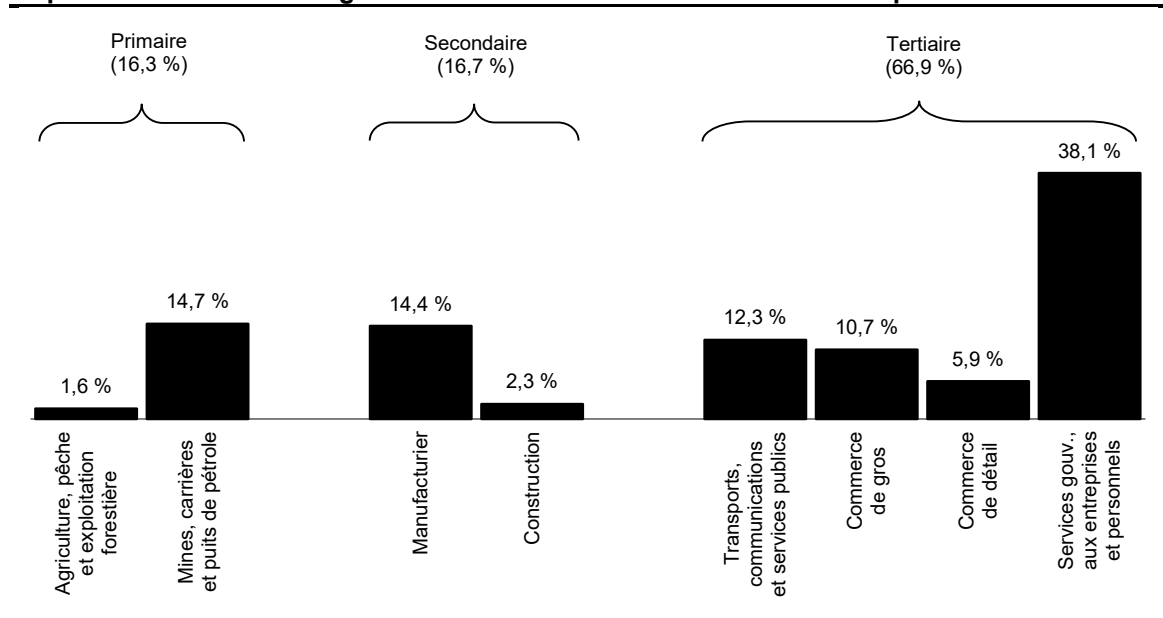
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 38,1 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 16,7 % de l'actif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 16,3 % et était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 14,7 % de l'actif total.

GRAPHIQUE 33

Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2016



5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2015

En 2016, le total de l'actif à court terme a augmenté de 11,7 % par rapport à 2015, pour s'établir à 793 milliards de dollars, et le total de l'actif à long terme a augmenté de 4,6 % pour l'ensemble des sociétés.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2015 et 2016, le total de l'actif à court terme a augmenté de 2,1 %, de 4,5 % et de 13,9 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total de l'actif à long terme des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 6,7 %, de 11,7 % et de 4,3 %.

Finalement, entre 2015 et 2016, le total de l'actif a augmenté de 4,7 % pour les petites entreprises, de 7,9 % pour les moyennes et de 6,5 % pour les grandes.

TABLEAU 57

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016

Éléments de l'actif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)
Comptes clients	22 272	1,2	20 010	0,5	245 684	15,3	287 967	12,9
Inventaires	20 857	1,3	18 264	4,3	95 602	2,1	134 723	2,3
Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées	7 189	7,8	4 206	19,2	105 460	27,0	116 855	25,3
Autres disponibilités	39 170	2,0	16 982	6,5	197 519	12,2	253 671	10,1
Total de l'actif à court terme	89 489	2,1	59 462	4,5	644 265	13,9	793 216	11,7
Placements	42 406	8,0	16 736	9,6	1 169 532	5,7	1 228 675	5,8
Immobilisations nettes	51 852	3,1	24 055	9,0	357 887	4,2	433 794	4,3
Autres actifs	29 002	12,0	15 303	18,7	469 299	1,1	513 604	2,1
Total de l'actif à long terme	123 261	6,7	56 095	11,7	1 996 718	4,3	2 176 073	4,6
TOTAL	212 750	4,7	115 556	7,9	2 640 983	6,5	2 969 289	6,4

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, la répartition de l'actif selon le secteur d'activité économique montre que la plus forte augmentation s'est produite pour les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées, avec une hausse de 130,6 % dans le secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

TABLEAU 58

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016

	Éléments de l'actif à court terme								Éléments de l'actif à long terme					
	Comptes clients		Inventaires		Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées		Autres disponibilités		Placements		Immobilisations nettes		Autres actifs	
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur d'activité économique														
Secteur primaire														
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 061	–10,6	3 977	–2,2	2 918	–1,6	3 811	111,7	10 168	–22,6	11 187	–1,0	12 514	37,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	30 322	–7,1	4 416	–9,2	12 861	130,6	6 725	–24,9	184 555	3,0	38 170	–2,1	160 050	–2,7
Sous-total	33 383	–7,4	8 393	–6,0	15 778	84,7	10 536	–2,0	194 723	1,3	49 356	–1,9	172 564	–0,6
Secteur secondaire														
– Manufacturier	39 623	2,6	40 830	3,4	18 223	50,4	46 623	8,4	136 973	11,6	61 239	–0,6	83 883	3,5
– Construction	12 358	–1,5	10 567	0,2	2 513	11,1	9 833	6,1	13 302	0,6	14 112	–3,5	6 649	4,1
Sous-total	51 981	1,6	51 396	2,8	20 736	44,3	56 457	8,0	150 276	10,5	75 350	–1,1	90 532	3,6
Secteur tertiaire														
– Transports, communications et services publics	19 244	13,3	2 438	–9,5	20 422	–4,3	16 128	12,2	169 529	12,3	88 608	5,4	47 591	19,7
– Commerce de gros	46 156	8,5	33 676	1,7	9 466	–1,7	30 432	2,0	115 470	2,4	28 309	6,0	55 457	9,4
– Commerce de détail	12 899	20,6	30 314	4,4	16 300	25,0	17 645	4,3	45 763	5,5	25 803	–8,9	25 612	0,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	124 304	27,4	8 506	7,3	34 152	29,9	122 473	15,2	552 915	5,1	166 367	10,7	121 849	–3,3
Sous-total	202 603	20,8	74 933	3,0	80 340	14,3	186 678	11,5	883 676	6,1	309 088	6,8	250 508	3,5
TOTAL	287 967	12,9	134 723	2,3	116 855	25,3	253 671	10,1	1 228 675	5,8	433 794	4,3	513 604	2,1

5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2016, la répartition du passif selon la taille des entreprises montre que les petites entreprises détenaient 6,9 % du passif total, que les entreprises de taille moyenne en détenaient 4,2 % et que la part des grandes entreprises était de 89,0 %.

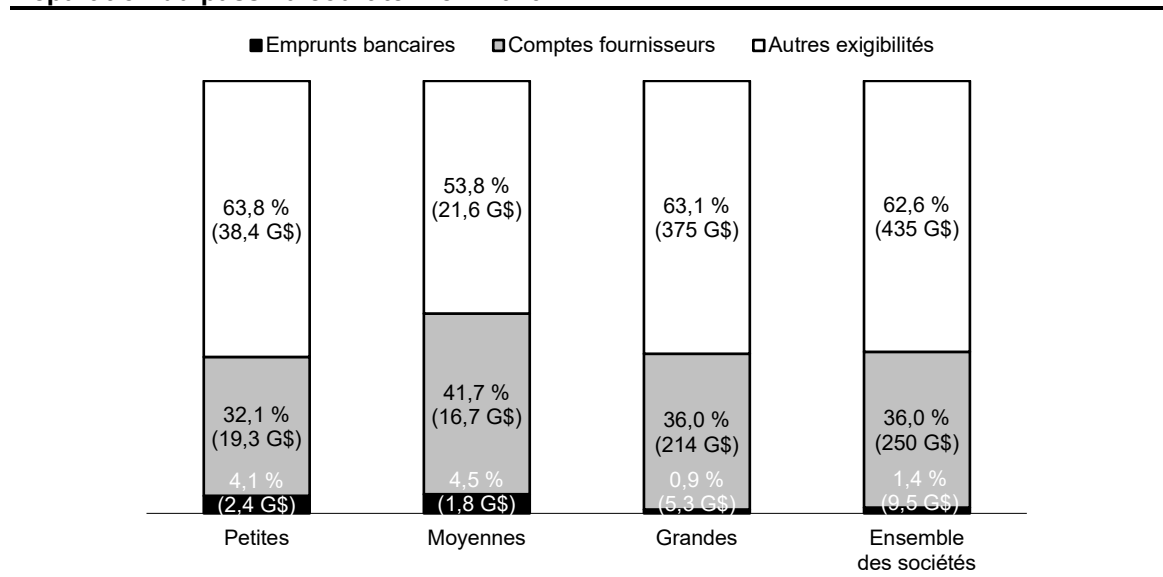
❑ Répartition du passif à court terme

En 2016, le passif à court terme provenait principalement des autres exigibilités pour les petites entreprises (63,8 %), pour les moyennes entreprises (53,8 %) ainsi que pour les grandes entreprises (63,1 %).

Pour l'ensemble des entreprises, une très faible part du passif à court terme, soit moins de 2 %, provenait des emprunts bancaires.

GRAPHIQUE 34

Répartition du passif à court terme – 2016



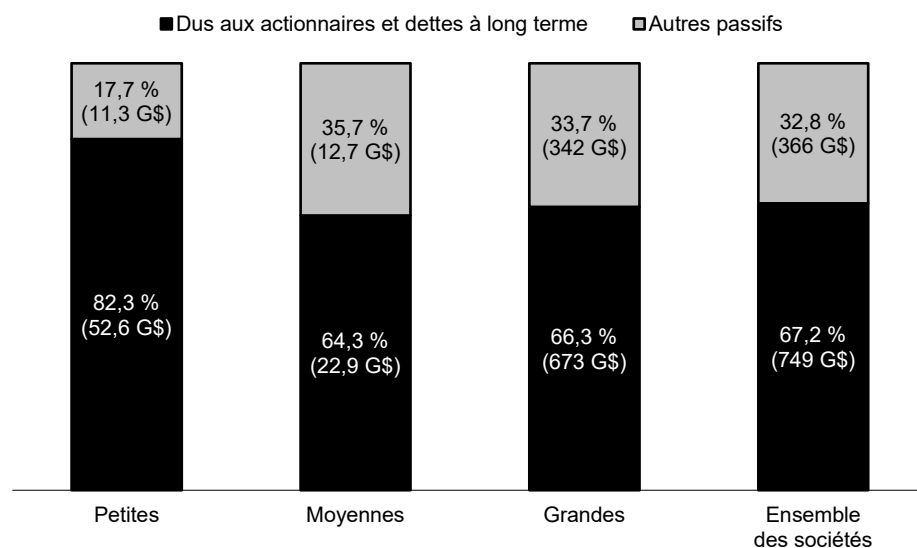
❑ Répartition du passif à long terme

Le passif à long terme provenait principalement des dus aux actionnaires et des dettes à long terme pour les petites entreprises (82,3 %), pour les moyennes entreprises (64,3 %) et pour les grandes entreprises (66,3 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les autres éléments du passif à long terme représentaient le plus faible pourcentage (32,8 %).

GRAPHIQUE 35

Répartition du passif à long terme – 2016



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 63,5 % du passif total.

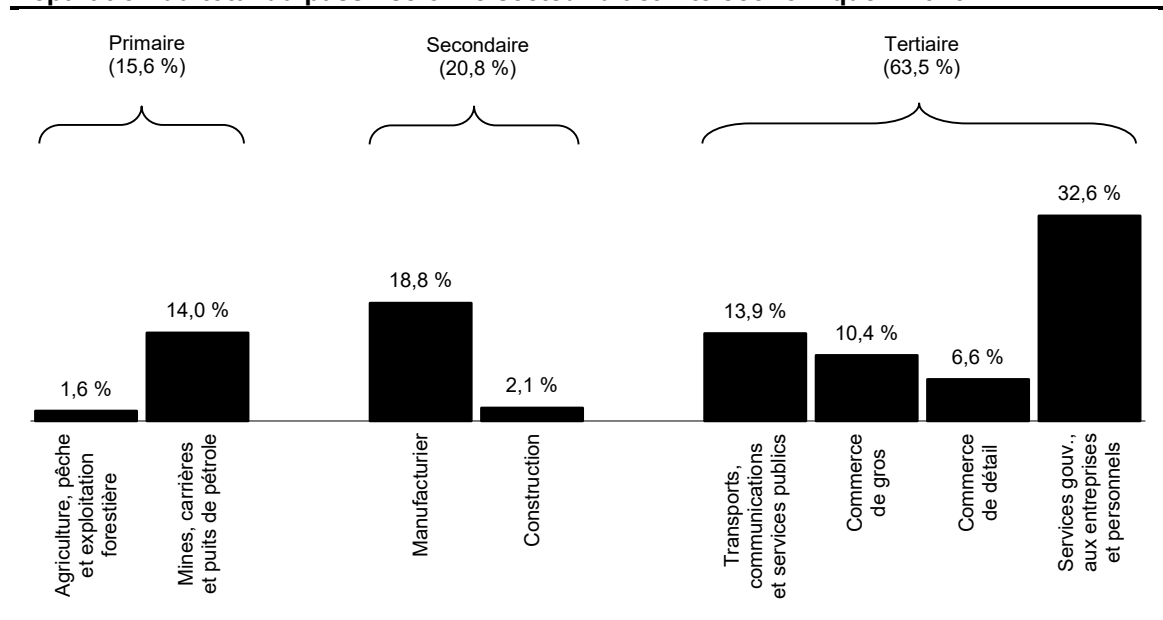
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 32,6 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 20,8 % du passif total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui détenaient 18,8 % du passif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 15,6 %.

GRAPHIQUE 36

Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2016



❑ Variation des éléments du passif des sociétés non financières par rapport à 2015

En 2016, le total du passif à court terme pour l'ensemble des sociétés non financières a augmenté de 11,4 % par rapport à 2015, pour s'établir à 695 milliards de dollars. Également, le total du passif à long terme a augmenté de 2,5 %.

De plus, le passif total des sociétés non financières était de 1 809 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 5,7 % par rapport à 2015.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2015 et 2016, le total du passif à court terme a augmenté de 4,8 %, de 4,5 % et de 12,6 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total du passif à long terme des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 13,7 % et de 2,5 %, alors qu'il a diminué de 3,5 % pour les petites.

Finalement, le total du passif a augmenté de 0,3 % pour les petites entreprises, de 8,6 % pour les moyennes et de 6,0 % pour les grandes.

TABLEAU 59

Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016

Éléments du passif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)
Emprunts bancaires	2 436	0,4	1 797	3,5	5 312	-12,8	9 546	-6,9
Comptes fournisseurs	19 306	1,5	16 733	4,0	213 905	6,4	249 945	5,8
Autres exigibilités	38 382	6,9	21 589	5,0	375 142	17,0	435 113	15,4
Total du passif à court terme	60 125	4,8	40 120	4,5	594 360	12,6	694 604	11,4
Dus aux actionnaires et dettes à long terme	52 623	3,4	22 910	9,0	673 409	2,5	748 942	2,7
Autres passifs	11 345	-26,5	12 700	23,5	341 747	2,5	365 791	1,9
Total du passif à long terme	63 968	-3,5	35 610	13,7	1 015 155	2,5	1 114 733	2,5
TOTAL	124 093	0,3	75 729	8,6	1 609 515	6,0	1 809 337	5,7

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, dans le secteur primaire, le passif à court terme (emprunts bancaires, comptes fournisseurs et autres exigibilités) a augmenté de 13,1 %, tandis que le passif à long terme (dus aux actionnaires, dettes à long terme et autres passifs) a diminué de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

Dans le secteur secondaire, le passif à court terme a augmenté de 4,3 %. Quant au passif à long terme, il a augmenté de 0,1 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le passif à court terme et le passif à long terme ont respectivement enregistré des hausses de 13,0 % et de 5,2 %.

TABLEAU 60

Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Éléments du passif à court terme						Éléments du passif à long terme			
	Emprunts bancaires		Comptes fournisseurs		Autres exigibilités		Dus aux actionnaires et dettes à long terme		Autres passifs	
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	575	5,5	2 611	–4,8	5 594	3,3	15 900	7,1	4 098	27,5
– Mines, carrières et puits de pétrole	9	–42,6	43 075	5,0	20 462	43,9	118 899	–5,3	71 314	–1,6
Sous-total	583	4,2	45 686	4,3	26 056	32,7	134 799	–4,0	75 412	–0,4
Secteur secondaire										
– Manufacturier	966	4,3	47 085	3,6	49 762	6,4	122 572	4,9	119 066	–0,9
– Construction	819	12,8	10 629	0,4	12 819	2,3	14 447	12,5	–1 033	–120,8
Sous-total	1 785	8,0	57 714	3,0	62 581	5,5	137 019	5,6	118 033	–5,6
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	290	18,1	21 197	0,9	62 998	7,1	119 236	3,1	47 872	20,9
– Commerce de gros	953	2,0	47 310	13,6	44 871	9,8	81 916	–2,2	13 751	0,1
– Commerce de détail	1 168	12,1	28 421	–1,1	35 526	18,4	39 177	–5,6	15 682	3,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	4 766	–18,2	49 617	10,3	203 082	20,6	236 795	8,6	95 042	5,9
Sous-total	7 177	–10,8	146 545	7,5	346 476	16,2	477 124	4,0	172 346	8,9
TOTAL	9 546	–6,9	249 945	5,8	435 113	15,4	748 942	2,7	365 791	1,9

5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

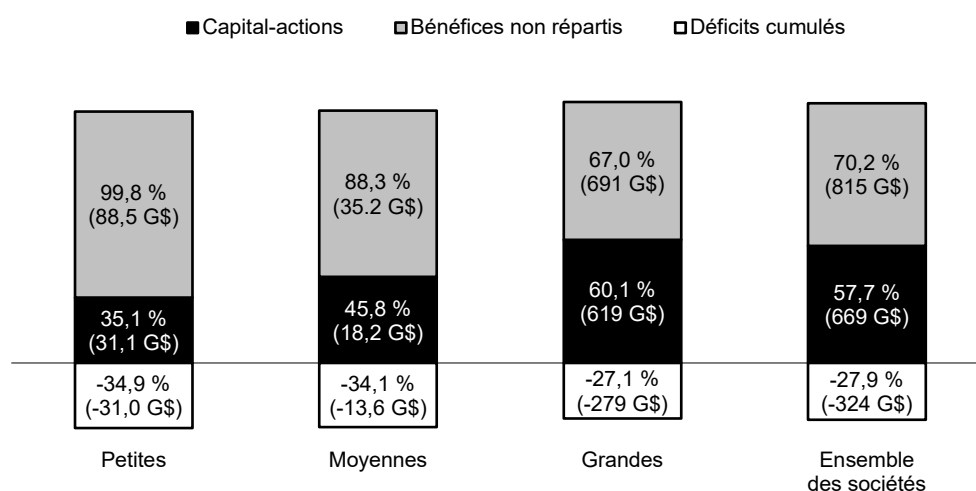
En 2016, les grandes entreprises détenaient 88,9 % du total de l'avoir des actionnaires et les petites entreprises en possédaient 7,6 %, alors que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,4 %.

□ Répartition de l'avoir des actionnaires

L'avoir des actionnaires totalisait 89 milliards de dollars pour les petites entreprises, 40 milliards de dollars pour les moyennes entreprises et 1 031 milliards de dollars pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 37

Répartition de l'avoir des actionnaires – 2016



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 72,3 % du total de l'avoir des actionnaires.

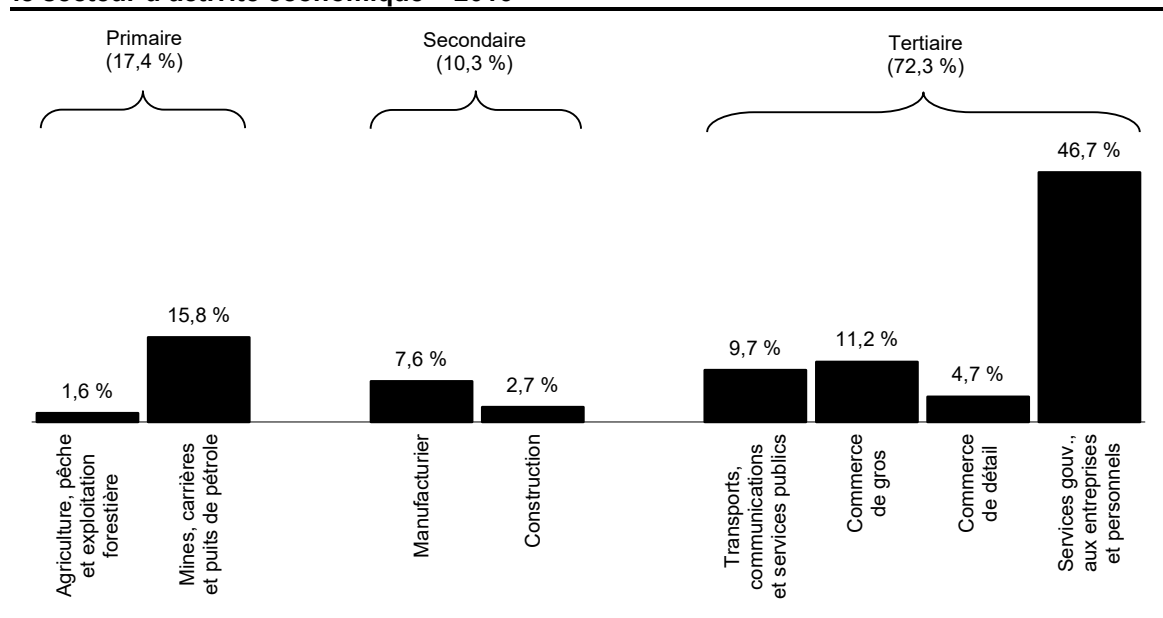
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 46,7 %.

Les entreprises du secteur primaire possédaient 17,4 % de l'avoir total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 15,8 % de l'avoir total.

Finalement, la part des entreprises du secteur secondaire était de 10,3 %.

GRAPHIQUE 38

Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2016



5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2015

L'avoir des actionnaires a augmenté de 7,5 % entre 2015 et 2016, pour s'établir à 1 160 milliards de dollars.

Plus précisément, pour l'ensemble des sociétés, la somme du capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 6,2 %, de 6,8 % et de 3,2 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2015 et 2016, le total de l'avoir des actionnaires a augmenté respectivement de 11,5 %, de 6,4 % et de 7,2 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

La plus forte augmentation s'est produite dans la somme du capital-actions pour les petites entreprises, avec 34,3 %.

TABEAU 61

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2016

Avoir des actionnaires	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2015 (%)
Capital-actions	31 120	34,3	18 240	13,1	619 467	4,9	668 827	6,2
Bénéfices non répartis	88 494	4,5	35 180	6,2	691 177	7,2	814 850	6,8
Déficits cumulés	-30 957	9,2	-13 593	15,2	-279 176	2,1	-323 725	3,2
TOTAL	88 657	11,5	39 827	6,4	1 031 468	7,2	1 159 952	7,5

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2016, dans le secteur primaire, le capital-actions et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 13,9 % et de 21,9 %, alors que les bénéfices non répartis ont diminué de 12,8 %.

Dans le secteur secondaire, le capital-actions et les déficits cumulés ont diminué respectivement de 1,3 % et de 8,5 %, alors que les bénéfices non répartis ont augmenté de 14,0 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 5,9 %, de 8,5 % et de 10,9 %.

TABLEAU 62

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Capital-actions		Bénéfices non répartis		Déficits cumulés	
	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)	M\$	Var. p/r à 2015 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	7 663	–11,9	13 923	5,6	–2 727	–5,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	173 924	15,4	59 759	–16,2	–50 344	23,9
Sous-total	181 587	13,9	73 682	–12,8	–53 071	21,9
Secteur secondaire						
– Manufacturier	130 309	–3,9	88 147	15,7	–130 514	–9,0
– Construction	17 034	24,3	20 252	7,2	–5 634	4,7
Sous-total	147 344	–1,3	108 399	14,0	–136 148	–8,5
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	116 291	10,5	38 931	17,7	–42 855	–1,5
– Commerce de gros	64 958	9,2	80 776	2,5	–15 569	10,7
– Commerce de détail	32 641	12,7	40 523	10,1	–18 801	23,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	126 006	–1,1	472 540	8,8	–57 281	18,1
Sous-total	339 896	5,9	632 769	8,5	–134 506	10,9
TOTAL	668 827	6,2	814 850	6,8	–323 725	3,2

6. LES MULTINATIONALES AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU QUÉBEC

Dans ce document, une multinationale correspond à au moins l'une des définitions suivantes :

- une société enregistrée au Canada qui a au moins un établissement au Québec et au moins un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société ayant au moins un établissement au Québec et faisant partie d'un groupe d'au moins deux entités juridiques, dont l'une réside ou a un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société enregistrée à l'extérieur du Canada qui a au moins un établissement au Québec.

6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales

En 2016, le prélèvement des impôts et cotisations effectué auprès des multinationales par le gouvernement du Québec s'élevait à 4,8 milliards de dollars, soit :

- 2,8 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des multinationales (47,6 % de l'impôt total des sociétés);
- 1,9 milliard de dollars qui provenaient de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), soit 41,5 % de la cotisation totale au FSS payée par les sociétés.

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2016, les crédits d'impôt ont permis de réduire les prélèvements fiscaux effectués auprès des multinationales de 897 millions de dollars (51,8 % des crédits d'impôt reçus par les sociétés).

- Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 3,9 milliards de dollars.

TABLEAU 63

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2016	Part (%)
Nombre de sociétés (en unités)	21 018	4,3
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec ⁽¹⁾	24 007	43,4
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	45 984	37,0
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	2 822	47,6
– Cotisation au Fonds des services de santé	1 935	41,5
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	4 757	44,9
Crédits d'impôt	897	51,8
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	3 860	43,6

(1) Le revenu imposable au Québec est obtenu si l'on applique la proportion des affaires faites au Québec au revenu imposable mondial.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des multinationales

En 2016, 4,3 % du nombre total de sociétés étaient des multinationales exerçant des activités commerciales au Québec.

Parmi les 21 018 multinationales :

- 17 538 étaient des petites et des moyennes entreprises (83,4 %);
- 3 480 étaient de grande taille (16,6 %).

Les grandes multinationales ont versé 4,0 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 84,0 % du total versé par les multinationales. Elles ont payé :

- 2,4 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 1,6 milliard de dollars en cotisation au FSS.

Les PME multinationales ont, quant à elles, payé 763 millions de dollars en impôts et cotisations, soit :

- 392 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 371 millions de dollars en cotisation au FSS.

TABLEAU 64

Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2016

Impôts et cotisations	Petites et moyennes entreprises		Grandes entreprises		Ensemble des entreprises
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)
Impôt sur le revenu des sociétés	392	13,9	2 430	86,1	2 822
Cotisation au Fonds des services de santé	371	19,2	1 563	80,8	1 935
TOTAL	763	16,0	3 994	84,0	4 757

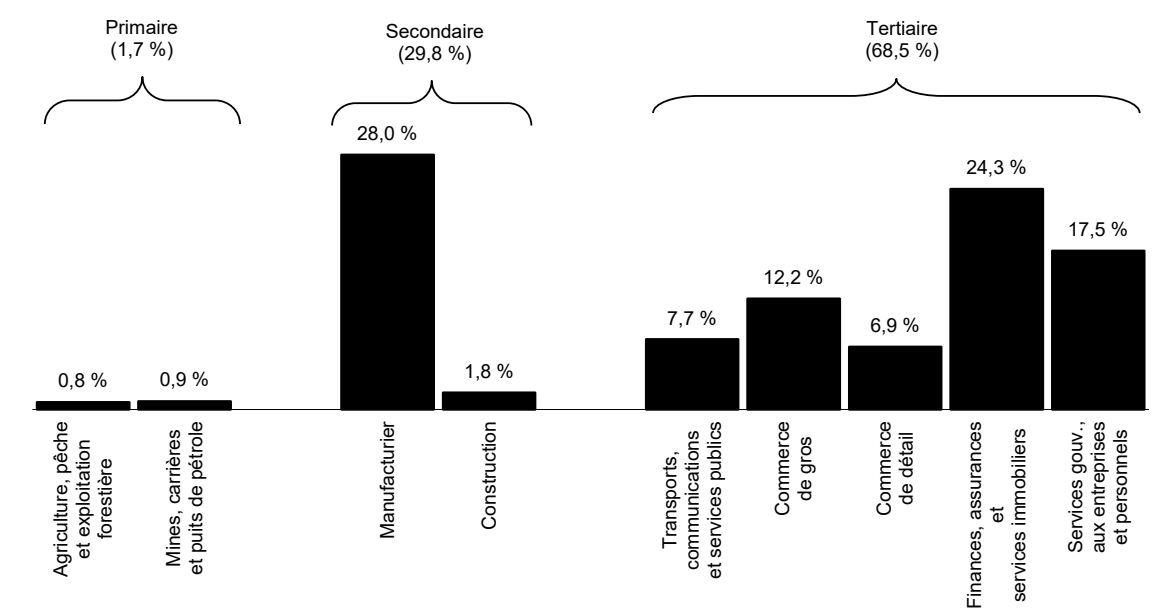
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales

En 2016, les multinationales du secteur tertiaire ont assumé 68,5 % des impôts et cotisations totaux. La part des multinationales des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 1,7 % et de 29,8 %.

— Les multinationales du secteur manufacturier ont assumé une proportion des prélèvements fiscaux de 28,0 %.

GRAPHIQUE 39

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2016



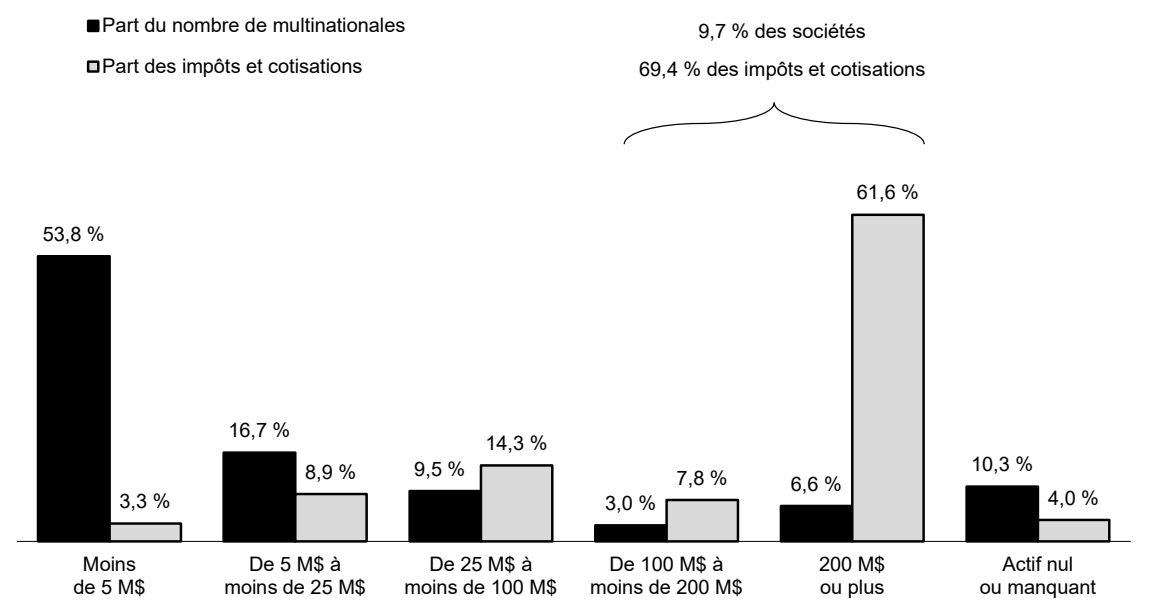
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total des multinationales

En 2016, 53,8 % des multinationales qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 3,3 % des impôts et cotisations totaux.

Même si elles ne représentaient que 9,7 % des sociétés, les entreprises ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 69,4 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 40

Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2016



6.2 Un portrait des multinationales

En 2016, 21 018 multinationales réalisaient des affaires au Québec.

❑ Répartition du nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique

En 2016, 17 240 multinationales provenaient du secteur tertiaire, soit 82,0 % de l'ensemble des sociétés multinationales. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient respectivement 2,3 % et 15,7 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers étaient au nombre de 7 096, ce qui représentait des proportions de 41,2 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 33,8 % de l'ensemble des sociétés.

Le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels arrivait deuxième, avec 6 499 entreprises, soit 30,9 % du nombre total de sociétés multinationales.

TABEAU 65

Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2016

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	263	1,3
– Mines, carrières et puits de pétrole	221	1,1
Sous-total	484	2,3
Secteur secondaire		
– Manufacturier	2 364	11,2
– Construction	930	4,4
Sous-total	3 294	15,7
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	847	4,0
– Commerce de gros	1 939	9,2
– Commerce de détail	859	4,1
– Finances, assurances et services immobiliers	7 096	33,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	6 499	30,9
Sous-total	17 240	82,0
TOTAL	21 018	100,0

❑ Proportions des multinationales non imposées et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi toutes les multinationales qui ont produit une déclaration de revenus en 2016, 12 741 étaient non imposées sur le revenu, soit 60,6 %.

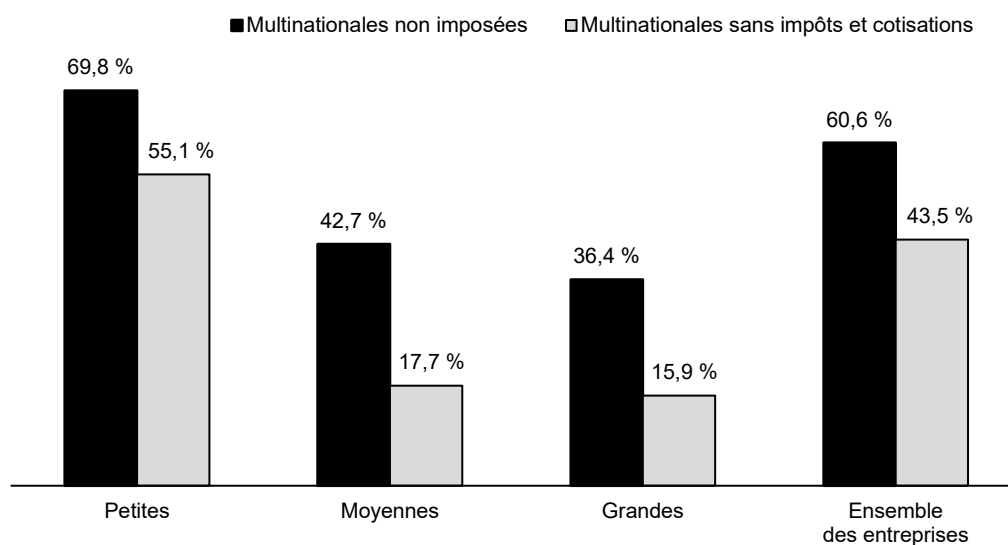
- Plus des deux tiers (69,8 %) des petites multinationales étaient non imposées. Cette proportion était de 42,7 % chez les moyennes multinationales et de 36,4 % chez les grandes multinationales.

De plus, en 2016, 9 141 multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 43,5 % de l'ensemble des multinationales ayant produit une déclaration de revenus.

- Plus de la moitié (55,1 %) des petites multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 17,7 % chez les moyennes multinationales et de 15,9 % chez les grandes multinationales.

GRAPHIQUE 41

Proportion des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2016



DEUXIÈME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES

L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie (tableaux 66 à 107) est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances. On y trouve :

- les statistiques fiscales des sociétés (tableaux 66 à 79);
- les statistiques détaillées sur les principaux crédits d'impôt accordés aux entreprises (tableaux 80 à 96)²⁴;
- les statistiques fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec (tableaux 97 à 107).

Pour consulter les tableaux :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2016.xlsx

²⁴ La présentation et le contenu des tableaux peuvent différer d'un crédit d'impôt à l'autre, car certaines données sont confidentielles.

ANNEXE I : DÉFINITIONS

☐ **Actif**

La valeur de l'actif à court terme et de l'actif à long terme inscrits dans les états financiers de la société.

☐ **Activité économique**

Le principal secteur d'activité économique de la société.

☐ **Amortissement comptable**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins comptables.

☐ **Amortissement fiscal**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins fiscales.

☐ **Autres actifs**

La différence entre l'actif et la somme des disponibilités, des placements et des actifs amortissables. À titre illustratif, l'équipement est un exemple d'actif amortissable, alors que le terrain est un exemple approprié pour le poste « Autres actifs ».

☐ **Autres déductions admissibles**

La somme du bénéfice net selon les états financiers, de l'amortissement comptable et des autres dépenses non admissibles moins la somme du revenu net aux fins de l'impôt et de l'amortissement fiscal.

☐ **Autres dépenses non admissibles**

L'ensemble des éléments ajoutés au bénéfice net selon les états financiers dans le but d'établir le revenu net aux fins de l'impôt moins les amortissements comptables.

☐ **Autres disponibilités**

La différence entre le total de l'actif à court terme et la somme des comptes clients, des inventaires et des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées.

☐ **Autres exigibilités**

La différence entre le total du passif à court terme et la somme des emprunts bancaires (à court terme) et des comptes fournisseurs.

☐ **Autres passifs**

La différence entre l'actif total et la somme des exigibilités, des dus aux actionnaires et des dettes à long terme, du capital-actions, des profits investis et des déficits cumulés (ex. : impôts reportés).

☐ **Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées**

Les montants dus à la société par les actionnaires ou les sociétés affiliées.

☐ **Bénéfice net selon les états financiers**

Les revenus nets avant impôts, mais après la prise en compte des éléments extraordinaires.

☐ **Bénéfices non répartis**

Les bénéfices cumulés et disponibles pour déclarer un dividende ou pour d'autres fins (ex. : réinvestissement dans la société).

☐ **Capital-actions**

La valeur du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires.

☐ **Capital versé**

L'ensemble de l'avoir des actionnaires et du passif à long terme.

☐ **Comptes fournisseurs**

La valeur des comptes et des billets commerciaux à payer aux fournisseurs.

☐ **Comptes clients**

Les montants dus à la société pour la valeur des ventes de marchandises et de services à la date de la production des états financiers.

☐ **Cotisation au Fonds des services de santé**

La cotisation est calculée sur le total des salaires assujettis que verse une société durant l'année. Il n'y a pas de montant maximal par employé.

☐ **Déficits cumulés**

La valeur des pertes nettes cumulées jusqu'à l'exercice courant.

☐ **Dividendes imposables**

Le montant des dividendes imposables qu'une société a reçus d'une autre société et qu'elle peut déduire dans le calcul de son revenu net à des fins fiscales selon les règles prescrites.

☐ **Dons**

La déduction dans le calcul du revenu accordée à titre de montant admissible d'un don.

☐ **Dus aux actionnaires et dettes à long terme**

Le total des emprunts à long terme effectués par la société auprès des actionnaires, des sociétés affiliées et de tout établissement bancaire.

☐ **Emprunts bancaires**

Les prêts à court terme consentis par les établissements bancaires.

☐ **Immobilisations nettes**

La valeur nette des immeubles ou des actifs dépréciables à la fin de l'exercice financier.

☐ **Impôt sur le revenu au Québec**

L'impôt obtenu lorsqu'on applique la proportion des affaires faites au Québec de la société à son impôt total sur le revenu.

☐ **Impôt total sur le revenu**

Le montant de l'impôt total calculé à partir du revenu imposable mondial de la société. Cet impôt ne correspond pas à l'impôt à payer au Québec puisqu'il ne tient pas compte de la proportion des affaires faites au Québec. Théoriquement, il correspond à l'impôt que la société aurait à payer au Québec si sa proportion des affaires faites au Québec était de 100 %.

☐ **Impôts et cotisations**

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ **Inventaires**

Tout bien dont la vente constitue un revenu d'entreprise fait partie de l'inventaire.

☐ **Pertes d'autres années**

Le montant des pertes subies au cours d'autres années d'imposition que la société utilise pour réduire son revenu imposable de l'année courante.

☐ **Placements**

Les actions et autres valeurs détenues comme placements à long terme par la société.

☐ **Proportion des affaires faites au Québec**

Pour une société en particulier, la proportion des affaires faites au Québec est la moyenne du revenu brut de la société attribuable à un ou plusieurs établissements situés au Québec sur son revenu brut total et des salaires versés par la société à ses employés d'un ou plusieurs établissements situés au Québec sur l'ensemble des salaires versés par la société à ses employés.

Pour l'ensemble des sociétés, la proportion des affaires faites au Québec est le rapport du total estimé des ventes de biens et services réalisées au Québec par l'ensemble des sociétés sur le total des ventes mondiales de biens et services de ces sociétés.

☐ **Revenu au Québec**

Les revenus bruts réalisés par la société dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas des sociétés ayant des activités au Québec et ailleurs, il correspond au revenu brut au Québec ayant servi de base dans la détermination du pourcentage des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu brut**

La totalité des revenus réalisés par la société au cours de son exercice financier. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

☐ **Revenu imposable au Québec**

Les règles fiscales déterminent le revenu imposable de la société ayant des activités au Québec. Dans le cas où une société réalise une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, le revenu imposable au Québec est obtenu en multipliant le revenu imposable mondial de la société par sa proportion des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu net aux fins de l'impôt**

Le revenu net tel qu'établi selon les règles fiscales. Il peut différer du revenu net selon les états financiers, lequel est calculé sur des bases comptables généralement reconnues. La différence est souvent attribuable à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal.

☐ **Salaires versés au Québec**

Le montant des rémunérations que la société verse à ses employés dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas où une société exerce une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, il correspond à la partie des salaires qui a été versée au Québec.

☐ **Société d'assurance**

Une société exerçant un commerce d'assurance et comprenant une association ou un groupe de personnes qui exercent un tel commerce.

☐ **Société faisant des affaires au Québec et ailleurs**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec et un ou plusieurs établissements à l'extérieur du Québec. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est différente de 100 %.

☐ **Société faisant des affaires au Québec seulement**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec seulement. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est de 100 %.

☐ **Société imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme imposée sur le revenu, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec avant les crédits d'impôt remboursables est supérieur à zéro.

☐ **Société non financière**

Toute société dont l'activité économique principale est autre que l'exploitation d'une institution bancaire ou de nature similaire, le financement du crédit aux entreprises ou aux consommateurs, le courtage en valeurs mobilières, la gestion de placements, l'émission de polices d'assurance ou le commerce de valeurs immobilières.

☐ **Société non imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme non imposée sur le revenu lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, les déductions du revenu imposable ou les déductions d'impôt lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

☐ Taille des entreprises

La taille d'une entreprise est déterminée par l'actif et le revenu brut indiqués dans sa déclaration de revenus.

Taille des entreprises selon la tranche d'actif et le revenu brut

Taille des entreprises	Actif		Revenu brut
Petites	Moins de 15 M\$	ET	Moins de 10 M\$
Moyennes (deux critères de sélection)	Moins de 15 M\$	ET OU	De 10 M\$ à moins de 50 M\$
	De 15 M\$ à moins de 50 M\$	ET	Moins de 50 M\$
Grandes	50 M\$ ou plus	OU	50 M\$ ou plus

☐ Total de l'actif

Le total de l'actif à court terme auquel il faut ajouter les placements, les immobilisations nettes et les autres actifs.

☐ Total de l'actif à court terme

La somme des comptes clients, des inventaires, des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées et des autres disponibilités.

☐ Total de l'actif à long terme

La somme des placements, des immobilisations nettes et des autres actifs.

☐ Total de l'avoir des actionnaires

La somme du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires et des profits investis ou des déficits cumulés.

☐ Total des déductions

La somme des montants admissibles de dons, des dividendes imposables déductibles et des pertes d'autres années déductibles.

☐ Total des prélèvements fiscaux

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ Total du passif

Le total du passif à court terme et du passif à long terme.

☐ Total du passif à court terme

La somme des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et des autres exigibilités.

☐ Total du passif à long terme

La somme des dus aux actionnaires, des dettes à long terme et des autres passifs.

ANNEXE II : PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA POPULATION

❑ Les objectifs de la population des sociétés

La population des sociétés vise d'abord à obtenir, pour une année d'imposition donnée, des informations fiscales et financières sur les sociétés qui ont des activités au Québec. Elle est aussi utilisée pour l'évaluation et la formulation de la politique fiscale du Québec.

❑ La base de données

La population est construite à partir de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2016, cotisées au 31 décembre 2019. Pour chaque exercice, il s'agit de la dernière déclaration cotisée.

❑ La taille de la population

La population compte 493 046 déclarations de sociétés. L'ensemble de cette population a été utilisé aussi bien pour les données fiscales que pour les données financières. Un recensement des déclarations de l'année 2016 a donc été réalisé.

❑ La collecte des données

Les données fiscales sont extraites de la déclaration de revenus des sociétés. Cette information disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec, est validée et corrigée selon les particularités fiscales des sociétés pour les 493 046 déclarations de revenus cotisées.

Les données financières sont extraites des états financiers des sociétés. Cette information est disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec pour environ 95 % des déclarations. Pour les autres, les données financières significatives sont saisies et validées manuellement à partir des états financiers annexés à la déclaration.

❑ L'évaluation de la qualité des résultats et de la confidentialité

Les totaux présentés pour les données fiscales et financières correspondent aux paramètres réels de la population puisqu'ils sont obtenus à partir des données de recensement. Aucun coefficient de variation n'est donc associé à ces totaux.

Les totaux qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulgués afin de respecter le caractère confidentiel des déclarations de revenus. Afin qu'aucune déduction de ces montants ne soit possible, quelques cellules supplémentaires sont aussi masquées.

ANNEXE III : PRINCIPALES MODIFICATIONS²⁵ APPORTÉES À LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS QUI TROUVENT APPLICATION EN 2016

❑ Bonification du crédit d'impôt relatif à l'intégration des technologies de l'information dans les PME des secteurs primaire et manufacturier

En octobre 2013, un nouveau crédit d'impôt remboursable a été instauré de façon temporaire afin de soutenir les PME manufacturières québécoises qui désirent prendre le virage technologique et intégrer les technologies de l'information (TI) dans leurs processus d'affaires.

À l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015, des modifications ont été apportées à ce crédit d'impôt afin, entre autres, d'en étendre la portée aux entreprises du secteur primaire et de prolonger sa durée jusqu'au 31 décembre 2019.

- Ce crédit d'impôt était égal à 20 % des frais relatifs à un contrat d'intégration de TI à l'égard duquel Investissement Québec avait délivré une attestation.
- Le taux de 20 % était réduit linéairement jusqu'à zéro lorsque le capital versé d'une société admissible atteignait 20 millions de dollars.

Dans le cadre du budget 2016-2017, ce crédit d'impôt a été bonifié, d'une part, en le rendant accessible aux sociétés des secteurs du commerce de gros et de détail et, d'autre part, en augmentant à 50 millions de dollars le montant de capital versé à partir duquel le taux de ce crédit d'impôt est réduit à zéro pour une société admissible.

❑ Prolongation et bonification du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec

Afin de poursuivre ses efforts pour encourager le développement et la diversification du tissu industriel de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et des autres régions maritimes du Québec, le gouvernement a notamment annoncé dans le budget 2015-2016 :

- la prolongation de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, du crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec;
- l'admissibilité au crédit d'impôt des entreprises du secteur récréotouristique situées aux Îles-de-la-Madeleine, et ce, dès l'année civile 2015. Le gouvernement reconnaît ainsi le caractère insulaire et maritime des Îles-de-la-Madeleine;
- un ajustement aux modalités d'application à partir de l'année civile 2016, afin que le crédit d'impôt soit calculé sur les salaires versés pour tous les secteurs d'activité admissibles, à des taux de 15 % ou de 30 %, et qu'il soit assujéti à un plafond d'aide fiscale par emploi de 12 500 \$ ou de 25 000 \$ selon le cas.

²⁵ Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive des changements apportés à la fiscalité des sociétés en 2016. Pour plus de précisions sur ces changements, voir les *Renseignements additionnels* des budgets ou les bulletins d'information publiés par le ministère des Finances. Ces documents sont diffusés sur le site Web du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

